

Richelieu, Armand Jean du
Plessis, Cardinal, duc de
Tallemant des Réaux, Gédéon
Le cardinal de Richelieu; ed.
by E. Magne.

COLLECTION
DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

TALLEMANT DES RÉAUX

LE CARDINAL DE RICHELIEU

SA FAMILLE
SON FAVORI BOIS-ROBERT

INTRODUCTION ET NOTES
de
ÉMILE MAGNE

AVEC UN PORTRAIT GRAVÉ SUR BOIS PAR
OUVRÉ



19 20

LE CARDINAL
DE RICHELIEU

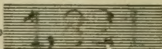
LA COLLECTION DES CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

EST PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

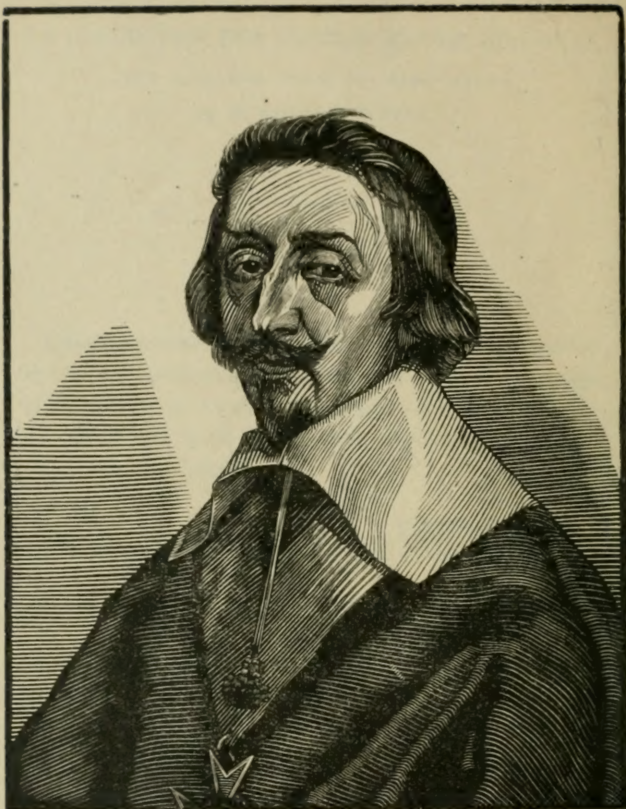
DE M. GONZAGUE TRUC

La collection des « CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS » *est publiée sur papier Bibliophile Inaltérable (pur chiffon) de Renage et d'Annonay, au format in-16 Grand-Aigle (13 × 19).*

Le tirage est limité à deux mille cinq cents exemplaires numérotés de 1 à 2500.

Le présent exemplaire porte le N° 

Le texte reproduit dans ce volume a été établi en collationnant celui des meilleures éditions.



ARMAND-JEAN DU PLESSIS
Cardinal DE RICHELIEU
(1585-1642)
Gravé par Achille OUVRÉ
D'après une peinture de PHILIPPE DE CHAMPAIGNE (National Gallery).

COLLECTION
DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

TALLEMANT DES RÉAUX

LE CARDINAL
DE RICHELIEU

SA FAMILLE
SON FAVORI BOIS-ROBERT

Introduction et Notes de ÉMILE MAGNE

Avec un portrait gravé sur bois par Achille OUVRÉ



ÉDITIONS BOSSARD
43, RUE MADAME, 43
PARIS
1920

INTRODUCTION

PAR

Émile MAGNE

INTRODUCTION

TALLEMANT DES RÉAUX

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

En l'année 1833, Monmerqué publiait chez Alphonse Levasseur, en s'excusant de sa grande audace, une première édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Il craignait que le public n'accueillît avec défaveur ce document capital sur les mœurs de la société française du XVII[e] siècle présentée, à la même époque, par Victor Cousin, comme une assemblée de demi-dieux parés de toutes les vertus. Il en avait éloigné sans scrupule ce qui pouvait choquer l'esprit d'un honnête homme. Il attendait néanmoins avec mélancolie le châtiment de sa faute.

Les admirateurs aveugles et intolérants du grand siècle ne cachèrent pas leur mécontentement. Les historiens dignes de ce nom reçurent, par contre, avec une joie non dissimulée, le

présent de cette prose cinglante, vive, colorée, toujours originale. Tallemant des Réaux, bourgeois de Paris, entrait dans la gloire, après un silence de deux cents ans. Son œuvre où survivaient les bons propos d'un temps où la pudeur était inconnue, où s'entendaient le sarcasme des satiriques et le rire des nouvellistes, s'apparentait, en outre, par le style et l'esprit, aux magnifiques évocations des Lestoile et des Brantôme. Toute l'histoire de cette période allait lui devoir sa précision et son renouvellement.

Quel était donc cet étrange personnage ignoré des chroniqueurs, insoucieux, malgré son intelligence avisée et sa culture, de jouer un rôle dans l'Etat et qui semblait avec malice, s'être, toute sa vie, préparé la joie posthume de dénigrer ses contemporains ? Monmerqué s'efforça de l'établir surtout d'après les renseignements que son héros donnait sur lui-même. Nous avons découvert les papiers de Tallemant. Cette découverte nous permettra de peindre, en la présente notice trop brève peut-être, une image plus nette de l'énigmatique écrivain.

Tallemant appartenait à la race persécutée

des protestants et cette ascendance contribua surtout à lui communiquer, sinon le goût des controverses, du moins l'aptitude à la raillerie et à la critique. Sa famille était, en outre, à peu d'exceptions près, versée dans la Finance, caste haïe, à laquelle elle devait sa fortune. Elle était flamande d'origine.

En l'an 1561, François Tallemant, tournaisien, aïeul de notre mémorialiste, fatigué de subir les violences de Marguerite de Parme et de ses sbires, vint s'établir à La Rochelle, foyer de protestantisme. C'était un homme de mérite et de vertu. Il y épousa Louise Thévenin, veuve de Pierre du Jau, jeune femme issue « des meilleures maisons de la ville » et y occupa les fonctions de pair de la commune. Il fut même coélu du maire et ses avis furent toujours écoutés, au sein du Conseil, par l'échévinage.

Mort au début du XVIIe siècle, François laissait cinq enfants qui firent rapidement pulluler la race des Tallemant. Deux d'entre eux, Gédéon et Pierre, avec leur beau-frère Paul Yvon, experts en affaires commerciales, édifièrent sur des bases solides leur fortune, se marièrent dans la finance, puis, comme tous les Tallemant présents et à venir, cherchèrent, en achetant des terres nobles ou des charges,

à se décrasser de leur roture. Gédéon, reçu conseiller du roi en 1612, plus tard trésorier général de la maison de Navarre, donna naissance à Gédéon II. Celui-ci, par son mariage avec la fille de financier Mantauron, ses hauts emplois d'intendant de Guyenne, de conseiller et maître des requêtes au Parlement de Paris, sa richesse et sa prodigalité, acquit une célébrité.

Pierre Tallemant, père de notre héros, ne se distingua point par des qualités particulières et par des ambitions élevées. C'était, dit Des Réaux, « un homme du vieux temps, *in puris naturalibus*, qui, de sa vie, n'avait fait une reflexion ». Etant « d'amoureuse manière », il épousa successivement deux femmes. De la première, Elisabeth Bidault, il eut Pierre, sieur de Boisneau qui fut, selon l'habitude de la famille, d'abord banquier, puis maître d'hôtel du roi ; Paul, mort jeune ; Elisabeth, mariée au sieur de la Grossetière ; Paul II, sieur de Lussac. La deuxième, Marie de Rambouillet, sœur de financiers illustres, mit au monde cinq enfants : Gédéon, auteur des *Historiettes*, né à La Rochelle le 2 octobre 1619, François, né à La Rochelle le 23 septembre 1620, Henry, né à La Rochelle le 16 février 1623, un autre fils non dénommé tué aux armées, Marie enfin,

mariée, en 1647, au marquis de Ruvigny, chef du parti protestant.

Enrichi à La Rochelle par les affaires, Pierre Tallemant s'installa, en 1623, à Bordeaux, où il ouvrit une banque. En 1634, conservant ses établissements commerciaux et financiers de province, il fixait son domicile à Paris. Il disposait d'une fortune considérable. Mais sa maisonnée marchait avec quelque désordre et la paix n'y régnait pas toujours. Marie de Rambouillet était une « bonne femme ». Elle supportait avec patience les écarts de conduite et le galimatias de son mari, homme tétu, brouillon, un peu fol, sujet à des visions, mais de caractère gai quand il n'avait pas vu lui apparaître l'archange Saint Michel. Elle marquait une préférence à Gédéon qui se signalait déjà, dès l'âge tendre, par l'agrément de son esprit. Cette prédilection provoquait des jalousies, celle surtout du jeune François, de nature envieuse et sournoise.

Pierre Tallemant s'efforça de donner à ses enfants une solide instruction. Les garçons fréquentèrent les collèges. Gédéon apprit avec aisance le latin, le grec, l'espagnol et l'italien. Mais le goût du plaisir était en lui. A 17 ans, étant encore en logique, il poursuivait déjà les filles. Il a laissé l'histoire héroï-comique de ses

aventures amoureuses. Dans sa famille même, Mme d'Harambure, sa cousine, lui inspira un sentiment très vif. En sa faveur, il commença à tourner le madrigal, le sonnet et les stances. Mais il n'était point homme à mourir pour une inhumaine. Mme d'Harambure, précieuse galante, goûtait surtout les « pousseurs de beaux sentiments ». Elle appréciait de marcher, dans la vie, avec un cortège d'adorateurs. Gédéon, au contraire, aspirait à conclure. Il abandonna donc la coquette à son destin. Une veuve, Marie de Louvigny, dame Le Goux, la remplaça dans son cœur, une veuve récalcitrante qu'il parvint à soumettre.

Il étudiait le matin et l'après-midi se livrait aux jeux de société. Il plaisait aisément : « J'étais, dit-il de lui-même, gai, remuant et faisant plus de bruit qu'un autre ». Son tempérament profond pourtant le portait à la mélancolie. Il était partagé entre les entraînements physiques et une certaine propension au chimérique. Ses lectures favorites étaient les romans de chevalerie. Il montrait une telle prédilection pour l'Amadis qu'on l'avait surnommé « le chevalier ».

Quand il eut terminé, à 18 ans, ses humanités, son père songea à l'envoyer en Italie. Les adolescents riches de cette époque allaient y

admirer les merveilles de l'art antique, y préciser devant les monuments subsistants et dans les riches bibliothèques les acquisitions de leurs études et achever d'y apprendre l'italien, langue d'un usage courant parmi les savants et dans les bonnes compagnies. Tallemant partit, en 1638, en compagnie de son frère ainé, Paul, sieur de Lussac, de son frère cadet, François, et de l'abbé de Retz, le futur cardinal déjà ambitieux et brouillon.

Il a donné une relation succincte de ce voyage surtout profitable en divertissements des sens. A Lyon, il s'éprit de la fille d'un commissaire de l'artillerie, son hôte, dont il emporta, pour tout avantage, un bracelet de cheveux. A Venise, il contempla surtout les gestes délibérés de son frère François, grand paresseux, vain, malpropre, inquiet, dévoré d'une « chaleur d'entrailles » et qui se donna la satisfaction d'aimer une courtisane. A Rome, il reçut un accueil charmant de l'ambassadeur de France, le maréchal d'Estrées. On rencontrait, au palais de l'ambassade, toutes sortes d'originaux, et notre adolescent y amassa de nombreuses anecdotes. De son propre aveu, il se réjouit fort en cette capitale de la chrétienté. L'impécuniosité obligea Retz à regagner la France, bien que les trois frères

Tallemant lui eussent ouvert leur bourse. Quelques extravagances aussi, accomplies en commun, commandèrent le retour.

Revenu à Paris, Tallemant reprit son existence en partie double, étudia le droit d'une part, et de l'autre fréquenta activement les sociétés précieuses et bourgeoises. De nouveau, il fut amoureux, prodiguant les poésies et les lettres galantes, et on le vit même apprendre l'italien à une belle fille, Mlle Godet des Marais, moyennant un baiser par mois.

Le temps de son établissement approchait. Pierre Tallemant aurait souhaité qu'il entrât dans la magistrature et volontiers lui eut acheté une charge de conseiller au Parlement. Gédéon était très perplexe. « Je haïssais ce métier-là, dit-il ». Il considérait que placer quarante mille écus sur une telle charge était une folie. Il désirait que son père lui donnât l'argent qu'il lui destinait en lui laissant le droit d'en disposer à sa guise. Mais le bonhomme ne voulait rien entendre et ne se dessaisirait pas d'un teston sans mariage ou sans emploi. La maisonnée marchait de plus en plus mal. Des dissensions éclataient sans cesse entre les enfants des deux lits. François surtout, qui avait, dans un but de lucre, abjuré le protestantisme, et était entré dans les ordres, contribuait, par

des méchancetés constantes et d'obscures intrigues, à jeter la division dans les esprits.

Si bien que Gédéon, pour échapper à ce milieu familial désorienté et conquérir son indépendance, résolut de se marier. Son oncle, Nicolas de Rambouillet, sieur du Plessis, opulent financier, ne lui plaisait guère, car il affichait une vanité ridicule en toutes circonstances ; mais parmi ses onze enfants vivait Elisabeth, petite fille de onze ans et demi, très douce et fort jolie pour laquelle il se sentait de l'inclination. C'est sur elle qu'il arrêta son choix. « On m'estimait, dit-il, dans sa famille, la mère m'aimait tendrement, les fils étaient en quelque sorte mes disciples ; on ne me pouvait pas tromper pour le bien ». Il chargea son frère aîné, Pierre, sieur de Boisneau, d'entamer la négociation. Il fut convenu que le mariage aurait lieu deux ans plus tard.

Gédéon mit ce temps à profit pour s'attacher l'enfant qu'il avait élue : « Je n'eus pas grand'peine, dit-il, à aimer la petite et aussi à m'en faire aimer ». Aucun nuage ne vint troubler ces accordailles. Le 12 janvier 1646, Nicolas de Rambouillet et Pierre Tallemant signaient, par devant notaires, le contrat de mariage. Catherine Bigot, mère de la jeune fille, était morte récemment et sa succession

n'était pas liquidée. Sur cette succession, Nicolas de Rambouillet donnait en dot à sa fille une somme de 100.000 livres, plus 2.500 livres de rente en douaire. Pierre Tallemant, de son côté, assurait à son fils, en avancement de sa succession, une somme de 150.000 livres. Le mariage fut célébré deux jours ensuivants au temple de Charenton.

Les conjoints, profitant de leur large aisance, voulurent jouir de leur liberté entière. Tandis que tous les enfants, mariés ou non, de Pierre Tallemant vivaient à ses frais, dans sa maison de la rue des Petits-Champs, Gédéon et sa femme s'établirent à part, loin des querelles et des intrigues, en compagnie de Catherine de Rambouillet, dame de Lestang. Les documents en notre possession permettent de croire que le nouveau ménage connut le bonheur. Le 13 septembre 1648, Mme Tallemant mettait au monde, à l'âge de quinze ans, une fille, Anne-Elisabeth. Deux autres filles, Angélique et Charlotte, naissaient dans la suite (baptisées les 1er décembre 1652 et 24 février 1655).

Cet accroissement de charges ne paraît pas avoir engagé Gédéon à occuper un emploi fructueux. Il était enclin à une certaine nonchalance et penchait, au point de vue philoso-

phique, vers la doctrine épicurienne. Il aimait la vie et voulut en savourer toutes les délices sans entraves. Il semblait n'être attaché à la religion que par des liens fragiles. S'il assistait aux cérémonies et aux prônes du temple de Charenton, c'était plutôt par habitude que par véritable croyance. Il traite, dans son œuvre, assez gaillardement les ministres et leur pieux ministère.

Son souci principal semble avoir été de constituer sur des assises durables son foyer. Après avoir habité différents quartiers de Paris, il loua, en 1656, moyennant un loyer annuel de 800 livres, la vaste maison située rue Neuve Saint-Augustin qu'il conserva durant toute sa vie et où sa femme mourut en 1717. Cette maison avait vue sur les rues Neuve Saint-Augustin et Richelieu. Elle était composée de trois étages, d'un grenier et garde-meubles, d'écuries et dépendances. Tallemant la meubla avec luxe, désirant que le décor de sa tranquille existence fut riant et confortable. Toutes les pièces furent tendues de belles tapisseries d'Auvergne ou des Flandres, dont l'une représenta l'histoire des Amazones, et continrent un mobilier énorme et somptueux qui déborda jusque dans le garde-meuble. L'office contint assez de vaisselle d'argent pour servir une tablée de douze couverts.

L'écurie donna asile à deux chevaux, au carrosse familial et à la chaise à porteurs utilisée pour les promenades de courte durée. Le domestique fut nombreux et dévoué.

Tallemant posséda également une bibliothèque composée de deux cents volumes choisis, « tant grecs que latins et français », parmi lesquels on relève les œuvres de Corneille, de Tacite et de Tite Live. Les armoires de la maison regorgèrent de linge et les garde-robes de vêtements de taffetas, de soie, de damas, de satin ornés de galons d'or et d'argent, de dentelles de Malines, de point de Bruges ou d'Angleterre. Les bibelots de la Chine, les belles glaces et les peintures égayèrent les cheminées, les meubles et les murs.

Quand il se fut ainsi assuré un intérieur agréable et commode, Gédéon songea à faire fructifier les fonds mis à sa disposition par sa famille et par la famille de sa femme. Il avait rencontré, soit chez son beau-père Rambouillet, soit en province, au cours de villégiatures, François de la Béraudière, marquis de l'Isle-Rouhet, gentilhomme criblé de dettes et qui souhaitait, pour désintéresser ses créanciers, vendre ses terres de Touraine et d'Anjou. L'achat de ces propriétés productives et bien situées était une bonne affaire. Gédéon se décida

rapidement à profiter de cette occasion. Le 4 octobre 1651, il signait le contrat par lequel il devenait seigneur du Plessis Rideau, Orval, Bassée, Rivière et autres lieux. A son tour il se décrassait de sa roture. Peu après, des lettres royales l'autorisaient à changer en des Réaux le nom de sa châtellenie du Plessis-Rideau. Il ajoutait dès lors à son nom patronymique, la qualité de seigneur des Réaux et ses filles n'étaient plus connues que sous les désignations de Mlle des Réaux, Mlle d'Orval, etc... Son cachet s'ornait de deux écussons aux armes et d'une couronne de baron. Tant de gloire lui coûtait la somme importante de 115.000 livres.

Désormais Gédéon pouvait vivre largement et sans souci. Il a fait, en une épître adressée au R. P. Rapin, une sorte de profession de foi. Il y déclare méprisables les sots qui mènent une existence de désœuvrement et ne savent trouver, hors de la comédie, une source de distraction :

> O le grand don de Dieu que d'aimer la lecture !

s'écrie-t-il. Tallemant fut un très grand lecteur. Il paraît avoir connu à peu près tous les travaux de plume que publièrent les éditeurs des XVIe et XVIIe siècles. Il possédait un goût très sûr et ses appréciations sont presque toujours

justes et dénuées de parti pris. La littérature surtout paraît avoir occupé ses loisirs. Nous avons précisé qu'il écrivit un assez grand nombre de poésies, souvent médiocres, publiées dans les recueils du temps ou conservées dans des manuscrits. Il tenta, en outre, de bâtir une tragédie : *Œdipe*, dont le texte inédit demeure dans ses papiers de La Rochelle. Il abandonna inachevée cette rimaille trop lourde pour lui et peu digne d'attention.

Elle prouve qu'il avait des préoccupations intellectuelles d'un ordre élevé et qu'il se prépara longuement, par des exercices d'esprit, à la tâche d'historien des mœurs qu'il s'était imposée dès l'adolescence. Il fréquenta avec passion les milieux mondains où l'on manifestait quelque prédilection pour la littérature et les milieux savants où il pouvait acquérir quelques connaissances. L'Hôtel de Rambouillet lui ouvrit ses portes. Il en fut l'hôte attentif, discret et constant. Peut-être cette maison un peu désordonnée et souvent gênée eut-elle besoin de l'argent des financiers. Peut-être y attira-t-on Gédéon tout simplement parce que son esprit était fin et grande son érudition. Il n'est pas douteux qu'il fut, comme il l'affirme dans une requête au Conseil du Roi restée inédite, l'ami « très particulier » de la marquise.

Sa famille eut également accès rue Saint-Thomas du Louvre et ses filles furent les compagnes de jeux de Mlle de Montausier, plus tard duchesse d'Uzès.

L'amitié qui unissait Gédéon à la marquise de Rambouillet devint si étroite qu'à la fin cette dernière le prit pour confident. Il n'y eut rien d'ignoré pour lui dans les intrigues et les affaires de l'Hôtel dont il a laissé l'histoire précisée jusqu'en ses détails de domesticité. Il est certain même que, de 1657 à 1659, alors qu'il rédigeait ses *Historiettes*, la marquise lui fournit des renseignements de toutes sortes. Peut-être eut-il le tort d'épouser parfois ses amours et ses haines.

En l'Hôtel de Rambouillet Gédéon se trouva dans la familiarité des grands et des gens de lettres. Il paraît avoir particulièrement connu et aimé Voiture, personnage privilégié de cette maison. Il n'apprécia par contre que médiocrement Julie d'Angennes et Montausier. Néanmoins, lorsque ce dernier décida d'offrir à sa froide fiancée l'hommage de la *Guirlande de Julie*, il tortura sa cervelle pour y joindre deux madrigaux galants.

Plus tard, après la mort de Voiture, pendant la période de la Fronde qui vida l'Hôtel et jusqu'en 1665, Gédéon demeura fidèle à la mar-

quise abandonnée dans sa solitude douloureuse. Cela ne l'empêchait pas d'ailleurs de fréquenter d'autres maisons qui attiraient les transfuges de la rue Saint Thomas du Louvre. Il traversa, pour en rire, le salon de Mlle de Scudéry. Il assista à quelques unes de ces ridicules séances du samedi où l'on rédigeait la *Gazette de Tendre*. Le monde précieux essaya de le compter parmi ses prosélytes. Il hanta le cercle de la comtesse de la Suze. Il écrivit quelques épistoles en galimatias précieux. Il accepta les surnoms d'Astibel et d'Arsamis. Mais il rompit rapidement avec ces grotesques chez lesquels il allait simplement chercher des anecdotes amusantes.

Ses relations s'étendirent peu à peu à toute la société parisienne. Il fut, dès l'âge tendre, l'ami intime de Conrart et de tous les protestants de quelque réputation, notamment des Rohan. Avec l'avocat Patru, il eut des lumières sur le monde du Palais et avec d'Ablancourt sur le monde des pédants où brillaient les d'Aubignac, les Ménage, les Costar. L'Académie où étaient entrés son frère François et son cousin Paul n'eut point de secrets pour lui. Par Boisrobert qu'il connut particulièrement, il put réunir des documents précieux sur le cardinal de Richelieu, ses familiers et ses proches. Chez Mme de Gondran, il rencontra

les Sévigné et chez son beau-frère Antoine de La Sablière, La Fontaine. L'acteur Mondory, reçu chez Mme de Rambouillet, lui permit de pénétrer dans la bande bigarrée des comédiens sur lesquels il a fourni les rares précisions qu'utilise l'histoire du théâtre. Ninon de Lenclos l'admit, après 1680, dans son groupe philosophique et il fut le confident de ses méditations sur l'existence de Dieu. Enfin sa famille même, extrêmement nombreuse, alliée à toute la finance de l'époque, nantie de charges importantes dans la maison du roi ou au Parlement, lui ouvrit les demeures des grands bourgeois, fermées généralement aux simples curieux. On peut affirmer que nulle personne de quelque valeur ayant vécu pendant la première moitié du XVIIe siècle ne lui est restée ignorée.

On ne sait pour quelle raison il s'avisa, à l'âge de 40 ans, d'écrire ces *Historiettes* où il avait le dessein de noter ce qui lui paraîtrait « digne d'être remarqué » et de dire « le bien et le mal sans dissimuler la vérité ». Il savait que cette œuvre ne pourrait être publiée de son vivant et qu'elle risquait même de n'être jamais publiée. Il la croyait cependant « utile ». Il ne cachait point à ses amis qu'il l'élaborait en secret et ceux-ci le pressaient de les en régaler. Leur communiqua-t-il le résultat de ses obser-

vations ? Cela est bien improbable, car les gens du XVIIe siècle avaient la manie de copier et de répandre dans la société ces productions de tendances satiriques. La discrétion n'était pas leur vertu principale et Bussy-Rabutin, pour avoir confié le manuscrit de l'*Histoire amoureuse des Gaules* à Mme de La Baume, perdit la faveur royale et tâta de la Bastille. Nous croyons donc que notre héros, travaillant de 1657 à 1659, à cette gigantesque galerie de portraits, n'en lut que de succinctes pages à ses familiers. Ceux-ci y avaient d'ailleurs, pour la plupart, leur place marquée, et la famille de Tallemant, et l'auteur lui-même n'y étaient pas ménagés. Trop de vérités y étaient dites pour qu'il fut habile de rechercher une publicité. Dénoncé, le bonhomme, déjà suspect par sa qualité de protestant, eut été brûlé en place de Grève.

En même temps qu'il écrivait ces *Historiettes*, Tallemant recueillait les matériaux de *Mémoires sur la régence d'Anne d'Autriche*. Ceux-ci ne nous sont point parvenus. Les Inventaires après décès ne les mentionnent point. Néanmoins cette tâche dut occuper, pendant de nombreuses années, les loisirs de notre bourgeois. Il s'était également proposé de publier une édition des *Œuvres* de Voiture, car il

considérait comme fort mauvaise celle que Martin de Pinchesne, avec l'aide de Conrart et de Chapelain, avait donnée au public en 1650. Cette édition aurait été annotée et aurait contenu quantité de poésies et de lettres inédites conservées par la marquise de Rambouillet et offertes par elle à Tallemant. Celui-ci effectivement accomplit son travail d'exégète et d'annotateur. Il se fit délivrer, en 1676, un privilège. Mais quand, en 1681, il en voulut profiter, il rencontra, parmi les éditeurs de Voiture, une vive opposition. La cause fut jugée par le conseil privé du roi et Tallemant, accusé d'avoir surpris ce privilège, fut condamné à n'en point faire usage et à payer les frais du procès.

Il était assuré d'avance de perdre ce procès, mais il avait hérité de sa famille le goût de la paperasserie judiciaire. Les pièces entre nos mains nous montrent, en effet, un Tallemant, extrêmement averti en matière procédurière, soucieux de garantir tous ses actes par les formes légales, aidé, dans cette tâche, par sa femme. Tous deux procurent aux notaires de Paris et de province une abondante besogne et aux diverses juridictions du royaume prétextes à arrêts nombreux.

Ils administrent leurs biens avec une rare

habileté. Tantôt ils achètent quelques lopins de terre capables d'améliorer la situation de leurs propriétés de Touraine et d'Anjou. Tantôt ils constituent sur les aides et gabelles ou sur la société des calèches, carrosses, carrioles et autres voitures parisiennes de solides et bonnes rentes. Ils exercent aussi avec vigueur leurs droits de seigneurs, nommant leurs officiers, passant baux avec leurs fermiers, bataillant contre des voisins, comme les religieux de Bourgueil, qui ne respectent pas les conventions de voisinage ou contre le roi qui empiète sur les biens des particuliers.

On a prétendu que Tallemant aurait été appauvri par l'infidélité d'un associé de son père et par l'action de Colbert contre les partisans. La terrible faillite (jusqu'à l'heure inconnue et dont nous établirons ailleurs les circonstances) de la banque familiale toucha à peine la fortune personnelle de notre héros.

Ce n'est point par la misère que furent attristées les dernières années de Tallemant, mais par des épreuves d'un autre ordre. Il ne put tout d'abord, pour une raison inconnue, marier aucune de ses filles. La seconde, Angélique, mourut à une date indéterminée, mais de son vivant, la troisième, Charlotte, sacrifia sa famille à ses convictions religieuses.

Les Tallemant et les Rambouillet préférèrent, cela n'est pas contestable, leurs intérêts matériels à leurs intérêts spirituels. Beaucoup d'entre eux abjurèrent le protestantisme, dans un but de lucre, bien avant la Révocation de l'Edit de Nantes. Mme des Réaux, la première parmi les femmes de la famille, abandonna sa religion. Une de ses lettres nous la montre, en 1665, réfugiée au couvent de Bellechasse et persécutée par tous ses parents. Tallemant ne lui garda pas longtemps rancune de cette trahison. Sa tendresse lui inspira de la mansuétude. Son scepticisme lui défendait d'envisager avec violence la question religieuse.

Mais quand il fut, à son tour, acculé à la nécessité d'abjurer par les menaces non déguisées du roi, il traversa une grave crise morale. Sa famille avait été et était encore un des supports du protestantisme dont son beau-frère, Ruvigny, assumait les responsabilités de chef de parti puissant et respecté. Ses convictions, assez fragiles, étaient ébranlées par les prêches enflammés de jésuites amis, comme le R. P. Rapin. Il hésitait néanmoins, partagé entre sa loyauté et son goût du repos. Son indécision dura longtemps. Il n'aurait point accompli l'acte de reniement si Louis XIV n'avait écrasé les réformés sous le tonnerre de la Révocation.

Contraint dès lors à choisir entre la confiscation de ses biens, l'emprisonnement, l'exil et la tranquillité que lui imposait son âge, il préféra cette dernière. Le 17 juillet 1685, il embrassait la religion catholique entre les mains du R. P. Rapin. En échange de cette conversion, il recevait une pension royale de 2.000 livres. Mais il perdait sa fille Charlotte qui, ferme dans ses croyances, fut expulsée de France et se réfugia en Angleterre. D'autres membres de la famille, parmi lesquels des enfants, étaient, en même temps, chassés du royaume ou enfermés dans les prisons royales.

Gédéon entrait alors dans la vieillesse. Il affectionnait ses enfants et beaucoup de ces jeunes gens ou hommes mûrs que la violence forçait à quitter le foyer familial. Il souffrit d'assister à cette dispersion et cela contribua certainement à abréger ses jours. Il garda néanmoins jusqu'à la dernière heure sa belle lucidité, car, en 1692, il passait encore, devant notaires, des contrats de constitution de rente. Il fut emporté par une cruelle maladie nécessitant l'intervention des chirurgiens. Il s'éteignit le 10 novembre 1692 et fut inhumé le 11 au cimetière de Saint-Joseph par le clergé de Saint-Eustache, sa paroisse.



Contrairement à beaucoup d'écrivains de talent que la postérité a méconnus, Tallemant a obtenu le suffrage des hommes susceptibles de goûter, dans une œuvre littéraire, l'originalité et le pittoresque. Ce bourgeois patient et sage, amoureux de son foyer, doué de qualités de probité et d'honneur reconnues par ses contemporains, était, en outre, nous l'avons dit, pourvu d'une solide culture intellectuelle. Cette culture lui permit, à une époque où les gens de lettres œuvraient selon certaines formules et se souciaient fort peu de pratiquer la psychologie, d'échapper, par une merveilleuse discipline d'esprit, à toutes les influences. Observateur admirable, écoutant et notant, il sut avec sagacité surprendre la vie dans ses manifestations diverses et la traduire en pages d'une étonnante réalité. Sous sa plume, par le miracle d'un style imagé et souriant, capable d'atteindre souvent à la perfection, les tableaux animés se succèdent de telle sorte qu'on voit le passé ressusciter dans sa pompe extérieure et sa misère morale.

Tallemant était indulgent ; c'est pourquoi on a pu le supposer corrompu. Il n'a pas craint la vérité. Il l'a, au contraire, passionnément

cherchée. Ses informations sont contrôlées avec un extrême souci d'exactitude. Son œuvre, malheureusement incomplète, est le témoignage d'un indépendant, délivré de la louange par la fortune, sur un temps où les écrivains n'assuraient leur subsistance que par la flatterie.

Juillet 1919.

EMILE MAGNE.



BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

SUR TALLEMANT DES RÉAUX

1° *Annales poétiques*, Paris, 1783, t. XXIV, p. 215.

2° Monmerqué : *Tallemant des Réaux*, dans *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1835 (Notice reproduite dans *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, 1853-1860, t. VIII.)

3° Tallemant des Réaux : *Les Historiettes*, 1853-1860, *passim*, et surtout t. VI.

4° Maucroix : *Œuvres diverses*, édit. Louis Paris, 1854, I, 66, 70, 79 ; II, 350.

5° Sainte-Beuve : *Tallemant et Bussy ou le médisant bourgeois et le médisant de qualité*, dans *Moniteur* du 19 janvier 1857 et *Causeries du Lundi*, 1858, t. XIII, p. 142 et s.

6° Haag : *La France protestante*, 1859, t. IX, p. 338 et s.

7° Asselineau (Ch) : *Furetière dans Tallemant des Réaux* (*Bull. du bibliophile*, 1866, p. 59 et s).

8° Jal : *Dictionnaire critique de biographie et d'Histoire*, 2e édit., 1872, art. *Tallemant des Réaux*.

9° G. Musset et L. Audiat : *D'où est venu à Gédéon Tallemant, l'auteur des Historiettes, le nom de des Réaux*, dans *Bull. de la Société d'archéologie et d'histoire de Saintonge et d'Aunis*, 1884-1885.

10° G. Musset et H. Marandat : *Tallemant, auteur des Historiettes et le fief des Réaux*, dans le même *Bulletin*, 1884-1885.

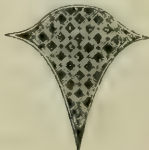
11° Rosières (R.) : *Une historiette de Tallemant des Réaux annotée par un folkloriste*, 1894, in-8.

12° LACHÈVRE (F.) : *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, 1905-1906, II, 250, 259 ; III, 304 ; IV, 97.

13° BRUN (P.) : *Autour du* XVIIe *siècle*, 1901 (*A travers les manuscrits inédits de Tallemant des Réaux*).

14° Nous avons utilisé, en outre, les papiers de Tallemant des Réaux découverts par nous et que nous ferons connaître dans une étude ultérieure.

Dans le texte qui suit, les notes placées au bas des pages sont de Tallemant. Les numéros portés aux titres des chapitres renvoyent aux notes de la fin du volume.



LE
CARDINAL DE RICHELIEU

Le père du cardinal de Richelieu était fort bon gentilhomme. Il fut grand prevôt de l'hôtel et chevalier de l'Ordre ; mais il embrouilla furieusement sa maison. Il eut trois fils et deux filles. L'aînée fut mariée à un gentilhomme de Poitou, nommé Vignerot, qui était un homme *dubiæ nobilitatis*. Il se poussait pourtant à la cour, et était toujours avec les grands seigneurs : il jouait avec M. de Créqui et M. de Bassompierre. L'autre épousa le marquis de Brézé, depuis maréchal de France. L'aîné des garçons était un homme bien fait et qui ne manquait pas d'esprit. Il avait de l'ambition et voulait plus dépenser qu'il ne pouvait. Il affectait de passer pour un des dix-sept seigneurs. En ce temps-là on appela ainsi les dix-sept de la cour qui paraissaient le plus.

On dit que sa femme, comme un tailleur lui demandait de quelle façon il lui ferait une robe : « Faites-là, dit-elle, comme pour la femme d'un « des dix-sept seigneurs. » Mais, quoiqu'il fît fort le seigneur, et qu'effectivement il fût de bonne naissance, il ne passait pas pourtant pour un homme de qualité : c'est ce qui est cause que le cardinal de Richelieu a eu tant de faiblesses sur sa noblesse et sur sa naissance. Ce M. de Richelieu se mit bien auprès d'Henri IVe, qui voulait tout savoir, en lui contant ce qui se passait à la cour et à la ville, car il prenait un soin particulier de s'en informer. Il fut tué en duel par le marquis de Thémines, fils du maréchal, à Angoulème, quand la Reine-mère y était, et ne laissa point d'enfants. Le deuxième a été le cardinal de Lyon, et le dernier le cardinal de Richelieu.

Le père avait fait donner l'évêché de Luçon (a) à son second fils, qui le quitta pour se faire chartreux. Le troisième fut destiné à l'église, et eut cet évêché au lieu de son frère. Etant sur les bancs de Sorbonne, il eut l'ambition de faire un acte sans président ; il dédia ses thèses au roi Henri IVe, et quoiqu'il fût fort jeune, il lui promettait dans cette lettre de rendre grands services, s'il était jamais employé. On a remarqué que de tout temps

(a) C'est peu de chose.

il a tâché à se pousser, et qu'il a prétendu au maniement des affaires ([a]).

Les Etats-généraux [de 1614], où il fut député [du clergé du Poitou], lui donnèrent lieu d'acquérir de la réputation. Il fit quelques harangues qu'on trouva admirables ; on ne s'y connaissait guère alors.

Après la mort d'Henri IV[e], Barbin, surintendant des finances, qui était son ami, le fit faire secrétaire d'État par le maréchal d'Ancre. Il y a un assez méchant historien, nommé Toussaint Le Grain, qui a mis dans l'histoire de la régence de Marie de Médicis que le Roi dit à M. de Luçon, qu'il rencontra le premier dans la galerie après que le maréchal d'Ancre eut été tué : « Me voilà délivré de votre tyrannie, monsieur de Luçon. » Le cardinal de Richelieu, quand il fut le tout-puissant, ayant eu avis de cela, crut qu'il lui importait de faire supprimer cette histoire. Il en fit rechercher avec soin les exemplaires, et cette recherche fut cause que tout le monde acheta ce livre, et qu'on a su ce qu'on n'aurait peut-être jamais appris sans cela.

(a) Il alla à Rome et y fut sacré évêque. Le Pape lui demanda s'il avait l'âge. Il dit que oui, et après il lui demanda l'absolution de lui avoir dit qu'il avait l'âge, quoi qu'il ne l'eut pas. Le Pape dit : « *Questo Giovane sara un gran furbo* ».

La Reine-mère ayant été reléguée à Blois, M. de Luçon fut relégué à Avignon, afin qu'ils n'eussent aucune communication ensemble. Mais quand feu M. d'Espernon mena la Reine à Angoulême, M. de Luçon l'y fut trouver. Ce fut là que l'abbé de Ruccelai, Florentin, et lui, disputèrent dix ou douze jours de la faveur auprès de la Reine-mère, et l'abbé l'allait emporter sur l'évêque, si M. d'Espernon, tout-puissant en cette petite cour, n'eût combattu de toute sa force l'inclination de la Reine.

La *drôlerie* des Ponts-de-Cé vint ensuite ; le baron de Fœneste s'en moque assez plaisamment, et le nom qu'on a donné à cette belle expédition témoigne assez que ce ne fut qu'un feu de paille. Bautru, dont nous parlerons assez désormais, y avait un régiment d'infanterie au service de la Reine-mère, et il lui disait un jour : « Pour des « gens de *pré*, madame, en voilà assez ; pour des « gens de cœur, c'est une autre affaire. » Il dit encore, quand, pour assurance d'amitié entre messieurs de Luynes et M. de Luçon, on fit le mariage de mademoiselle du Pont-de-Courlay [a] avec Combalet, que les canons du côté du Roi disaient Combalet, et ceux du côté de la Reine-mère, Pont-de-Courlay.

[a] C'est Vignerod, aujourd'hui madame d'Aiguillon.

M. de Luynes, à qui le père Arnoul [a] commençait à rendre de mauvais offices auprès du Roi, étant mort, le Père Suffren, autre Jésuite, confesseur de la Reine-mère, fit une telle peur au Roi du traitement qu'on avait fait à la Reine-mère, qu'il croyait déjà que le diable le tenait au collet : car jamais homme n'a moins aimé Dieu et plus craint le diable que le feu Roi. Ces deux confesseurs remirent donc bien ensemble la mère et le fils, et par ce moyen, M. de Luçon se rendit insensiblement le maître des affaires, et eut le chapeau de cardinal.

Quand il fit arrêter à Fontainebleau le maréchal d'Ornano [b], Monsieur, dont ce maréchal était gouverneur, alla à dix heures du soir pester dans la chambre du Roi, à qui il fit peur, et lui dit qu'il voulait savoir qui le lui avait conseillé. Le Roi dit que ç'avait été son conseil. Monsieur fut trouver le chancelier Aligre, qui lui répondit en tremblant que ce n'était pas lui. Monsieur revint, et pesta tout de nouveau. Le Roi, ne sachant que lui dire,

---

[a] Un jésuite, confesseur du Roi. Il voulut obliger ce Père à lui révéler sa confession ; le Père n'y voulut jamais consentir, quoique sa société l'y voulut obliger. Il en fut tourmenté par les *magni-magnos*, et enfin on fit prendre un autre confesseur au roi.

[b] Qui empêchait Monsieur de se marier parce qu'il voyait bien que la maison de Guise l'emporterait sur lui et qu'il n'aurait plus de crédit.

envoya quérir le cardinal, qui dit assurément et sans hésiter que c'était lui qui avait conseillé au Roi de faire arrêter M. le maréchal d'Ornano, et qu'un jour Monsieur l'en remercierait. Monsieur lui dit : « Vous êtes un j.... f....., » et s'en alla après ces belles paroles.

Je mettrai en passant ce que c'était que le chancelier Aligre. Il était de Chartres, et d'assez médiocre naissance. Il fut du conseil de M. le comte de Soissons, le père. C'était un homme fort laborieux, un vrai cul de plomb, et un esprit assez doux et assez timide. Après la mort de son maître, insensiblement on le mit du nombre de ceux à qui on pourrait donner les sceaux, et en effet on les lui donna. Le cardinal de Richelieu ne le goûta pas, et l'envoya à sa maison de La Rivière, auprès de Chartres. Comme ce n'était pas un grand génie, on disait qu'on l'avait envoyé *à la rivière*. M. de Marillac eut les sceux.

([a]) Le cardinal haïssait Monsieur ; et craignant, vu le peu de santé que le Roi avait, qu'il ne parvînt à la couronne, il fit dessein de gagner la Reine, et de lui aider à faire un dauphin. Pour parvenir à son but, il la mit, sans qu'elle sût d'où cela

([a]) [Le cardinal se voulut servir de Mme du Fargis qu'il avait fait dame d'atours de la reine régnante, pour la galanterie politique (car on la peut appeler ainsi) qu'il voulait faire avec la reine].

venait, fort mal avec le Roi et avec la Reine-Mère, jusque là qu'elle était fort maltraitée de l'un et de l'autre. Après il lui fit dire par madame du Fargis, dame d'atours, que si elle voulait, il la tirerait bientôt de la misère dans laquelle elle vivait. La Reine, qui ne croyait point que ce fût lui qui la fît maltraiter, pensa d'abord que c'était par compassion qu'il lui offrait son assistance, souffrit qu'il lui écrivît, et lui fit même réponse, car elle ne s'imaginait pas que ce commerce produisît autre chose qu'une simple galanterie.

Le cardinal, qui voyait quelque acheminement à son affaire, lui fit proposer par la même madame du Fargis (*) de consentir qu'il tînt auprès d'elle la place du Roi ; que si elle n'avait point d'enfants, elle serait toujours méprisée, et que le Roi, malsain

(*) Le cardinal donnait des rendez-vous à madame du Fargis chez le cardinal de Bérulle, à Fontainebleau et ailleurs, de peur de faire trop d'éclat si c'était chez lui-même, et aussi à cause que ce cardinal passait pour un béat. Bérulle croyait que c'était pour quelque autre chose. Il parla aussi d'amour à madame du Fargis, et lui mit le marché au poing. — Ce fut la cabale des Marillac qui fit Bérulle, leur ami, cardinal et ministre. Le feu Roi disait que c'était le plus vilain homme botté de tout le royaume. Malleville disait qu'en trois semaines qu'il fut au cardinal de Bérulle, à l'Oratoire, il apprit plus de fourberies qu'en tout le reste de sa vie. Il y avait bien de l'hypocrisie ; on l'a vu passer dans le fond d'un carrosse, par le milieu du Cours, son Bréviaire à la main, lui qui ne pouvait quasi lire au grand soleil, tant il avait la vue courte.

comme il était, ne pouvant pas vivre longtemps, on la renverrait en Espagne ; au lieu que si elle avait un fils du cardinal, et le Roi venant à mourir bientôt, comme cela était infaillible, elle gouvernerait avec lui, car il ne pourrait avoir que les mêmes intérêts, étant père de son enfant ; que pour la Reine-mère, il l'éloignerait dès qu'il aurait reçu la faveur qu'il demandait.

La Reine rejeta bien loin cette proposition ; mais on ne voulut pas rebuter le cardinal. Le cardinal fit tout ce qu'il put pour la voir une fois dans le lit, mais il n'en put venir à bout ([a]).

([a]) Il ne laissa pas d'avoir toujours quelque petite galanterie avec elle ; mais enfin tout fut rompu, quand il découvrit que La Porte, un des officiers de la Reine, allait recevoir les lettres qui venaient d'Espagne, et que le duc de Lorraine avait parlé à elle, déguisé, au Val-de-Grâce. Il y avait un peu de galanterie parmi. Le cardinal fit arrêter La Porte, et le garde des sceaux, Seguier, interrogea la Reine au Val-de-Grâce. Depuis le cardinal a toujours persécuté la reine, et pour la faire enrager, il fit jouer une pièce appelée *Mirame*, où l'on voit Buckingham plus aimé que lui, et le héros, qui est Buckingham, battu par le cardinal. (Desmarets fit tout cela par son ordre et contre les règles). Il la força de venir voir cette pièce.

Variante. M. de La Rochefoucauld dit que le cardinal était fort amoureux de la Reine, et que de rage il la voulait faire répudier, mais que madame d'Aiguillon l'en empêcha. On accusa la Reine d'intelligence avec le marquis de Mirabel, ambassadeur d'Espagne et le garde des sceaux Séguier ne l'interrogea pas seulement, mais il la fouilla en quelque sorte ; car il lui mit la main dans son

La Reine-mère, durant cette intrigue, eut une telle jalousie de la Reine, qu'elle rompit hautement avec le cardinal ([a]). La Reine-mère, qui

corps *(de robe)*, pour voir s'il n'y avait point de lettres, au moins y regarda-t-il, et il approcha sa main de ses tétons. Dans le désespoir où il la mit, elle avait une fois résolu de s'enfuir à Bruxelles. Le prince de Marsillac, jeune homme de vingt ans, depuis M. de La Rochefoucauld de la Fronde, la devait mener en croupe ; madame d'Hautefort était de la partie ; madame de Chevreuse, déjà exilée à Tours, devait se sauver en Espagne, si on lui envoyait des Heures reliées de rouge et si on lui en envoyait de vertes, elle ne devait bouger. La Reine résolut de ne point partir ; madame d'Hautefort, par mégarde, ou ayant oublié ce dont elles étaient convenues, envoya les Heures rouges. Cela fut cause que madame de Chevreuse se déguisa en homme, et alla chez le prince de Marsillac, qui lui donna des gens pour la conduire. Cela fut cause aussi qu'on tint Marsillac quelque temps en prison. Depuis, le cardinal le prit en amitié et lui fit offrir de le recevoir au nombre de ses amis. Marsillac n'osa l'accepter sans le consentement de la Reine, qui ne le lui voulut pas permettre.

La reine régnante avoua qu'on lui pouvait faire un méchant tour en cette occasion, car elle avait été au Val-de-Grâce, où l'ambassadeur d'Espagne Mirabel, contre la défense qu'on lui avait faite d'aller plus au Louvre comme il faisait (car il y allait sans cesse, et auparavant la reine mère l'admettait au Conseil, avait été parler à elle, et elle en avait quelque reconnaissance. Sur cette affaire de l'ambassadeur d'Espagne, au commencement elle dit bien des sottises ; que son frère la vengerait, etc..., et elle a toujours eu intelligence avec lui. Elle ne pouvait cacher le chagrin qu'elle avait des prospérités de la France, quand c'était au préjudice de sa maison.

([a]) Et chassa Mme d'Aiguillon et M. de la Meilleraye qui était son capitaine des Gardes. — On a fort médit

voulait dominer, et qui avait fait élever le Roi à dessein de le rendre incapable de faire son métier lui-même ([a]), avait eu peur que la Reine n'eût du pouvoir sur son esprit ; et pour empêcher cette princesse de s'appliquer à gagner l'affection de son mari, elle mit auprès d'elle madame de Chevreuse et madame de La Valette ([b]), deux aussi folles têtes qu'il y en eût à la cour. La princesse de Conti avait eu aussi ordre de la Reine-mère de prendre garde à tout ce qu'on faisait chez la Reine ; et celle-ci, qui, quoique vieille, avait encore l'amour en tête, était bien aise qu'on fît

---

du cardinal de Richelieu, qui était bel homme, avec la reine mère. Durant cette galanterie, elle s'avisa, quoi qu'elle eut déjà de l'âge, de se remettre à jouer du luth ; elle en avait joué un peu autrefois. Elle prend Gaultier chez elle : voilà tout le monde à jouer du luth. Le cardinal en apprit aussi et c'était la chose la plus ridicule qui se put imaginer que de le voir prendre des leçons de Gaultier.

([a]) Elle ne baisa pas une fois le Roi en toute la Régence.

([b]) Mademoiselle de Verneuil, sœur de M. de Metz. Madame de La Valette était fort bien avec la Reine-mère. Mme de Verneuil, sa mère, dit un jour à la Reine : « Madame, mais qu'est-ce que ma fille a donc pour vous « plaire ? Cela me surprend, car le feu Roi était un fort « bon homme, mais il a bien fait les plus sots enfants du « monde. » Mme de Verneuil devint si grosse, que Bautru, en l'allant voir, voulait payer à la porte comme pour voir la baleine. Elle ne s'amusa plus qu'à faire des ragoûts quand elle vit Henri IV mort. Elle ne lui a pas été infidèle : c'est la seule.

galanterie. Ce fut elle qui apprit à la Reine à être coquette ([a]).

En ce temps-là on parla du mariage de la Reine d'Angleterre. Le comte de Carlisle et le comte Holland, qui furent envoyés ici pour en traiter, donnèrent avis à Buskingham, favori du Roi, qui avait le roman en tête, qu'il y avait en France une jeune reine galante, et que ce serait une belle conquête à faire ; dès lors il y eut quelque commerce entre eux, par le moyen de madame de Chevreuse, à qui le comte Holland en contait ; de sorte que quand Buckingham arriva pour épouser la reine d'Angleterre, la Reine régnante était toute disposée à le bien recevoir. Il y eut bien des galanteries, mais ce qui fit le plus de

(a) Il arriva une chose assez bizarre en ce temps-là. Le jour que le cardinal alla à Luxembourg, où la Reine et lui rompirent, le procureur-général Molé, qu'il avait dessein de faire premier président, n'ayant pas trouvé M. le cardinal chez lui, alla le chercher à Luxembourg. Par malheur le cardinal, descendant par le grand escalier, le vit qui montait par le petit. Il crut que cet homme venait offrir son service à la Reine-mère, et il ne s'en désabusa que longtemps après, qu'il le fit premier président. Il fut trompé au jugement qu'il fit de lui et du président Mélian. Ce Mélian, .président des enquêtes, avait plus de réputation qu'il n'en méritait. Le cardinal le fit procureur-général, et il se trouva que ce n'était nullement un habile homme ; et, au contraire, le procureur-général qu'il fit premier président, parce qu'il ne passait pas pour un grand clerc, se trouva plus habile qu'on ne croyait.

bruit, ce fut que, quand la cour alla à Amiens, pour s'approcher d'autant plus de la mer, Buckingham tint la Reine toute seule dans un jardin ; au moins il n'y avait qu'une madame du Vernet, sœur de feu M. de Luynes, dame d'atours de la Reine, mais elle était d'intelligence et s'était assez éloignée [a]. Le galant culbuta la Reine, et lui écorcha les cuisses avec ses chausses en broderies ; mais ce fut en vain, car elle appela tant de fois, que la dame d'atours, qui faisait la sourde-oreille, fut contrainte de venir au secours [b].

Le cardinal prit soupçon de toutes les galanteries de Buckingham, et empêcha qu'il ne retournât en France, ambassadeur extraordinaire, comme c'était son dessein. Ne pouvant faire

---

[a] Cette dame du Vernet fut chassée pour cela ; mais comme elle avait gagné du bien, feu M. de Bouillon La Marck l'épousa. On disait que ce du Vernet avait été violon, et avait montré à danser aux pages du connétable de Montmorency, en Languedoc. Cependant ils le firent gouverneur de Calais.

[b] Quelques jours après, la Reine régnante étant demeurée à Amiens, soit qu'elle se trouvât mal ou qu'elle ne fût pas nécessaire pour accompagner la Reine d'Angleterre à la mer, car cela n'eût fait que de l'embarras, Buckingham, qui avait pris congé de la Reine comme les autres, retourna quand il eut fait trois lieues ; et comme la Reine ne songeait à rien, elle le voit à genoux au chevet de son lit. Il y fut quelque temps, baise le bout des draps, et s'en va.

mieux, il y vint avec une armée navale attaquer l'île de Ré ([a]).

A son arrivée, il prit un gentilhomme de Saintonge, nommé Saint-Surin, homme adroit et intelligent, et qui savait fort bien la cour. Il lui fit mille civilités, et lui ayant découvert son amour, il le mena dans la plus belle chambre de son vaisseau. Cette chambre était fort dorée ; le plancher était couvert de tapis de Perse, et il y avait comme une espèce d'autel où était le portrait de la Reine, avec plusieurs flambeaux allumés. Après, il lui donna la liberté, à condition d'aller dire à M. le cardinal qu'il se retirerait et livrerait La Rochelle, en un mot, qu'il offrait la carte blanche, pourvu qu'on lui promît de le recevoir ambassadeur en France. Il lui donna aussi ordre de parler à la Reine de sa part. Saint-Surin vint à Paris, et fit ce qu'il avait promis. Il parla au cardinal, qui le menaça de lui faire couper le cou s'il en parlait

([a]) Il y avait une litière et des chevaux de bague dans ses vaisseaux. On a su du cardinal Spada, alors nonce en France (il l'a dit à M. de Fontenay-Mareuil, quand celui-ci était ambassadeur à Rome), que la France et l'Espagne étant sur le point de se liguer pour attaquer l'Angleterre, (c'était le cardinal de Bérulle, alors général de l'Oratoire, et non encore cardinal, qui pressait cette alliance), le comte d'Olivarès avertit le duc de Buckingham du dessein, et cela le fit venir dans l'île, une campagne plus tôt qu'il n'avait résolu. L'Espagne voulait que les huguenots brouillassent toujours la France.

davantage. Depuis, quand la Reine apprit la mort de Buckingham, elle en fut sensiblement touchée. Au commencement elle n'en voulait rien croire, et disait : « Je viens de recevoir de ses lettres. »

Le cardinal apparemment avait déjà en tête ce que je vais raconter. Au voyage de Lyon, où le Roi fut si mal, la Reine-mère demanda en grâce au Roi qu'il chassât le cardinal. Il lui promit de le chasser dès que la paix d'Allemagne serait faite, mais qu'il avait affaire de lui jusque là. Le Roi étant guéri, part et va à Roanne. La Reine-mère était demeurée à Lyon à cause qu'elle avait mal à un pied. De Roanne, le Roi lui écrivit qu'elle se guérît, qu'il lui donnerait bientôt contentement, que la paix d'Allemagne était faite, et qu'il en envoyait la ratification [a].

La Reine-mère fut si aise de cette nouvelle, qu'à la chaude elle fit brûler quelques fagots, comme pour faire une espèce de feu de joie. Le cardinal sut qu'elle avait fait ce feu, et il se douta de quel-

[a] Par grimace, il composa un conseil, et fit Saint-Chaumont ministre d'Etat ; car il ne voulait pas des gens bien forts. Saint-Chaumont qui croyait que l'on donnait cela à son mérite, en eut bien de la joie. Il rencontra Gordes, capitaine des Gardes du Corps, à qui il le dit. « Oh, oh, dit Gordes, tu te moques ! » Il entre en riant à gorge déployée et dit au roi : « Sire, Saint-Chaumont dit que Votre Majesté l'a fait ministre d'Etat ; quelque sot croirait cela ! »

que chose. Il presse le Roi. Le Roi lui confesse tout ; la Reine-mère vient à Roanne. Le cardinal, comme elle communiait à l'église, s'approcha d'elle, et fit signe à Saint-Germain ([a]), qui, comme aumônier, était près d'elle, de se retirer. Il la conjura de lui pardonner ; elle le rebuta : « Ma-« dame, lui dit-il, j'en ferai bien périr avec moi. » C'est de là qu'est venue la rupture sans rime ni raison de la paix de Ratisbonne. A Lyon, tout le monde, c'est-à-dire toutes les cabales, étaient contre le cardinal. Au retour, il fit arrêter le maréchal de Marillac, et le garde des sceaux fut mené à Angoulême ; M. de Châteauneuf eut les sceaux ([b]). Cela irrita furieusement la Reine-mère.

([a]) Celui qui a tant écrit contre le Cardinal. Il s'appelle de Mourgues et est de Paris.

([b]) Ce fut à Ruel, dans la propre maison du Cardinal que le maréchal de Marillac était gardé. M. de Châteauneuf servit bien le cardinal, car il ne laissa lire les avis qu'une fois au lieu de trois fois, et puis dit : « Il y a arrêt ». Chatelet voulait revenir. Quand cela fut fait, le Cardinal leur dit : « Messieurs, il faut avouer que Dieu donne des connaissances aux juges qu'il ne donne pas aux autres hommes ; je ne croyais pas qu'il méritât la mort. » En effet, on ne lui fit son procès que sur des ordres de tirer tant et tant de certains villages du Verdunois pour les exempter de gens de guerre, et l'on disait qu'il avait employé cet argent à bâtir la citadelle de Verdun. Mais il n'en avait point d'ordre. Châteauneuf a été bien payé depuis. Bretagne, conseiller de Dijon, fut pour cela premier président de Metz. On le trouva brûlé ; car un jour, étant demeuré seul, il était tombé dans le feu, et comme il était faible, il ne s'en put tirer.

Le cardinal lui fit parler plusieurs fois, et comme le premier président de Verdun lui eut dit que Son Eminence en avait pleuré cinq fois différentes : « Je ne m'en étonne pas, répondit-elle, il pleure quand « il veut. » Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, homme dévot, mais qui était toujours dans l'adoration du ministère, et qu'on appelait vulgairement *le dévot de la cour*, dit aussi à la Reine-mère qu'il avait vu le cardinal si abattu et si changé, qu'on ne le connaissait plus. Elle dit qu'il se changeait comme il voulait, et qu'après avoir paru gai, un un instant il paraissait demi-mort. Il y eut pourtant je ne sais quelle réconciliation. Peu de temps après se fit la grande cabale des deux reines, de Monsieur et de toute la maison de Guise. Le cardinal désespéré se voulait retirer, mais le cardinal de La Valette lui remit le cœur au ventre. M. de Rambouillet gagna Monsieur [a], et comme

---

[a] Monsieur, par les cabales de la maison de Guise, du duc de Lorraine et de la Reine-mère, sortit de France, mais principalement à cause qu'on n'avait pas tenu parole à Le Cogneux, chancelier de Monsieur et à Puylaurens. M. de Rambouillet, par cette négociation, avait promis à Le Cogneux une charge de président au mortier qu'il eut, et un chapeau de cardinal ; et à Puylaurens un brevet de duc. On n'écrivit point à Rome pour le chapeau, le brevet ne s'expédia point. Ces deux hommes aigrissent leur maître et le font partir. Puylaurens croyait épouser Mme de Phalsbourg qui était veuve. Saint-Chaumont, qui faisait le siège de Nancy que Mme de Phalsbourg défendait,

on croyait le cardinal perdu, le Roi se déclara pour lui. C'est ce qu'on a appelé la *Journée des dupes*. Ce fut à la Saint-Martin, au retour de la Rochelle.

Madame du Fargis fut chassée à cause de ses cabales et non à cause de ses galanteries. Elle s'était jointe à Vaultier et Beringhen, aujourd'hui premier écuyer de la petite écurie. Elle fut quelque temps cachée aux environs de Paris, mais on la découvrit bientôt, et il fallut aller plus loin.

Je mettrai ici ce que j'ai appris de Vaultier. Un Cordelier, nommé le père Crochard ([a]), l'avait pour domestique, comme un pauvre garçon ; madame de Guercheville le fit médecin du commun chez la Reine-mère, à trois cents livres de gages. Or, quand elle fut à Angoulême, et que de Lorme l'eut quittée à Aigres, aux enseignes qu'il disait en son style qu'elle lui avait dit des paroles *plus aigres* que le lieu où elles avaient été dites, elle eut

---

laissa échapper la princesse Marguerite à cheval, et fut disgrâcié pour cela. Depuis elle épousa Monsieur, en Flandres.

On a dit que Puylaurens avait été empoisonné avec des champignons, et on disait que les champignons du bois de Vincennes étaient bien dangereux. Mais il mourut, comme le grand-prieur de Vendôme et le maréchal d'Ornano, à cause de l'humidité d'une chambre voûtée et qui a si peu d'air que le salpêtre s'y forme. Mme de Rambouillet disait plaisamment que cette chambre valait son pesant d'arsenic, comme on dit son *pesant d'or*. Le cardinal de la Valette lui redisait toujours cela.

([a]) Qui suivait partout M. de La Rocheguyon.

besoin d'un médecin. Il ne se trouva que Vaultier, que quelqu'un, qui en avait été bien traité, lui loua fort. Il la guérit d'un érisypèle, et ensuite il réussit si bien et se mit si bien dans son esprit, qu'il était mieux avec elle que personne. D'où vint la grande haine du cardinal contre lui. C'était un grand homme bien fait, mais qui avait de grosses épaules ; il faisait fort l'entendu. Il était d'Arles ; sa mère gagnait sa vie à filer, et on disait qu'il ne l'assistait point.

Le cardinal de Richelieu, dans le dessein qu'il feignait d'avoir de se réconcilier avec la Reine-mère encore une fois, envoya quérir Vitray, aujourd'hui imprimeur du clergé, homme de bon sens, et qui faisait profession d'amitié avec Vaultier, et lui dit qu'il le priait de porter les paroles de part et d'autre. Vitray lui dit qu'il le priait de l'en dispenser ; que souvent on sacrifiait de petits compagnons pour apaiser les puissances. « Non, « reprit le cardinal, ne craignez rien. — Puisque « vous voulez donc, dit Vitray, que j'aie cet « honneur, ne me donnez point à deviner ; dites-« moi les choses sincèrement. — Allez dire à « Vaultier cela et cela », ajouta le cardinal. Il y eut bien des allées et des venues ; enfin la chose en vint à ce point, que le cardinal fit dire à Vaultier, par Vitray, qu'il fallait faire une entrevue chez Vitray même, et que de peur de trop d'éclat,

le Père Joseph irait au lieu de lui. Vaultier répondit : « C'est un piège ; après le cardinal ne manquera pas d'avertir la Reine-mère de cette conférence, et de lui dire que j'ai commerce avec lui « ou avec ses gens. Je ne saurais, ajouta-t-il, « empêcher la Reine-mère d'aller à Compiègne. » Or, le cardinal ne demandait pas mieux que la Reine fît la sottise d'aller à Compiègne, quoiqu'il fît semblant du contraire, qu'il eût offert toutes choses à Vaultier, et qu'il eût résolu d'aller jusqu'au chapeau de cardinal. Car la Reine-mère voulait régner, et ne se contentait pas de donner charges et bénéfices, et d'avoir autant d'argent qu'elle en voulait. La princesse de Conti, et par elle toute la maison de Guise et M. de Bellegarde, la portaient sans cesse à perdre le cardinal. Elle va donc à Compiègne ; on l'y arrête, et on ordonne à Vaultier de retourner à Paris. En chemin on le prend et on le mène à la Bastille. Le cardinal fait dire à Vitray qu'il était fort content de son entreprise ; qu'il n'avait qu'à voir son ami tant qu'il voudrait. Vitray répondit : « Je m'en garderai bien, c'est « un homme qui a eu le malheur de tomber dans « la disgrâce du Prince : je le servirai assez sans « le visiter. » Le cardinal lui manda qu'il y allât librement, qu'il n'y avait rien à craindre pour lui. Il y fut donc. Vaultier lui dit : « Me voilà bien bas, « mais je serai quelque jour le premier médecin

« du Roi. » Cela est arrivé, mais non pas comme il l'entendait, car il croyait que ce serait du feu Roi, et ça été d'un roi qui n'était pas encore au monde. Nous l'avons vu, riche de vingt mille écus de rente, vivre comme un gredin, et prendre de l'argent des malades qu'il voyait. A la fin, il en eut honte et n'en prit plus.

Pour achever ce que je sais de la Reine-mère, j'ajouterai qu'elle ne se put garantir à Bruxelles même des finesses du cardinal pour l'éloigner de là ; car elle était assez près pour faire toujours des cabales contre lui. Il lui fit accroire que si elle rompait avec les Espagnols, il la ferait revenir. Elle feignit donc d'aller à Spa, et deux mille chevaux hollandais la vinrent prendre. Après, il ne se soucia plus d'elle [a]. On dit qu'en ce temps-là elle n'avait d'autre but que de jouir de Luxembourg et du Cours qu'elle avait fait planter, sans se mêler plus de rien. Ainsi elle sortit sottement de Bruxelles, où elle était bien traitée par les Espagnols, qui lui donnaient douze mille écus par mois, dont elle était fort bien payée, et depuis cela

[a] Le cardinal négocia si bien qu'il fit revenir Monsieur. Il maria peu de temps après trois de ses parentes à M. de la Valette, à Puylaurens et au comte de Guiche. Ce fut pour l'attraper (M. de la Valette) qu'il lui fit épouser sa parente. M. d'Epernon, pour avoir mal vécu avec sa femme, s'est attiré toutes les calamités qu'il a eues.

ne fit qu'errer et vivoter misérablement. Saint-Germain ne savait rien du dessein de la Reine-mère. Le cardinal-infant en était persuadé, et lui donna pour vivre une prévôté de douze mille livres de rente ; peut-être voulait-il l'avoir pour le faire écrire contre le cardinal. Cet homme revint à Paris à la mort du cardinal de Richelieu, car il avait autant de revenu que cela en une autre prévôté, en Provence, et n'a point voulu jouir de celle de Flandre, afin qu'on ne le pût pas accuser d'avoir commerce avec l'ennemi. Il vit ici chez sa sœur, à qui il donne douze mille livres de pension. Il a encore trois mille livres de rente d'ailleurs, et quand il tire quelque chose de ses appointements, car il a je ne sais quel emploi ou quelque pension, il le distribue aux deux filles de cette sœur. Il ne veut point disposer de ses deux prévôtés, parce qu'il dit que c'est usurper le droit des collateurs.

Le bonhomme d'Espernon avait été un des plus fermes, mais il fut enfin contraint de *boucquer*, et vint à cheval à Montauban voir le cardinal : « Vous « voyez, lui dit-il, ce pauvre vieillard. » Le cardinal lui en voulait, parce que, durant le siège de La Rochelle, quelqu'un l'ayant trouvé avec un bréviaire, il dit : « Il faut bien que nous fassions le « métier des autres, puisque les autres font le « nôtre. Il appelait son fils le cardinal *valet*. En revanche, il fit grand' peur au cardinal à Bordeaux,

car il l'alla voir suivi de deux cents gentilshommes, et le cardinal était seul au lit. Le cardinal ne le lui a jamais pardonné depuis. Ce bonhomme dit plaisamment, quand le cardinal fut fait généralissime en Italie, que le Roi ne s'était réservé que la vertu de guérir des écrouelles [a] ; et quand

[a] Le cardinal, pour avoir l'amirauté et être maître absolu aussi bien sur mer que sur terre, fit courir le bruit que quelques galions d'Espagne de la flotte des Indes s'étaient perdus vers Bayonne, et fit savoir cette nouvelle au Roi. Au même temps, plusieurs personnes apostées disaient à Sa Majesté que, faute d'avoir quelqu'un qui prît soin des naufrages, on perdrait toute la charge de ces galions et qu'il serait nécessaire de faire un maître et surintendant de la Navigation ; et tout d'un train ils se mirent à examiner qui pourrait bien s'acquitter comme il faut de cet emploi ; et après avoir nommé bien des gens, ils ne trouvaient que M. le Cardinal capable de cette charge ; de sorte qu'ils persuadèrent au Roi de lui en parler. Sa Majesté le proposa au Cardinal, qui d'abord dit qu'il n'était déjà que trop occupé, qu'il succomberait sous le faix, et se fit bien prier pour la prendre. Cette charge rendait celle d'amiral inutile et superflue : aussi M. de Montmorency fut bien aise de traiter de celle d'amiral de Ponant, qu'il possédait. M. de Guise, pour celle de Levant, fit plus de cérémonies, et enfin on lui ôta et l'amirauté, et le gouvernement de Provence.

— Pour montrer la grande puissance du Cardinal, on faisait un conte dont Boisrobert divertit Son Éminence. Le colonel Hailbrun, Écossais, homme qui était considéré, passant à cheval dans la rue Tiquetonne, se sentit pressé. Il entre dans la maison d'un bourgeois, et décharge son paquet dans l'allée. Le bourgeois se trouve là et fait du bruit ; ce bonhomme était bien empêché. Son valet dit au bourgeois : « Mon maître est à M. le Cardinal. — Ah ! Monsieur, dit le bourgeois, vous pouvez chier partout puisque vous êtes à Son Éminence. »

M. d'Effiat fut fait maréchal de France, il lui dit : « Eh bien, monsieur d'Effiat, vous voilà maréchal « de France. De mon temps on en faisait peu, mais « on les faisait bons. »

Le cardinal ne pouvait digérer qu'on lui reprochât qu'il n'était pas de bonne maison, et rien ne lui a tant tenu à l'esprit que cela ([a]).

C'est ce colonel qui disait en son baragouin que quand la balle avait sa commission il n'y avait pas moyen de l'échapper. — Le père Joseph montrait avec son doigt sur la carte : « Nous passerons la rivière là. — Mais, M. Joseph, lui disait-il, votre doigt n'est pas un pont ».

— Le Cardinal fit en sorte que le Roi jeta les yeux sur la Folone, gentilhomme de Touraine, pour lui donner ordre, sans qu'il parut que le Cardinal en sût rien, de se tenir auprès de Son Éminence et d'empêcher qu'on ne l'accablât, et qu'on ne lui parlât que lorsque l'on aurait quelque chose à lui dire. C'était avant qu'il eut un maître de chambre et des gardes. Ce La Folone était le plus beau mangeur de la cour. Quand les autres disaient : « Ah ! qu'il ferait beau chasser aujourd'hui ! — Ah ! qu'il ferait beau se promener ! — Ah ! qu'il ferait beau jouer à la paume, danser, etc... », lui disait : « Ah ! qu'il ferait beau manger aujourd'hui ! » En sortant de table, ses grâces étaient : « Seigneur, fais-moi la grâce de bien digérer ce que j'ai mangé ! »

([a]) Hocquincourt, le père, grand-prévôt, ayant demandé à être chancelier de l'ordre, le cardinal de Richelieu lui dit : « Vraiment ! voilà une belle dignité ! — C'est « pourtant cette dignité-là qui fit votre père chevalier. » Il n'en fut pas mieux en cour pour cela. — Le grand-prieur de la Porte, voyant que le cardinal de Richelieu ne donnait pas la main chez lui au prince de Piémont, depuis duc de Savoie, dit tout haut : « Qui eut jamais pensé que le petit-fils de l'avocat la Porte eut passé devant le petit-fils de Charles-Quint ? »

Les pièces qu'on imprimait à Bruxelles contre lui le chagrinaient aussi terriblement ([a]). Il en eut un tel dépit, que cela ne contribua pas peu à faire déclarer la guerre à l'Espagne. Mais ce fut principalement pour se rendre nécessaire. L'année que les ennemis prirent Corbie, quoiqu'il y eût toujours une petite épargne de cinq cent mille écus chez Mauroy, l'intendant, le cardinal était pourtant bien

— Au siège de La Rochelle, M. de La Rochefoucauld, alors gouverneur de Poitou, eut ordre d'assembler la noblesse de son gouvernement. En quatre jours, il assemble quinze cents gentilshommes, et dit au Roi : « Sire, il n'y en a pas un qui ne soit mon parent ». M. d'Estissac, son cadet, lui dit : « Vous avez fait là un pas de clerc. Les neveux du Cardinal ne sont encore que des gredins et vous allez faire claquer votre fouet. Gare votre gouvernement. » Dès le mois suivant, le Cardinal le lui fit ôter pour le donner à un homme qui n'eut pas tant de crédit. Ce fut Parabelle.

— Quand le duc de Weimar vint à Paris, le comte de Parabelle, assez sot homme, l'alla voir comme un autre, et fut si impertinent que de lui aller demander pourquoi il avait donné la bataille de Nordlingen. Le duc dit à l'oreille au maréchal de La Meilleraye : « Qui est ce fat de cordon bleu ? » Le maréchal lui dit : « C'est une espèce de fou ; ne vous arrêtez pas à ce qu'il dit. — Pourquoi l'a-t-on donc fait cordon bleu ? — Il n'était pas si extravagant en ce temps-là. »

([a]) L'écrit qui l'a le plus fait enrager depuis cela, a été cette satire de mille vers, où il y a du feu, mais c'est tout. Il fit emprisonner bien des gens pour cela ; mais il n'en put rien découvrir. Je me souviens qu'on fermait la porte sur soi pour la lire : ce tyran-là était furieusement redouté. Je crois qu'elle vient de chez le cardinal de Retz ; on n'en sait pourtant rien de certain.

empêché. Le bonhomme Bullion, surintendant des finances, l'alla voir : « Qu'avez-vous, monseigneur [a] ? je vous trouve triste. » Il avait un ton de vieillard un peu grondeur, mais ferme. « Hé, « n'en ai-je pas assez le sujet ? dit le cardinal, les « Espagnols sont entrés, ils ont pris des villes [b] ; « M. le Comte *(de Soissons)* a été poussé de deçà « l'Oise, et nous n'avons plus d'armée. — Il en « faut lever une autre, monseigneur. — Et avec « quoi ? — Avec quoi ? je vous donnerai de quoi « lever cinquante mille hommes et un million d'or « en croupe » (ce sont ses termes). Le cardinal l'embrassa. Bullion avait toujours six millions chez le trésorier de l'Epargne, Fieubet, car c'était celui à qui il se fiait le plus. De là vient la prodigieuse fortune de Lambert [c], le commis du comptant de Fieubet, car il faisait profiter cet argent ; et tel à qui il prêtait cinquante mille livres, quand il le pressait de payer, comme il le faisait exprès, lui jetait un sac de mille francs pour avoir répit. Le

---

[a] Le cardinal a affecté de se faire appeler *Monseigneur.*

[b] Il fut surpris ; car il croyait que les Hollandais mettraient en campagne et lui voulait cependant rafler la Franche-Comté.

[c] Ce Lambert est mort jeune et se tua tellement à amasser du bien qu'il n'en a point joui. Il laissa cent mille livres de rente à son frère. Ce sont les fils d'un procureur des comptes.

cardinal pourtant n'était guère bien informé des choses, de ne savoir pas ce qu'on faisait de l'argent, ni s'il n'y en avait pas de réserve ; mais c'est qu'il voulait voler, et laissait voler les autres.

En ce temps-là, il alla par Paris sans gardes mais il avait du fer à l'épreuve dans les mantelets et dans les cuirs du devant et du derrière de son carrosse, et toujours quelqu'un en la place des laquais. Il menait toujours le maréchal de La Force avec lui, parce que le peuple l'aimait. Le Roi alla à Chantilly, et envoya le maréchal de Châtillon pour faire rompre les ponts de l'Oise. Montatère, gentilhomme d'auprès de Liancourt, rencontra le maréchal, et lui dit : « Que ferons-« nous donc, nous autres de delà la rivière ? il « semble que vous nous abandonniez au pillage. « — Envoyez, dit le maréchal, demander des « gardes à M. Picolomini ; je vous donnerai des « lettres, il est de mes amis ; nous en usâmes ainsi « en Flandre, après la bataille d'Avein. » M. de Liancourt et M. d'Humières ayant appris cela, se joignirent à Montatère. Le maréchal écrit. Picolomini envoie trois gardes, et mande au maréchal que si çeut été le maréchal de Brézé, il ne les aurait pas eus. Picolomini était homme d'ordre ; car ayant logé chez un gentilhomme, il conserva jusqu'aux espaliers, et fit donner le fouet à un page qui y était entré par-dessus les murs. M. de

Saint-Simon, chevalier de l'ordre et capitaine de Chantilly, pour faire le bon valet, alla dire au Roi qu'il y avait un garde à Montatère, que c'était un lieu fort haut, que de là on pouvait découvrir quand le Roi ne serait pas bien accompagné, et le venir enlever avec cinq cents chevaux, car il y avait, disait-il, des gués à la rivière. Voilà la frayeur qui saisit le Roi ; il se met à pester contre Montatère, et dit qu'il voulait que dans trois jours il eût la tête coupée, et que c'était lui qui avait donné ce bel exemple aux autres. Montatère ne se montre point, quoique ce fût au maréchal de Châtillon qu'il s'en fallait prendre. Le Roi lui-même avait donné lieu à la terreur qu'on avait dans le pays, car il avait fait démeubler Chantilly, qui a de bons fossés, et qui est au deçà de la rivière. Cette colère dura deux jours, au bout desquels Sanguin, maître d'hôtel ordinaire, servit au Roi des poires qu'il avait eues de Montatère. Le Roi les trouva bonnes, et demanda d'où elles venaient : « Sire, lui dit-il en riant, si vous saviez « d'où elles viennent, vous n'en voudriez peut-« être plus manger ; mangez, mangez, puis je « vous le dirai. » Après il lui dit : « C'est cet « homme contre qui vous pestiez tant hier qui me « les a données pour vous les servir. » Il se mit à rire, et dit qu'il en voulait avoir des greffes. Enfin M. d'Angoulême fit la paix de Montatère, à con-

dition qu'il ne parlerait point. En effet, le Roi lui dit : « Montatère, je te pardonne, mais point « d'éclaircissement, » et il tourna le dos. Il eût bien mieux fait, ou le cardinal pour lui, de châtier ceux qui s'enfuirent si vilainement de Paris ; car en ce temps-là le chemin d'Orléans était tout couvert des carrosses des gens qui croyaient n'être pas en sûreté à Paris. Barentin de Charonne en fut un. Il fallait en faire un exemple, et le condamner à une grosse amende, riche comme il était et sans enfants.

Dans le dessein de faire une duché à Richelieu, il voulut avoir l'Isle-Bouchard, qui était à M. de La Trémouille ; et pour le faire donner dans le panneau, il envoya des mouchards, qui dirent que le cardinal en donnerait tant ; c'était plus que cette terre ne valait : le duc le crut. Le cardinal lui demande s'il la lui voulait vendre. L'autre lui dit que oui, et qu'il lui en donnait sa parole. « Et moi, « dit le cardinal, je vous donne aussi ma parole de « l'acheter : il faut donc voir, ajoute-t-il, combien « elle sera estimée, car vous ne voudriez pas me « survendre. — Ah ! on m'avait dit, répondit le « duc, que vous en donneriez tout ce qu'on vou- « drait. » Cependant il fallut en passer par là. La forêt seule valait les cent mille écus qu'il en donna. M. de La Trémouille a bien fait de plus fous marchés que celui-là. La Moussaye, son beau-

frère, a tiré de la forêt de Quintin, qu'il lui vendit avec la terre de Quintin, les cinq cent mille francs qu'a coûté le tout. Il a donné une forêt avec le fonds pour moins que le bois ne vaut.

Il [le cardinal] échangea le domaine de Chinon avec le Roi ; et pour n'avoir pas une belle maison dans son voisinage, et qui ne pouvait pas manquer d'être à un prince, puisqu'elle appartenait à Mademoiselle, il obligea M. d'Orléans, comme tuteur, à faire l'échange de Champigny contre le Bois-le-Vicomte, et de raser le château. Il voulut aussi faire raser la sainte chapelle qui y est, et où sont les tombeaux de MM. de Montpensier. Pour cela, il avait exposé au pape (car une sainte chapelle dépend directement du pape) qu'elle menaçait ruine. Innocent X, alors dataire du cardinal Barberin, légat en France, fut délégué pour faire une descente sur les lieux. Il trouva que la chapelle était magnifique et en fort bon état ; et son rapport fut contraire au cardinal, qui n'osa faire une mine sous la chapelle, et dire que c'était le feu du ciel. Depuis, c'est ce qui est cause que Mademoiselle a voulu rentrer dans Champigny, comme nous dirons dans les Mémoires de la régence, et qu'elle y est rentrée. Regardez quelle faiblesse à cet homme, qui eût pu rendre illustre le lieu le plus obscur de France, de croire qu'un grand bâtiment ajouté à la maison de son père ferait beaucoup

pour sa gloire, sans considérer, outre tous les embarras de ce domaine du Roi et de Champigny, que le lieu n'était ni beau ni sain ; car avec tous les privilèges qu'il y a mis, on ne s'y habitue point. Il y a fait des fautes considérables : le principal corps-de-logis est trop petit et trop étroit par la vision qu'il a eue de conserver une partie de la maison de son père, où l'on montre la chambre dans laquelle le cardinal est né, et cela pour faire voir que son père avait une maison de pierres de taille, couverte d'ardoises, en un pays où les maisons des paysans sont de même. Il a encore affecté de laisser, au coin de son parterre, une église assez grande, à cause que ses ancêtres y sont enterrés. La cour est fort agréable et fort ornée de statues. Il n'y a rien plus doré ni plus embelli de tableaux que les dedans ; mais du côté du jardin, la face du logis est ridicule. On y a fait venir des eaux jaillissantes en assez grande quantité [a].

Dans le château ni dans la ville, on ne saurait faire une cave. On en a fait au bout du jardin. La basse-cour est belle, la ville riante, car c'est

---

[a] Les canaux sont de belle eau. C'est une petite rivière qui les fait, et les fossés sont aussi pleins qu'ils sauroient être. Le parc et les jardins sont beaux ; le bois n'y est pas beau, car les chênes n'aiment pas tant le marécage que ces grandes allées de peupliers. Il eût fait quelque chose de bien plus beau à l'Isle-Bouchard.

une ville de carte ; l'église est fort agréable ; les maisons de la ville sont toutes d'une même structure, et toutes de pierres de taille. Elles ont été bâties par ceux qui étaient dans les finances, dans les partis et dans la maison du cardinal. Il n'a pas eu la satisfaction de voir Richelieu ; il avait trop d'affaires. A Paris, il s'est amusé encore à garder une chambre de l'hôtel de Rambouillet ([a]), et par cette fantaisie il a gâté son principal corps-de-logis ; il a bâti à la ville et aux champs en avaricieux. Il faut dire aussi, comme il est vrai, que d'abord il n'a pas eu un si grand dessein, et que tout n'a été fait qu'à bâtons rompus. Pour avoir la place nécessaire, il voulut acheter la maison où pendait l'enseigne des *Trois Pucelles*. Au commencement, il y alla par la douceur et se mit à la raison ; mais le bourgeois à qui elle appartenait disait sottement que c'était l'héritage de ses pères. Le cardinal s'irrita enfin, et le fit mettre, par une vengeance honteuse, à la taxe des *aisés*. Après, il eut sa maison comme il voulut ([b]).

([a]) L'hôtel de Rambouillet d'aujourd'hui était à M. de Pisani.

([b]) Il laissa le Palais-Cardinal, comme on voit par son testament, au Dauphin, pour loger le Dauphin ou du moins l'héritier présomptif de la couronne. Quand la cour y alla loger peu de temps après la mort du feu roi, on fit mettre : *Palais Royal*. Cela fut fort ridicule de changer cette inscription. En 47, Mme d'Aiguillon prit

Il laissa mettre à cette taxe [des *aisés*] Barentin de Charonne ([a]), qui avait été son hôte tant de fois. Ce n'est pas qu'il ne le méritât bien, car il était fort riche, et lui avait fait une sottise, en criaillant pour un bout de chandelle qu'on avait mis contre une muraille, qui noircit quelque misérable détrempe. Pensez que ce n'était pas du consentement du cardinal, qui était fort propre, et qui ne gâtait jamais rien. On n'a point vu de maison mieux tenue ni mieux réglée que la sienne. Barentin fut si sot qu'il en mourut d'affliction, tant il était vilain et intéressé. Pour excuser le cardinal, on disait que deux ou trois petits désordres comme cela qui étaient arrivés à Charonne, et le peu de civilité de ces gens-là, qui ne lui cédaient pas toute leur maison, quoiqu'elle ne fût pas trop grande, le dispensaient de les exempter de la taxe, et qu'il avait peur qu'on ne criât contre lui d'épargner Barentin, quand des gens médiocrement à

---

son temps et ayant représenté le tort que cela faisait à son oncle, on lui promit de remettre : *Palais-Cardinal.* Le peuple disait que c'était que la reine l'avait donné au cardinal Mazarin.

Mme de Rambouillet disait à Mme d'Aiguillon : « Madame, s'il plaisait à M. le Cardinal de traiter M. de « Rambouillet comme son hôtel, il l'agrandirait honnête- « ment. » Le service qu'il lui a rendu en gagnant Monsieur à la Journée des dupes le méritait bien.

([a]) Dans sa maison de Charonne.

leur aise étaient taxés. Cependant, cela ne sonna point bien dans le monde.

A Ruel, pour parler tout de suite de ses bâtiments, on ne trouvera pas non plus grand' chose ; mais il affectait d'être auprès de Saint-Germain [a].

Le Père Caussin, jésuite, qui avait eu la place du Père Arnoux, s'avisa de faire une cabale contre le cardinal avec La Fayette, fille de la Reine, dont le Roi était amoureux à sa mode. M. de Limoges, oncle de la demoiselle, y entrait aussi ; madame de Senecey, qui était sa bonne amie, en fut chassée, et La Fayette [se fit] religieuse. Voici comme cela se découvrit.

M. d'Angoulême, alors veuf [b], était allé prier le cardinal de souffrir qu'une Ventadour, abbesse de... en basse Normandie, à qui le cardinal avait fait ôter son abbaye pour des libelles qu'elle avait faits contre lui, pût être reçue dans quelque religion à Paris, afin qu'elle ne fût pas sur le pavé. Le cardinal le lui accorda. En s'en retournant, il fut aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, où le Père Caussin lui dit que le Roi, touché de compassion pour son peuple, avait résolu de chasser le cardinal de Richelieu ; que c'était le plus scélérat

[a] Pour la Sorbonne, c'est sans doute une belle pièce, mais sa nièce ne fait point achever l'autel, quoiqu'elle y soit obligée, aussi bien qu'à faire faire son tombeau.

[b] C'est le bâtard de Charles IX.

des humains, et qu'il avait jeté les yeux sur lui pour le faire cardinal, et le mettre en la place de l'autre. Voyez l'homme de bien qu'il prenait ! Le bonhomme, qui connaissait bien le Roi, remercia le Père Caussin. Il part, et se met à rêver à ce qu'il avait à faire. Il conclut de parler sur l'heure à M. de Chavigny. Chavigny l'embrasse, et lui dit : « Vous nous donnez la vie ! il y a six mois qu'on « ne peut deviner ce qu'a le Roi. » Chavigny, sans attendre davantage, court vite à Ruel. Le lendemain M. d'Angoulême s'y rend, et ils vont tous ensemble trouver le Roi. Le cardinal, en riant, dit : « Sire, voici ce méchant, ce perfide, ce scélérat ; « il faut mettre M. d'Angoulême en sa place. ». Le Roi se mit à rire avec eux, mais du bout des dents, et dit : « Il y a quelque temps que je m'aper« çois que le pauvre Père Caussin s'affaiblit. » M. le comte d'Alais eut pour cela le gouvernement de Provence.

Un peu après cela, comme M. d'Angoulême courait un daim avec le Roi dans le bois de Vincennes, le Roi lui dit : « Bonhomme, voyez-vous ce donjon ? Il n'a pas tenu à M. le cardinal qu'on « ne vous y ait mis. — Par le corps-dieu, Sire, dit « le bonhomme, je l'avais donc mérité, car il ne « vous l'aurait pas conseillé autrement. »

Le Père Caussin est mort d'une bizarre manière. Il se mêlait d'astrologie, et trouva qu'il devait

mourir un certain jour ; ce jour-là, sans autre mal, il se met en son lit et meurt. La Reine-mère croyait aussi très-fort aux prédictions, et elle pensa enrager quand on l'assura que le cardinal prospérerait et vivrait long-temps ([a]).

Le cabinet assurément donnait de l'exercice au cardinal, aussi dépensait-il fort en espions. Le Roi était faible et n'osait rien faire de lui-même. Une fois on trouva qu'il avait été bien hardi de donner un évêché : ce fut celui du Mans, vacant par la mort d'un Lavardin. Le Roi le sut avant que le cardinal en eût l'avis, et dit à un de ses aumôniers, nommé La Ferté, qu'il le lui donnait. La Ferté alla trouver le cardinal, et lui dit en tremblant que le roi lui avait donné l'évêché du Mans, sans qu'il le lui eût demandé. « Oh ! voire ! dit le cardinal, « le Roi vous a donné l'évêché du Mans ; il y a « grande apparence à cela ! » Ce garçon croyait qu'on le lui ôterait, et qu'on lui donnerait quelque petite chose en la place. Mais le Roi dit au cardinal, la première fois qu'il le vit : « J'ai donné « l'évêché du Mans à La Ferté. » Le cardinal, voyant cela, porta ce respect au Roi que de ne pas défaire ce qu'il avait fait. Ce La Ferté était

---

([a]) La Reine-mère croyait que les grosses mouches qui bourdonnent entendent ce qu'on dit et le vont redire ; quand elle en voyait quelqu'une, elle ne disait rien de secret.

fils d'un conseiller de Rouen, qui ne le put pas faire conseiller d'église dans son parlement, car il était cadet. A Paris, il trouva une charge d'aumônier pour vingt mille livres. Le père, quoique assez mal intentionné pour lui, y consentit. Une sœur qu'il avait à Paris le nourrissait. Il se rendit fort assidu, et le Roi l'aimait sans le témoigner.

La première conquête qu'on fit en Flandre, ce fut celle de Hesdin. Le grand-maître de La Meilleraye commandait une attaque, et Lambert l'autre ; Lambert avait un ingénieur qui avait servi les États : cet homme fit les choses dans l'ordre et comme il les fallait faire. Le grand-maître ne voulut pas avoir la patience. Il fit tuer bien des gens, et avançait moins que l'autre. Il envoie quérir cet ingénieur. « Combien me demandez-« vous de jours ? — Monsieur, ne plus ne moins « qu'à l'autre attaque. Il faut tant de temps pour « passer le fossé. » Il fallut, afin que le grand-maître eût l'honneur de la prise, et qu'on le fît maréchal de France sur la brèche, retarder l'attaque de Lambert. Ce fut là que le grand-maître, dans une disette d'argent, proposa au cardinal de faire quatre autres intendants des finances à deux cent mille livres pièce. Le cardinal lui dit : « Mon-« sieur le grand-maître, si on vous disait : Vous « avez un maître d'hôtel qui vous vole ; mais vous « êtes trop grand seigneur pour n'être volé que

« par un homme, prenez-en encore quatre ; le « feriez-vous ? » Une autre fois il lui dit, du temps que Laffemas faisait la charge de lieutenant civil par commission, qu'il connaissait un homme qui donnerait huit cent mille livres de cette charge. « Ne me le nommez pas, dit le cardinal, il faut que « ce soit un voleur. »

Hesdin se rendit huit jours plus tôt qu'il n'aurait fait, à cause d'une lettre en chiffres qu'on intercepta, par laquelle ceux de dedans demandaient secours. Rossignol la déchiffra, et fit répondre en même chiffre, au nom du cardinal-infant, qu'on ne les pouvait secourir, et qu'ils traitassent. A La Rochelle, il déchiffra aussi une lettre qui donna courage au cardinal et l'affermit dans son dessein ([a]).

Ce Rossignol était un pauvre garçon d'Alby, qui

([a]) Durant le siège de La Rochelle, feu M. le Prince, comme on était en peine de déchiffrer des lettres en chiffre, se ressouvint qu'il avait vu à Albi un jeune homme appelé Rossignol, qui avait du talent pour cela. Il en donna avis au Cardinal qui le fit venir. Il rencontra d'abord et dit à Son Éminence : « L'espérance des Rochelais n'est que du vent. Ils s'attendent à un secours par mer. Les Anglais leur en promettent. » Ce Cardinal fit fort valoir cette science et il tâcha le plus qu'il put de faire croire qu'il n'y avait point de chiffre que Rossignol ne déchiffrât. Cela ne lui fut pas inutile contre les cabales.

n'était pas mal habile à déchiffrer. Le cardinal le gardait bien autant pour faire peur aux gens que pour autre chose. Il a fait fortune, et est aujourd'hui maître des comptes à Poitiers. Il était devenu dévot jusqu'à se donner la discipline. En 1653, il reçut quatorze mille écus pour trois ans de pension. Le cardinal Mazarin a cru qu'il lui était utile pour les chiffres mentaux. Ni lui ni tête d'homme ne les saurait déchiffrer que par hasard. On dit qu'il n'en a jamais déchiffré qu'un. Au reste, c'était une pauvre espèce d'homme. Il comptait familièrement au cardinal de Richelieu les honneurs qu'on lui avait faits à Alby : « Mon-« seigneur, disait-il, ils n'osaient m'approcher ; « ils me regardaient comme un favori ; moi, je « vivais avec eux comme auparavant. Ils étaient « tout étonnés de ma civilité. » Le cardinal levait les épaules, et dit à Desmarest, après que l'autre fut sorti : « Je vous prie, tirez-lui les vers du nez. » Desmarest l'accoste et lui dit : « Vous en avez « tantôt bien donné à garder à Monseigneur. — « Pardieu, dit Rossignol, point du tout, je ne lui « en ai pas dit la moitié ; mais je veux vous tout « conter à vous. » Lâ-dessus, il hâble tout son soûl. « Mais il faut, ajouta-t-il, que je vous die « quelques-uns de mes bons mots. Il y avait un « juge qui n'osait quasi m'approcher ; je l'em-« brasse, et lui dis en riant : *Souvenez-vous de*

« *l'Albergat.* » C'était un cabaret où ils avaient bu ensemble ([a]).

Quand le duc de Lorraine manqua au traité qu'il avait fait à Saint-Germain avec le Roi, le cardinal, pour consoler Sa Majesté par quelque épargne, car rien ne le consolait tant, se doutant que dix mille pistoles que le duc avait reçues étaient encore à Paris, mit le commissaire Coiffier en quête, et lui en promit six cents. Coiffier, par hasard, connaissait un Lorrain qui était assez bien avec le duc ; il va chez cet homme, et lui dit : « On veut vous arrêter pour telle chose. » Le Lorrain lui avoue qu'il avait cet argent : « Eh bien ! donnez-le-moi, et on ne vous arrêtera pas, « je vous en donne ma parole. » Le Lorrain le lui donne ; Coiffier le porte au cardinal, et le cardinal au Roi. Les six cents pistoles promises furent payées.

([a]) On a su du maréchal de La Meilleraye qu'un homme vêtu à l'espagnole vint demander à parler au cardinal de Richelieu tête à tête et qu'après bien des allées et des venues, voyant qu'il s'obstinait à parler sans témoins, on fut obligé de le fouiller. Il lui proposa, moyennant une somme de douze mille écus par mois de lui faire savoir tout ce qui se passerait dans le Conseil d'Espagne. Le cardinal accepta le parti, résolu de hasarder le premier mois. Depuis il continua. On portait l'argent dans un certain égout, vers Fontarabie, où l'on trouvait des relations de tout ce qui s'était passé. Je ne sais pas précisément quand cela a commencé et combien cela a duré.

Le cardinal tenait parole ; on le verra en ce que je vais conter. Il y avait un ingénieur nommé de Meuves, qui, un jour, avait dit étourdiment : « Il « ne faut qu'acheter deux maisons vis-à-vis, dans « la rue Saint-Honoré, et par-dessous la rue faire « une mine, et y mettre le feu quand le cardinal « passera. » Jugez si cela est fort faisable. Le cardinal a avis de cela, et que cet homme avait un secret pour rompre le fer avec une certaine liqueur. Cela lui fait peur, il résout de se défaire de cet homme. Ce de Meuves avait entrée à l'Arsenal, et le grand-maître prétendait tirer de grands avantages de ce secret, en surprenant des villes où il y a des grilles de fer pour donner passage à quelque ruisseau. Un soir, cet homme avait promis à quelqu'un d'aller coucher à Saint-Cloud ; il était tard ; il s'avise d'aller rompre la chaîne de quelque bateau avec sa drogue, prend son laquais avec un flambeau allumé pour passer sous les ponts. Cette même nuit-là le feu se prit au Pont-au-Change. Voilà un beau prétexte. On accuse de Meuves d'y avoir mis le feu, et par malice. Le cardinal nomme pour chef de ses commissaires (tous conseillers au Châtelet, qui jugent prévôtalement les incendiaires) M. des Cordes, un homme qui a mérité qu'on écrivît sa vie ([a]), afin que ce juge incorrup-

([a]) M. de Vence, Antoine Godeau, l'a écrite.

tible ne l'emportant pas sur les autres, on pût dire cependant : « Il a été condamné par M. des Cordes. » Le cardinal songea à avoir le secret. Il envoie quérir le clerc de M. des Cordes, nommé de Nieslé, de qui nous tenons cette particularité. De Nieslé lui apporta de la drogue, car on en avait trouvé chez de Meuves quand on le prit. Le cardinal en voulut voir l'expérience. On en frotta les fiches d'une armoire. Au bout d'un demi-quart d'heure, les ais de l'armoire tombent à terre. Le cardinal, voyant cela, ne s'obstina plus à vouloir avoir ce secret comme il avait fait, « parce, dit-il, « qu'il n'y aurait plus rien de sûr. » Avant cela, il l'avait fait demander à de Meuves, qui répondit qu'il ne le donnerait point, si on ne lui promettait la vie. « Je ne la lui promettrai point, dit le car- « dinal ; car il lui faudrait tenir parole, et je veux « qu'il meure. » En effet, il fut pendu. Voyez le plaisant scrupule ! il ne veut pas manquer de parole, et fait mourir un innocent. Un politique, ou plutôt un tyran comme lui, regarde que manquer de parole décrie, au lieu que peu de gens sauront qu'on a fait mourir cet homme injustement ([a]).

([a]) Un baron du Languedoc dont j'ai oublié le nom, parent de M. de Cavoye, avait trouvé une sorte de boulets creux qu'on emplissait de poudre à canon, et qui, avec une certaine mèche qui s'allumait quand on

Par ambition, le cardinal voulait accommoder les religions, et méditait cela de longue main. Il avait déjà corrompu quelques ministres en Languedoc : ceux qui étaient mariés, avec de l'argent

---

tirait le canon, crevaient en terre et faisaient quasi autant d'effet qu'une mine. Le feu roi Louis XIIIe en fit l'épreuve à Versailles où exprès on fit construire une demi-lune de terre. Saint-Août, lieutenant-général de l'artillerie, envoya par malice de méchante poudre ; le baron s'en plaignit ; le Roi se fâcha. Saint-Août vint et en apporta de bonne. L'effet fut grand. Le Roi présenta le baron au cardinal à Ruel : le Cardinal feignit d'être ravi ; mais à cause que cela ôtait le grand profit à l'artillerie, en réduisant l'équipage au quart des charrettes, il fit si bien qu'on ordonna à cet homme de se retirer. Rien n'était plus utile pour les ouvrages de terre.

Des Vallées. Il y avait à Vitry, en Bretagne, un avocat peu employé, nommé Des Vallées. Cet homme était si né aux langues qu'en moins de rien il les devinait et en faisait la syntaxe et le dictionnaire. En cinq ou six leçons, il montrait l'hébreu. Il prétendait avoir trouvé une langue matrice qui lui faisait entendre toutes les autres. Le cardinal de Richelieu le fit venir ici ; mais il se brouilla avec de Muys, le professeur en langue hébraïque, et un autre, peut-être était-ce Sionita, cet homme du Liban qui travaillait à la Bible de Le Geay. Le Pailleur qui était de ses amis, lui avait demandé sur toutes choses de ne les point choquer. Un jour que Le Pailleur, en voyant quelques épreuves de ce travail, demanda si cela était corrigé, des Vallées dit : « Voire ! ce ne sont que des ignorants. » De Muys sut cela et le décria. Le cardinal de Richelieu voulait pourtant qu'il fît imprimer ce qu'il savait de cette langue matrice : « Mais (disait-il) vous me faites divulguer mon secret, donnez-moi donc de quoi vivre. » Le Cardinal le négligea et le secret a été enterré avec des Vallées.

et ceux qui ne l'étaient pas, en leur promettant des bénéfices. Il avait dessein de faire faire une conférence, et d'y faire députer ceux qu'il avait gagnés, qui, donnant les mains, engageraient le reste à faire de même. En cette intention, il jette les yeux sur l'abbé de Saint-Cyran, homme de grande réputation et de grande probité, pour le faire le chef des docteurs qui disputeraient contre les ministres. Saint-Cyran lui dit qu'il lui avait fait beaucoup d'honneur de le croire digne d'être à la tête de tant d'habiles gens, mais qu'il était obligé en conscience de lui dire que ce n'était point la voie du Saint-Esprit, que c'était plutôt la voie de la chair et du sang, et qu'il ne fallait convertir les hérétiques que par les bons exemples qu'on leur donnera. Le cardinal ne goûta nullement cette remontrance, et ce fut la véritable cause de la prison de Saint-Cyran.

En Languedoc, le cardinal envoya quérir un des ministres de Montpellier, nommé Le Fauscheur, natif de Genève. Il le voulait gagner à cause de sa réputation. Il lui envoya dix mille francs. Ce bonhomme fut fort surpris. « Hé ! pourquoi m'en-« voyer cela ? dit-il à celui qui le lui apportait. — « M. le cardinal, dit cet homme, vous prie de « prendre cette somme comme un bienfait du « Roi. » Le Fauscheur n'y voulut point entendre. Le cardinal le trouva mauvais, et le pauvre ministre

fut interdit fort longtemps, jusqu'à ce qu'il eût permission de prêcher à Paris. Un de ses confrères, nommé Mestrezat, rapporta dix mille écus aux héritiers d'un homme qui les lui avait donnés en dépôt, sans qu'eux ni qui que ce soit au monde en sût rien ([a]).

([a]) J'ai appris qu'une des choses qui donna autant d'occasion à la réforme des monastères, principalement de dames, fut la folie d'une Mme de Frontenac, religieuse à Poissy, qui, non contente de faire l'amour, s'avisa de danser un ballet avec cinq autres religieuses et leurs six galants. Ils allèrent à Saint-Germain où le Roi était. On crut d'abord que ce ballet venait de Paris, mais dès le lendemain matin on sut l'affaire, et le jour même les six religieuses furent envoyées en exil. Avant cela elles avaient chacune leur logement à part et leur jardin, et mangeaient en leur particulier, si elles voulaient.

Variante. Ce qui lui fit venir la pensée de réformer, fut l'insolence de deux religieuses de Poissy, qui vinrent danser une entrée de ballet à Saint-Germain, devant le Roi, avec leurs deux galants. On les suivit, on les reconnut. L'une était fille de M. de Frontenac, premier maître d'hôtel, et l'autre aussi était de bon lieu, mais je n'ai pu savoir son nom. Elles furent cachées à Poissy, je ne sais combien de jours ; on ne put jamais obtenir de la prieure qu'elle leur pardonnât et les reçut à faire pénitence, disant qu'elles gâteraient les autres. La Frontenac n'en a jamais eu de véritable repentir ; ses parents lui firent donner un hôpital à Dourdan, où elle a vécu avec beaucoup de scandale. L'autre fut reçue dans un monastère de Provence, où elle fit de grandes austérités et mourut peu de temps après.

Le cardinal qui avait alors besoin de la cour de Rome, envoya l'évêque de Chartres, Valencay, trouver un vieux docteur de Sorbonne nommé Filesac, et lui dit, de la part de Son Éminence, qu'on le priait d'examiner telle et

Le cardinal a eu quelquefois bien autant d'heur que de science ([a]), car, après avoir poussé M. le

telle affaire, et de voir en quoi on pouvait gratifier le pape. Ce bonhomme lui répondit : « Monsieur, j'ai passé « quatre-vingts ans ; pour examiner ce que vous me pro- « posez, il me faut six mois ; car je serai obligé de revoir « six gros volumes de recueils que voilà ! — Bien, dit le « prélat, je reviendrai dans le temps que vous me mar- « quez. » Le terme venu, M. de Chartres retourne : le vieillard lui dit : « On a bien des incommodités à mon « âge : je n'ai pu lire encore que la moitié de mes recueils. » Le prélat voulut gronder et l'intimider : « Voyez-vous, « lui répondit-il, monsieur, je ne crains rien. Il n'y a pas « plus loin de la Bastille au paradis que de la Sorbonne : « vous faites un métier bien indigne de votre rang et de « votre naissance ; vous en devriez mourir de honte. « Allez, et ne mettez jamais le pied dans ma chambre. »

Un autre, nommé Richer, proviseur du collège du cardinal Le Moine, fut plus tourmenté. On lui défendit de sortir de son collège ; on le lui donna pour prison. Après, on l'obligea, dans la chambre du Père Joseph, chez le cardinal de Richelieu, de signer des choses qu'il ne voulait point signer. On le voulait ensuite renvoyer en carrosse, comme on l'avait amené, il dit qu'il voulait faire exercice, mais c'était qu'il voulait entrer chez le premier notaire, où il fit des protestations contre la violence qu'on lui avait faite.

Le livre intitulé *Optatus Gallus* fut fait par le docteur Hersent de concert avec le nonce du Pape, pour montrer que le cardinal de Richelieu tendait à faire un schisme en France.

([a]) Mal informé de la disposition où étaient les Catalans, il leur donna la carte blanche, au lieu qu'eux la lui eussent donnée ; car ils étaient résolus d'appeler le Turc, s'il faut ainsi dire, plutôt que de se soumettre à l'Espagne. Cette faute a horriblement coûté à la France, car la Catalogne a tiré bien de l'argent. On payait tout comme dans une hôtellerie, et cette principauté, et par conséquent l'Espagne, s'enrichissaient à nos dépens.

comte de Soissons à bout, il lui oppose à la vérité un bon chef, mais une très-faible armée. Lamboy n'eut pas de peine à défaire le maréchal de Châtillon. En conscience, n'importait-il pas au moins autant au cardinal que le grand-maître eût la gloire de prendre Aire, que de battre M. le Comte (a) ? On a cru sur cela qu'il était assuré de le faire tuer dans le combat. C'est une chanson : cela se serait découvert avec le temps. Tout le monde croit que M. le Comte, en voulant lever sa visière avec le bout de son pistolet, se tua lui-même ; et s'il ne se fût point tué, où en était l'Éminentissime ? Toute la Champagne, dont M. le Comte était gouverneur, eût ouvert les portes aux victorieux. Tous les malcontents se fussent joints à lui ; le Roi même eût peut-être été bien aise de se défaire d'un ministre qui lui était à charge, et qu'il craignait ; car le cardinal n'était pas comme celui-ci [Mazarin] ; il avait de véritables amis, et des créatures qui ne lui eussent jamais manqué.

Quand on apporta la nouvelle de la défaite de M. de Châtillon, le cardinal fut cinq heures durant au désespoir et ne se remit que quand on lui vint

(a) Ayant appris la défaite du maréchal de Châtillon, à Sedan, il envoya ordre au maréchal de La Meilleraye de laisser l'armée au maréchal de Guiche, et de l'aller trouver à Rethel avec son régiment de cavalerie, celui de La Meilleraye. Depuis, le maréchal fut contremandé.

dire la mort de M. le Comte ([a]). Dans ce combat, le marquis de Praslin, fils du maréchal, eut cent coups après sa mort. On croit qu'il avait donné parole à M. le Comte, et puis lui avait manqué ; c'était un homme de service, mais un méchant homme. Il avait fait longtemps l'impie ; et pour se remettre en bonne réputation de ce côté-là, il feignit une apparition. Mais le cardinal de Richelieu s'en moqua ([b]).

([a]) M. de Bouillon, après cela, fit une paix de pair à pair avec le Roi. Le Cardinal en achevant le traité dit : « Il y a encore une condition à ajouter ; c'est que Mme de Bouillon croira que je suis son très humble serviteur ». Après cela, M. de Bouillon se va sottement engager avec M. d'Orléans et M. le Grand [Cinq-Mars]. Son père lui avait tant recommandé de se tenir dans son petit corps de garde, et il va cabaler quand il commande en Piémont. On le prit à la tête de son armée, et sa femme fut contrainte de rendre Sedan pour lui sauver la vie. Il ne témoigna pas grande constance dans la prison. M. le Comte (*de Soissons*) avait mis dans ses enseignes : *Pour le roi, contre le cardinal* ; M. de Bouillon : *Ami du Roi, ennemi du cardinal.* M. de Guise, une chaise renversée et un chapeau rouge dessus, avec ces mots : *Deposuit potentem de sede.* Le prince de Simmeren, de la maison palatine, était à Sedan lorsque M. le Comte s'y retira. Étant retourné en son pays, quand la bataille de Sedan fut donnée, il écrivit naïvement cette lettre à M. le comte de Soissons : « Le bruit court ici que vous avez » gagné la bataille, mais que vous y avez été tué. » Mandez-moi ce qui en est, car je serais très fâché de » votre mort. » Le comte de Roussi m'a dit avoir vu la lettre.

([b]) Saint-Ibar a été la cause du malheur de M. le Comte ; car il lui mit dans la tête de faire le fier et de terrasser le Cardinal.

Cela me fait souvenir d'un savant médecin de la Faculté, nommé Patin, qui tout de même a feint qu'un de ses malades à qui il fit promettre à l'article de la mort de lui venir dire s'il y avait un purgatoire, lui était apparu un matin, sans lui rien dire, car ces gens qui reviennent de l'autre monde ne parlent jamais.

Le cardinal était avare ; ce n'est pas qu'il ne fît bien de la dépense, mais il aimait le bien. M. de Créqui ayant été tué d'un coup de canon en Italie, il alla voir ses tableaux, prit tout le meilleur au prix de l'inventaire, et n'en a jamais payé un sol. Il fit pis, car Gilliers, intendant de M. de Créqui, lui en ayant apporté trois des siens par son ordre, et lui en ayant présenté un qu'il le priait d'accepter, le cardinal dit : « Je les veux tous trois », et les doit encore.

Il ne payait guère mieux les demoiselles que les tableaux. Marion de l'Orme alla deux fois chez lui [a]. A la première visite, il la reçut en habit de satin gris de lin, en broderie d'or et d'argent, botté et avec des plumes. Elle a dit que cette barbe en pointe et ces cheveux au-dessus de l'oreille faisaient le plus plaisant effet du monde. Après ces deux visites, il lui fit présenter cent pistoles par

[a] J'ai oui dire qu'une fois elle y entra en homme : on dit que c'était un courrier. Elle-même l'a conté.

des Bournais, son valet de chambre, qui avait fait le maquerellage. Elle les jeta, et se moqua du cardinal.

On l'a vu plusieurs fois avec des mouches, mais il n'en mettait pas pour une.

Une fois, il voulut débaucher la princesse Marie, aujourd'hui la reine de Pologne. Elle lui avait envoyé demander audience. Il se tint au lit ; on la fit entrer toute seule, et le capitaine des gardes fit retirer tout le monde. « Monsieur, lui dit-elle, « j'étais venue pour... » Il l'interrompit : « Ma- « dame, lui dit-il, je vous promets toute chose ; « je ne veux point savoir ce que c'est. Mais « madame, que vous voilà propre ! jamais vous « ne fûtes si bien ! Pour moi, j'ai toujours eu une « inclination particulière à vous servir. » En disant cela, il lui prend la main ; elle la retire et lui veut conter son affaire. Il recommence et lui veut prendre encore la main. Elle se lève et s'en va.

Pour madame d'Aiguillon et madame de Chaulnes, nous dirons cela ensuite quand nous viendrons à l'*Historiette* de madame d'Aiguillon. Le cardinal aimait les femmes ; mais il craignait le Roi, qui était médisant ([a]).

([a]) La Rivière, qui est mort évêque de Langres, disait que le cardinal de Richelieu était sujet à battre ses gens ;

Le cardinal raillait quelquefois assez fortement et sans grand fondement ([a]). Durant le siège d'Arras il m'arriva d'écrire une épître en vers au petit Quillet, médecin du maréchal d'Estrées. Il était alors à la cour, à Amiens, pour cette belle guerre de Parme. Le paquet était adressé chez Bautru,

---

qu'il a plus d'une fois battu le chancelier Séguier et Bullion. Un jour que ce surintendant des finances refusait de signer une chose qui suffisait pour lui faire faire son procès, il prit les tenailles du feu et lui serrait le cou en lui disant : « Petit ladre, je t'étranglerai ». Et l'autre répondait : « Etranglez, je n'en ferai rien. » Enfin il le lâcha, et le lendemain, Bullion, à la persuasion de ses amis qui lui remontrèrent qu'il était perdu, signa tout ce que le Cardinal voulut.

Le Cardinal était rude à ses gens et toujours en mauvaise humeur. Il est vrai qu'il se contraignait assez aisément.

— Il a, dit-on, quelquefois frappé Cavoie, son capitaine des Gardes, et autres, transporté de colère. On dit que le Mazarin en a fait autant à Noailles, quand il était son capitaine des Gardes.

([a]) M. de Chavigny délibéra de faire appeler l'hôtel de Saint-Paul l'hôtel de Bouteillier, et de le mettre sur la porte. Le cardinal de Richelieu s'en moqua, et lui dit : « Tous les Suisses y voudront aller boire : ils liront l'hôtel *de la bouteille* ». L'archevêque de Tours signait toujours Le Bouteillier, prétendant venir des comtes de Senlis. Dans la vérité, ils sont venus d'un paysan de Touraine qui se transplanta à Angoulême ; son fils eut quelque charge. Du côté des femmes, ils viennent de Ravaillac, c'est-à-dire d'une sœur de Ravaillac : au moins en sont-ils bien proches. Le père de l'Archevêque et du surintendant était avocat à Paris, et avait écrit l'histoire de Marthe Brossier, cette fille qui faisait la possédée ; ils l'ont supprimée autant qu'ils ont pu.

ami de Quillet. Par hasard on le porta à Nogent, son frère, qui voulut avoir le plaisir de l'ouvrir, puisqu'il lui avait coûté un quart d'écu, car c'est le plus avare des humains. Nogent porta cette bagatelle chez le cardinal pour l'en faire rire. Son Eminence prit occasion de railler, (à cause qu'il y avait quelques endroits qui pouvaient convenir à M. de Bullion ([a]), qui était, aussi bien que Quillet, petit, gros, rouge, et aimant la bonne chère, il prit occasion de railler Senectère, qui était le courtisan de Bullion ; et Senectère lui ayant remontré que le nom de Quillet y était : « Qu'im-« porte, dit-il, que ce soit pour M. de Bullion ou « pour le médecin de votre ami ? c'est à vous à « faire faire réponse, » et il lui mit la lettre entre les mains. Il la rendit depuis à Quillet, et lui dit d'un air fort chagrin, car il avait peur que Bullion ne le sût, qu'il recommandât bien à ses amis de n'écrire jamais aux lieux où serait la cour des choses qui pussent s'appliquer à plus d'une personne. Si mon père eût su cela, et qu'après il lui fût arrivé quelque désordre dans ses affaires, il m'eût voulu faire accroire que ma poésie en eût été cause.

([a]) On appeloit Bullion le *Gros Guillaume raccourci*. Les gens de lettres le haïssaient, car il faisait profession de les mépriser.

En ce temps-là il [le cardinal] dit en riant à Quillet, qui est de Chinon : « Voyez-vous ce « petit homme-là ? il est parent de Rabelais, et « médecin comme lui. — Je n'ai pas l'honneur, dit « Quillet, d'être parent de Rabelais.—Mais, ajouta « le cardinal, vous ne nierez pas que vous ne soyez « du pays de Rabelais. — J'avoue, monseigneur, « que je suis du pays de Rabelais, reprit Quillet, « mais le pays de Rabelais a l'honneur d'appar- « tenir à votre Eminence [a]. »

Cela était assez hardi ; mais un M. Mulot, de Paris, qu'il avait fait chanoine de la Sainte-Chapelle, lui parlait bien encore plus hardiment. Il est vrai que le cardinal avait bien de l'obligation à cet homme ; car lorsqu'il fut relégué à Avignon, Mulot vendit tout ce qu'il avait et lui porta trois ou quatre mille écus dont il avait fort grand besoin. Ce M. Mulot n'avait rien tant à contrecœur que d'être appelé aumônier de son Eminence. Un fois le cardinal, pour se divertir, car il se chatouillait souvent pour se faire rire, fit semblant d'avoir reçu une lettre où il y avait : *A monsieur, monsieur Mulot, aumônier de son Éminence*, et la lui donna. Cela le mit en colère, et il dit tout haut que c'étaient des sots qui avaient fait cela. « Ouais ! « dit le cardinal, et si c'était moi ? — Quand ce

[a] Par engagement.

« serait vous, répondit Mulot, ce ne serait pas la « première sottise que vous auriez faite. » Une autre fois il lui reprocha qu'il ne croyait point en Dieu, et qu'il s'en était confessé à lui. Le cardinal fit mettre une fois des épines sous la selle de son cheval. Le pauvre M. Mulot ne fut pas plus tôt dessus, que la selle pressant les épines, le cheval se sentit piqué, et se mit à regimber d'une telle force, que le bon chanoine se pensa rompre le cou. Le cardinal riait comme un fou. Mulot trouve moyen de descendre, et s'en va à lui tout bouillant de colère : « Vous êtes un méchant homme. — « Taisez-vous, taisez-vous, lui dit l'Eminentis-« sime ; je vous ferai pendre, vous révélez ma « confession. » Ce M. Mulot avait un nez qui faisait voir qu'il ne haïssait pas le vin. En effet, il l'aimait tant, qu'il ne pouvait s'empêcher de faire une aigre réprimande à tous ceux qui n'en avaient pas de bon ; et quelquefois, quand il avait dîné chez quelqu'un qui ne lui avait pas fait boire de bon vin, il faisait venir les valets, et leur disait : « Or çà, n'êtes-vous pas bien malheureux de « n'avertir pas votre maître, qui peut-être ne s'y « connaît pas, qu'il se fait tort de n'avoir pas de « bon vin à donner à ses amis ? ([a]) »

([a]) Le cardinal avait deux petits pages, dont l'un s'appelait Meniguet, et l'autre Saint... J'ai oublié le nom de ce saint-là. Ils rencontraient admirablement à faire

[Le cardinal] avait beaucoup d'amitié pour madame de Rambouillet ; et ayant découvert que M. de Lizieux, quoiqu'il eût du bien de reste, jouissait toujours d'une petite terre, qui lui avait été donnée autrefois par le beau-père de cette dame pour en jouir sa vie durant, il ne le pouvait souffrir, et à tout bout de champ il le lui voulait aller dire ; toutes les fois qu'il voyait madame de Rambouillet, la première chose qu'il lui disait, c'était : « Madame, M. de Lizieux a-t-il rendu cette terre ? » Enfin il fallait que madame de Rambouillet se mît à genoux devant lui pour obtenir qu'il n'en parlerait jamais. M. de Lizieux avait oublié d'où lui venait cette terre, ou, pour mieux dire, il avait oublié qu'il l'avait. Jamais homme n'a moins su ses affaires que celui-là.

---

des équivoques sur-le-champ. Le cardinal s'en divertissait. Un jour M. de Lansac entre ; son Éminence dit : « Meniguet, une équivoque sur M. de Lansac. — Monseigneur, il me faut une pistole, sans cela je ne saurais « équivoquer. — Comment, une pistole ? dit le cardinal. « — Oui, monseigneur, il m'en faut une, et si je n'équivoque bien, je me soumets à avoir le fouet. » Le cardinal lui en donne donc une. Le petit page la met dans sa poche et dit : « *Pistole Lansac* » (pistole en sac). Le cardinal la trouva si plaisante qu'il lui en fit donner dix. Il lui prenait assez souvent des mélancolies si fortes qu'il envoyait chercher Boisrobert et les autres qui le pouvaient divertir, et il leur disait : « Réjouissez-moi, si vous en savez le secret. » Alors chacun bouffonnait, et quand il était soulagé, il se remettait aux affaires.

On a remarqué que le cardinal de Richelieu avait puni fort sévèrement la sédition des *pieds-nus* en Normandie, parce que cette province a eu des souverains autrefois, qu'elle le porte plus haut qu'une autre province, qu'elle est voisine des Anglais, et qu'elle a peut-être encore quelque inclination à avoir un duc.

On a remarqué aussi que ce fut une grande bévue que de défendre de peser les pistoles, car on rogna si bien qu'elles ne pesaient plus que six livres, et que le Roi se ruinait quand il fallait porter de l'or hors de France ; enfin cela fit ouvrir les yeux au cardinal. Il est vrai qu'il prit le chemin qu'il fallait pour arrêter ce désordre, car il les décria tout d'un coup. Il fallut après faire un parti des rogneurs. Montauron en donnait tant au Roi, et les faisait condamner à la plus grosse somme qu'il pouvait. Il y en avait tant que toute la corde du royaume n'eût pas suffi pour les pendre. Quelques particuliers du conseil, qui avaient de l'or léger, furent cause qu'on donna ce ridicule arrêt qui défendait de peser les pistoles. Cela obligea à faire les louis d'or.

Le cardinal de Richelieu ayant harangué au Parlement en présence du Roi, sa harangue, qui fut assez longue, fit bien du bruit. L'orateur y servit beaucoup, car effectivement ce n'était pas

grand'chose ([a]). On parla de la faire imprimer. Il pria le cardinal de La Valette d'assembler quelques personnes intelligentes. Ce fut chez Bautru. M. Godeau, M. Chapelain, M. Gombauld, M. Guyet, M. Desmarest, que Bautru y mit de son chef, en étaient. On la lut fort exactement, car le cardinal le souhaitait. Ils furent depuis dix heures du matin jusqu'au soir à ne marquer que le plus gros ; dès qu'il sut qu'on avait été si long-temps à l'examiner, il rengaîna, et ne pensa plus à la faire imprimer. Bautru ne fut pas d'avis qu'on lui montrât les marques qu'on avait faites, car il y en avait trop, et cela l'aurait fâché ([b]).

Depuis, il ne fut pas si docile ; il croyait écrire

([a]) Talon l'aîné, avocat-général, homme de petite cervelle, alla sottement en présence du Roi au Parlement louer le cardinal de Richelieu par-dessus les maisons. En sortant le cardinal lui dit : « M. Talon, vous n'avez « rien fait aujourd'hui, ni pour vous ni pour moi. »

([b]) Elle était pleine de fautes contre la langue, aussi bien que son *Catéchisme* ou *Instruction chrétienne.* Il voyait bien les choses, mais il ne les étendait pas bien. A parler succinctement, il était admirable et délicat. Il n'y a que l'*Instruction des curés* qui soit de lui ; encore a-t-il pris des uns et des autres ; pour le reste, la matière est de Lescot, et le français de Desmarest. Il avait fait une comédie qui était fort ridicule, et il la voulait faire jouer. Mme d'Aiguillon et le maréchal de La Meilleraye firent agir Bois-Robert pour l'en détourner. Le pauvre homme en fut disgrâcié quinze jours. Desmarest avait des peines enragées avec lui. Il fallait se servir de ses pensées ou du moins les déguiser.

mieux en prose que tout le reste du monde ; mais il ne faisait état que des vers. Il a écrit un catéchisme qu'il fit imprimer, où il dit en un endroit : « C'est comme qui entreprendait d'entendre *le* « *More de Térence* sans commentaire. » C'est signe qu'il avait bien lu Térence [a] !

Il y a encore deux autres livres de lui ; le premier s'appelle *la Perfection du chrétien*. Dans la préface il dit qu'il a fait ce livre durant les désordres de Corbie. C'est une vanité ridicule. Quand cela serait, à quoi il n'y a nulle apparence, car il n'en avait pas le loisir, et avait assez d'autres choses dans la tête, il ne faudrait pas le dire. M. Desmarest, par l'ordre de madame d'Aiguillon, et M. de Chartres [Lescot], qui avait été son confesseur, ont un peu revu cet ouvrage.

L'autre est intitulé : *Traité enseignant la méthode la plus aisée et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise* [b]. M. de Chartres et M. l'abbé de Bourséis l'ont revu. Après eux,

---

[a] Le Catéchisme a été corrigé depuis par Desmarest, qui l'a mis en l'état où on le voit aujourd'hui.

[b] Beaucoup de gens croient que ce dernier ouvrage est de M. de Chartres, car le style est assez conforme, autant qu'on en peut juger par un échantillon, à l'approbation que ce prélat a mise au-devant du livre. Le cardinal faisait travailler plusieurs personnes aux matières, après il les choisissait, et choisissait passablement bien.

madame d'Aiguillon pria M. Chapelain de refondre une Invocation à la Vierge : il le fit ; mais elle n'y changea rien, par scrupule, ou par vénération pour son oncle.

Une chose m'a encore surpris de cet homme, c'est qu'il n'avait jamais lu les Mémoires de Charles IX. En voici une preuve convaincante. Quelqu'un lui ayant parlé de la *Servitude volontaire* d'Estienne de La Boëtie, c'est un des Traités de ces Mémoires, (et un Traité, pour dire ce que j'en pense, qui n'est qu'une amplification de collège, et qui a eu bien plus de réputation qu'il n'en mérite) ; il eut envie de voir cette pièce : il envoie un de ses gentilshommes par toute la rue Saint-Jacques demander la *Servitude volontaire*. Les libraires disaient tous : « Nous ne savons ce « que c'est. » Ils ne se ressouvenaient point que cela était dans les Mémoires de Charles IX. Enfin le fils de Blaise, un libraire assez célèbre, s'en ressouvint et le dit à son père ; et quand le gentilhomme repassa : « Monsieur, lui dit-il, il y a un « curieux qui a ce que vous cherchez, mais sans « être relié, et il en veut avoir cinq pistoles. — « N'importe, » dit le gentilhomme. Le galant sort par la porte de derrière et revient avec les cahiers qu'il avait décousus, et eut les cinq pistoles [a].

[a] Le cardinal a aussi laissé des Mémoires pour écrire

Pour l'Académie, que Saint-Germain appelait assez plaisamment *la volière de Psaphon*, je n'ai

l'histoire de son temps. Mme d'Aiguillon s'informa depuis de Mme de Rambouillet, de qui elle se pouvait servir. Mme de Rambouillet en voulut avoir l'avis de M. de Vaugelas, qui lui nomma M. d'Ablancourt et M. Patru. Elle ne voulut pas du premier à cause de sa religion. Pour Patru, à qui elle en fit parler par M. Desmarest, il lui fit dire que pour bien écrire cette histoire il fallait renoncer à toute autre chose ; qu'ainsi, il serait obligé de quitter le palais ; qu'elle lui fît donc donner un bénéfice de mille écus de rente, ou une somme une fois payée. Elle lui envoya offrir la charge de lieutenant-général de Richelieu. Il répondit que pour cent mille écus il ne quitterait pas la conversation de ses amis de Paris. Depuis, il m'a juré qu'il était ravi de n'avoir pas été pris au mot, et qu'il aurait enragé d'être obligé de louer un tyran qui avait aboli toutes les lois et qui avait mis la France sous un joug insupportable. Il n'y a pas plus de quatre ans que M. de Montausier croyait avoir fait quelque chose pour faire avoir cet emploi à M. d'Ablancourt, car Mme du Vigean, à qui lui et Chapelain en avaient parlé par rencontre, s'en alla persuadée que la religion n'était d'aucun obstacle à cela, et que Mme d'Aiguillon ne pouvait mieux faire. Mais cela n'a rien produit, quoiqu'on l'en quittât pour deux mille livres de pension. On a dit que l'évêque de Saint-Malo, Sancy, travaillait à l'histoire sur les Mémoires du cardinal, mais cela n'a point paru. Ce M. de Saint-Malo étant ambassadeur à la Porte, son secrétaire, nommé Martin, trouva le moyen de faire échapper des Sept-Tours de grands seigneurs polonais et une dame qui lui avait promis de l'épouser. Il se sauva avec eux. Sancy en eut cent coups de latte sous la plante des pieds. Il n'était pas évêque alors.

On trouva, après la mort du cardinal, ce qu'on a appelé son *Journal*. Il est imprimé. Là on voit que beaucoup de ceux qu'on croyait ses ennemis lui donnaient des avis contre leurs propres amis.

rien à ajouter à ce qu'en a dit M. Pellisson dans l'*Histoire* qu'il en a faite. Je dirai seulement que le cardinal était ravi quand on lui remettait la décision de quelque difficulté. Il en faisait faire compliment aux académiciens, et les priait de lui en envoyer souvent de même. Mais son avarice en ceci n'a-t-elle pas été ridicule ? S'il eût donné à Vaugelas de quoi subsister honorablement ([a]), sans s'occuper à autre chose qu'au Dictionnaire, le Dictionnaire eût été fait de son vivant, car après on en eût été quitte pour nommer des commissaires qui eussent revu chaque lettre avec lui. Il eût fallu payer aussi ces commissaires. Mais cela lui coûtait-il rien ? était-ce de son fonds qu'il payait les gens ? Cela eût été utile et honorable à la France. Il a négligé aussi de faire un bâtiment pour cette pauvre Académie.

Il était avide de louanges. On m'a assuré que dans une épître liminaire d'un livre qu'on lui dédiait, il avait rayé *héros* pour mettre *demi-dieu* ([b]).

([a]) Il rétablit la pension de Vaugelas, qui était de douze cents écus ; mais Vaugelas n'en fut point payé.

([b]) Une espèce de fou, nommé La Peyre, s'avisa de mettre au-devant d'un livre un grand soleil, dans le milieu duquel le Cardinal était représenté. Il en sortait quarante rayons au bout desquels étaient les noms des quarante académiciens. M. le Chancelier, comme le plus qualifié, avait un rayon direct. Je pense que M. Servien,

J'ai déjà dit que le cardinal n'aimait que les vers. Un jour qu'il était enfermé avec Desmarest, que Bautru avait introduit chez lui, il lui demanda : « A quoi pensez-vous que je prenne le plus de « plaisir ? — A faire le bonheur de la France, lui « répondit Desmarest. — Point du tout, répliqua-« t-il, c'est à faire des vers. » Il eut une jalousie enragée contre le *Cid*, à cause que ses pièces des Cinq-Auteurs n'avaient pas trop bien réussi. Il ne faisait que des tirades pour des pièces de théâtre. Mais quand il travaillait, il ne donnait audience à personne. D'ailleurs, il ne voulait pas qu'on le reprît. Une fois L'Estoile, moins complaisant que les autres, lui dit le plus doucement qu'il put qu'il y avait quelque chose à refaire à un vers. Ce vers n'avait seulement que trois syllabes de plus qu'il ne lui fallait. « Là, là, monsieur de L'Estoile, lui « dit-il, comme s'il eut été question d'un édit, « nous le ferons bien passer [a]. »

---

alors secrétaire d'Etat, avait l'autre ; Bautru ensuite et les autres « au prorata de leurs qualités » pour user des termes du surintendant de La Vieuville. Il y mit Chérolles-Bautru, qui n'en était point, au lieu du commissaire Habert. C'était un Auvergnat qui a fait de ridicules traités de chronologie.

[a] Il fit une fois un dessein de pièce de théâtre avec toutes les pensées ; il le donna à Bois-Robert en présence de Mme d'Aiguillon, qui suivit Bois-Robert quand il sortit, pour lui dire qu'il trouvât le moyen d'empêcher que cela ne parût, car il n'y avait rien plus ridi-

Pour l'ordinaire, il traitait les gens de lettres fort civilement. Il ne voulut jamais se couvrir parce que Gombauld voulut demeurer nu-tête ; et mettant son chapeau sur la table, il dit : « Nous nous « incommoderons l'un et l'autre. « Cependant, regardez si cela s'accorde, il s'assit, et le laissa lire une comédie tout debout, sans considérer que la bougie qui était sur la table, car c'était la nuit, était plus basse que lui. Cela s'appelle obliger et désobliger en même temps ([a]). On l'a pourtant loué

---

cule. Bois-Robert, quelques jours après, voulut prendre ses biais pour cela. Le cardinal, qui s'en aperçut, dit : « Apportez une chaise à du Bois (je dirai pourquoi il « l'appelait ainsi), il veut prêcher. » M. Chapelain après fit des remarques sur ce dessein par l'ordre du cardinal. Elles étaient les plus douces qu'il se pouvait. L'Éminentissime déchira la pièce, puis il fit recoller les déchirures, le tout dans son lit, la nuit, et enfin conclut de n'en plus parler.

Il avait assez méchant goût. On lui a vu se faire rejouer plus de trois fois une ridicule pièce en prose que La Serre avait faite. C'est *Thomas Morus*. En un endroit, Anne de Boulen disait au roi Henri VIII qui lui offrait une promesse de mariage : « Sire, des promesses de mariage les petites filles s'en moquent. » En un autre, elle moralisait sur la fragilité des choses humaines, et disait au Roi que le trône des rois était un trône de paille : « C'est donc, disait le Roi, de paille de diamant. » On appelle une *paille* certaine marque dans les diamants qui est un défaut.

([a]) Cela ne lui arrivait guère. Vingt fois il a fait couvrir et asseoir Desmarets dans un fauteuil comme lui, et voulait qu'il ne l'appelât que *monsieur*.

de savoir obliger de bonne grâce quand il le voulait ([a]).

Il avait, à ce que dit La Mesnardière, dessein de faire à Paris un grand collège avec cent mille livres de rente, où il prétendait attirer les plus grand hommes du siècle. Là il y eût eu un logement pour l'Académie, qui eût été la directrice de ce collège. C'était à Narbonne, un peu devant sa mort, que La Mesnardière dit qu'il le fit venir sept ou huit fois pour lui en parler ; et il avait cela si fort dans la tête, que, malgré son mal et toutes les affaires qu'il avait alors sur les épaules, il y pensait fort souvent. Il avait, ajoute La Mesnardière, déjà acheté quelque collège. Il laissa une assez belle bibliothèque ; mais l'avarice de madame d'Aiguillon, et le peu de soin qu'elle en a eu, la laisse fort dépérir. Feu Fourrille, grand maréchal-des-logis, quand le Roi alla loger au palais, voulut à toute force en avoir la clef. Après

([a]) Le Cardinal donna à Mme la duchesse d'Enghien une petite chambre où il y avait six poupées, une femme en couches, une nourrice quasi au naturel, un enfant, une garde, une sage-femme et la grand'maman. Mlle de Rambouillet, Mlle de Bouteville et autres jouaient avec elle. On déshabillait et couchait tous les soirs les poupées ; on les rhabillait le lendemain ; on les faisait manger, on leur faisait prendre médecine. Un jour, elle voulut les faire baigner et l'on eut bien de la peine à l'en empêcher : « Ah ! disait-elle, que Saint-Maigrin est un bon garçon ! qu'il joue bien avec les poupées ! »

on y trouva pour sept à huit mille livres de livres à dire. Ce fat de La Serre y loge présentement, et y a fait je ne sais quel taudis.

Le cardinal faisait écrire la nuit quand il se réveillait. Pour cela on lui donna un pauvre petit garçon de Nogent-le-Rotrou, nommé Chéret. Ce garçon plut au cardinal, parce qu'il était secret et assidu. Il arriva quelques années après qu'un certain homme ayant été mis à la Bastille, Laffemas, qui fut commis pour l'interroger, trouva dans ses papiers quatre lettres de Chéret, dans l'une desquelles il disait à cet homme : « Je ne « puis vous allez trouver, car nous vivons ici « dans la plus étrange servitude du monde, et nous « avons affaire au plus grand tyran qui fut « jamais. » Laffemas porte ces lettres au cardinal, qui aussitôt fait appeler Chéret. « Chéret, lui dit-il, « qu'aviez-vous quand vous êtes venu à mon ser- « vice ? — Rien, monseigneur. — Écrivez cela. « Qu'avez-vous maintenant ? — Monseigneur, « répondit le pauvre garçon bien étonné, il faut « que j'y pense un peu. — Y avez-vous pensé ? dit « le cardinal après quelque temps. — Oui, mon- « seigneur, j'ai tant en cela, tant en telle chose, « etc. — Ecrivez. » Quand cela fut écrit : « Est-ce « tout ? — Oui, monseigneur. — Vous oubliez, « ajouta le cardinal, une partie de cinquante mille « livres. — Monseigneur, je n'ai pas touché

« l'argent. — Je vous le ferai toucher ; c'est moi « qui vous ai fait faire cette affaire. » Somme toute, il se trouva six vingt mille écus de bien. Alors il lui montra ses lettres. « Tenez, n'est-ce « pas là votre écriture ? lisez. Allez, vous êtes un « coquin ; que je ne vous voie jamais. » Madame d'Aiguillon et le grand-maître le firent reprendre au cardinal. Peut-être savait-il des choses qu'ils craignaient qu'il divulguât. Ce n'est pas que le cardinal ne fût terriblement redouté. Pour moi, je trouve que l'Eminentissime, cette fois, fut assez clément. Ce Chéret est maître des comptes. Il avait placé un de ses frères chez le grand-maître, qui, je crois, a fait aussi quelque chose ([a]).

Il est temps de parler de M. le Grand. Le cardinal, qui ne s'était pas bien trouvé de La Fayette, et qui voyait bien qu'il fallait quelque amusement au Roi, jeta les yeux sur Cinq-Mars, second fils du feu maréchal d'Effiat. Il avait remarqué que le Roi avait déjà un peu d'inclination pour ce jeune

---

([a]) Le Cardinal avait un premier secrétaire un peu plus homme de bien : il s'appelait Charpentier. Cet homme n'a jamais voulu prendre la moindre confiscation, a refusé tous les dons et s'est contenté de peu de chose. Un jeune garçon, dont je n'ai pu savoir le nom, commençait à être fort bien avec lui. Mais, un jour, il vit que ce Monsieur lisait quelques papiers qui étaient sur la table. Cette curiosité lui déplut, il le regarda d'un œil de dépit, et le lendemain, il le congédia sans lui en dire la raison.

seigneur, qui était beau et bien fait, et il crut qu'étant le fils d'un homme qui était sa créature, il serait plus soumis à ses volontés qu'un autre. Cinq-Mars fut un an et demi à s'en défendre ; il aimait ses plaisirs, et connaissait assez bien le Roi ; enfin son destin l'y entraîna. Le Roi n'a jamais aimé personne si chaudement ([a]). Au siège d'Arras, quand Cinq-Mars y fut avec le maréchal de L'Hospital mener le convoi, il fallait que M. le Grand écrivît deux fois le jour au Roi ; et le bon sire se mit à pleurer une fois qu'il tarda trop à lui faire savoir de ses nouvelles. Le cardinal voulait qu'il lui dît jusqu'aux bagatelles. Lui ne voulait dire que ce qui importait au cardinal ; leur mésintelligence commença à éclater quand M. le Grand prétendit entrer au conseil ([b]).

([a]) Le Roi l'appelait *cher ami*.

([b]) Le Cardinal ne trouva pas bon non plus que Cinq-Mars eût voulu être grand écuyer au lieu de premier écuyer de la petite écurie. Le Roi disait tout en sa présence ; il savait toutes les affaires. Le cardinal en représenta tous les inconvénients au Roi, et que c'était un trop jeune homme. Cela outra le grand-écuyer, qui fit maltraiter son espion, La Chenaye, premier valet de chambre, par le Roi, qui le chassa honteusement. Le Roi, en maltraitant La Chenaye, disait aux assistants : « Il n'est pas gentilhomme, au moins. » Il l'appela coquin, et le menaça de coups de bâton. Cinq-Mars s'en lava comme il put auprès du cardinal, en lui disant que cet homme, le mettant mal avec le Roi, l'eût empêché de rendre à Son Eminence ce qu'il lui devait. La Meilleraye, son beau-frère, lui proposa à Ruel, où il fit son

C'est apparemment Fontrailles [a] qui irrita le plus Cinq-Mars contre l'Eminentissime, car il était enragé contre le cardinal, et voici pourquoi. Fontrailles, Ruvigny et autres, étaient à Ruel dans l'antichambre du cardinal ; on vint dire que je ne sais quel embassadeur venait ; le cardinal sort au-devant de lui dans l'antichambre, et ayant trouvé Fontrailles, il lui dit, le raillant un peu fortement : « Rangez-vous, monsieur de « Fontrailles, ne vous montrez point, cet am- « bassadeur n'aime pas les monstres. » Fontrailles grinça les dents, et dit en lui-même : « Ah ! « schelme, tu me viens de mettre le poignard dans « le sein, mais je te l'y mettrai à mon tour, ou je « ne le pourrai. » Après, le cardinal le fit entrer, et goguenarda avec lui pour raccommoder ce qu'il avait dit. Mais l'autre ne lui a jamais pardonné. Cette parole-là a peut-être fait faire la grande conjuration qui pensa ruiner le cardinal.

Avant que de dire le reste, il faut parler de la Catalogne et du Roussillon, puisque aussi bien fut-ce à Perpignan que la catastrophe arriva. Au

---

apologie, de donner un écrit signé de sa main, par lequel il s'obligerait de dire au cardinal tout ce que le Roi lui dirait. Il répondit que ce serait signer sa condamnation.

[a] Homme de qualité de Languedoc, bossu devant et derrière, et fort laid de visage, mais qui n'a pas la mine d'un sot. Il est fort petit et gros.

commencement le cardinal fit peu d'état de la Catalogne, car je crois qu'il n'avait pas lu les *Mémoires de la Ligue*, non plus que ceux de Charles IX, et qu'il ne savait pas que c'était par les Pyrénées, et non par les Alpes, qu'il fallait chasser les Espagnols d'Italie et des Pays-Bas. Peut-être le savait-il, mais il voulait faire durer la guerre. Quoi que c'en soit, La Motte-Houdancourt lui ayant envoyé par La Vallée, qui était l'homme du Roi en l'armée de Catalogne, des mémoires par lesquels il lui montrait clairement qu'il avait de grandes intelligences dans l'Aragon et dans la Valence, le cardinal, touchant dans la main de cet envoyé, lui dit : « Assurez M. de La Motte que « dans peu de temps je mènerai le Roi en personne « en Espagne. » Je pense que, le Roi étant las de la guerre, le cardinal y eût été tout de bon cette fois-là. Pour cet effet, il fit faire au Roi le voyage de Perpignan. Durant ce siège, les plus riches de Sarragosse se retirèrent dans la Castille et ailleurs. Le dessein du cardinal était de mener le Roi à Barcelonne avec une armée de quarante mille hommes, d'envoyer un des meilleurs généraux avec quelques troupes en Portugal, et de faire assiéger en même temps Fontarabie, qui étant prise, (car apparemment le roi d'Espagne n'eût pu couvrir ce momon), l'armée eût passé le long des Pyrénées pour se venir joindre après à celle

du Roi. Il n'y avait que Pampelune dans toute la Navarre à assiéger. Le Roi goûtait assez cette entreprise, et avait ordonné à La Vallée de faire accommoder le chemin de Notre-Dame de Montserrat. En effet, on y dépensa huit mille livres, mais on y fit de l'ouvrage pour plus de cent mille francs, car les paysans, sachant que c'était pour le roi de France, ne voulaient point prendre d'argent. On prit Collioure avant Perpignan, mais ce fut par le plus grand hasard du monde. Le château, qui est sur le roc, et qui a des murs d'une épaisseur effroyable, ne craint ni le canon ni la mine. Le maréchal de La Meilleraye fit pourtant jouer un fourneau, sans rime ni raison, et ce fourneau combla le seul puits qu'ils eussent. Ainsi il se fallut rendre pour ne pas mourir de soif.

Salses vaut beaucoup mieux. Feu M. le Prince la prit. Bautru disait qu'on en ferait un extraordinaire, car il avait manqué Dole et Fontarabie. Un homme qui saura son métier, avec cinq cents hommes y fera périr une armée de quarante mille. Espenan y alla mettre trois mille hommes qui s'affamèrent l'un l'autre. Depuis elle fut surprise comme on allait à Perpignan. Cet Espenan était un grand ignorant. Il alla mettre de la cavalerie en grand nombre dans Tarragone, et après se rendit, on ne sait comment. Il est mort gouverneur de Philipsbourg. Au commencement de la guerre

il était aisé de faire fortune; pour peu qu'on eût ouï parler du métier, on était recherché, car personne ne le savait.

En allant en Roussillon, le cardinal apprit à Tarascon que Machault, maître des requêtes, avait fait pendre fort légèrement des marchands de blé à Narbonne. Il voulut savoir le détail de cette affaire. On lui dit qu'il y avait dans la ville un avocat de Paris qui s'appelait Langlois (au Palais on l'appelait *Langlois tireur d'armes*, parce que son père était de ce métier-là, afin de le distinguer des autres qui s'appelaient comme lui). Cet avocat avait été procureur de roi de l'intendance de Machault. Langlois vient, et, en contant l'affaire, il ne disait jamais que *monsieur*. Tous ceux qui était là lui disaient tout bas : « Dites *monseigneur*. » L'autre continuait toujours à dire *monsieur*. Le cardinal se crevait de rire de l'empressement de tous ces flatteurs, et écouta Langlois fort attentivement. L'avocat, quand il fut hors de là, dit : « Nous « ne parlons au Palais que par *monsieur* ; je suis « du Palais, et je ne sais point d'autre langage. »

Pour revenir à M. le Grand, l'amiral de Brezé ne faisait que d'arriver (c'était vers l'Avent 1641), quand le cardinal, qui voulait partir à la fin de janvier pour Perpignan, lui dit qu'il fallait se préparer pour armer les vaisseaux à Brest, et puis passer le détroit pour s'aller planter devant

Barcelone, afin d'empêcher le secours de Perpignan. Quelques jours après, Brezé entra dans la chambre du Roi. Pensez que l'huissier ne le laissait pas gratter deux fois. Le Roi et M. le Grand parlaient dans la ruelle. Brezé entend, sans être vu, que M. le Grand disait le diable du cardinal. Il se retire ; il consulte en lui-même. Il n'avait pas vingt-deux ans encore ; il avait peur de n'être pas cru. Il se résoud de suivre le Roi à la chasse le plus souvent qu'il pourrait, et s'il trouvait M. le Grand à l'écart, de lui faire mettre l'épée à la main. Une fois il le trouva assez à propos ; mais voyant venir un chien, il crut qu'il y aurait des gens après. Le lendemain, le cardinal lui ordonna de partir le jour suivant. Il fut deux jours caché, faisant travailler à son équipage. L'Éminentissime le sut, l'envoya quérir, et le malmena. Enfin, le jeune homme, ne sachant plus que faire, va trouver M. de Noyers, et lui dit ce qu'il avait entendu, et ce qu'il avait eu dessein de faire. M. de Noyers lui dit : « Monsieur, ne partez point encore demain. » Le cardinal, averti de tout, le mande, le remercie de son zèle, et le fait partir après lui avoir dit qu'il y mettrait ordre.

Dans le voyage les choses s'aigrirent. Le cardinal voulait qu'on chassât M. le Grand [a]. Le Roi

---

[a] Le bruit ayant couru qu'il avait fait venir des gens

ne le voulait pas, à cause que le cardinal le voulait ; non, comme vous allez voir, qu'il aimât encore M. le Grand. L'Éminentissime se retire à Narbonne [a], sous prétexte de son mal, et laisse Fabert [b], capitaine aux gardes, mais qui était bien dans l'esprit du Roi, et à qui le Roi avait même dit un jour qu'il se voudrait servir de lui pour se défaire du cardinal. On l'avait choisi comme un homme de cœur et un homme de sens. M. de Thou sonda un jour Fabert pour lui faire prendre le parti de

pour assassiner le cardinal, M. le duc d'Enghien offrit à son Éminence de le tuer. Le marquis de Pienne le sut, et le dit à Ruvigny, qui conseilla à M. le Grand de le dire au Roi. Il dit le lendemain à Ruvigny : « Le Roi m'a » dit : Prends de mes gardes, *cher ami.* » Ruvigny, le regardant entre deux yeux, lui dit : « Eh ! pourquoi n'en » avez-vous pas pris ? Vous ne dites pas vrai. » Le jeune homme rougit. « Au moins, ajouta Ruvigny, allez chez » M. le duc accompagné de trois ou quatre de vos amis, » pour lui faire voir que vous n'avez point de peur. » Il y fut. M. le duc jouait ; on le reçut fort bien, et on causa fort gaiement. Ruvigny l'y accompagna.

[a] Le maréchal de La Motte, sous prétexte d'empêcher le secours de Perpignan, car exprès il faisait courir le bruit que les ennemis avaient ce dessein-là, s'avança à trente lieues de la ville. Le maréchal manda au cardinal qu'il s'était avancé pour le servir et qu'il lui donnait sa parole de le dégager quand il voudrait et de le venir enlever à la porte du logis du Roi ; qu'il avait mille hommes dont il lui répondait comme de lui-même. Le cardinal dit qu'il admirait l'adresse qu'avait eue le maréchal et lui manda qu'il n'avançât pas davantage. M. le Grand, qui avait plus d'esprit que de cervelle, se douta du dessein du maréchal, et en avertit le Roi.

[b] Créature du cardinal de La Valette.

M. le Grand. Fabert lui fit sentir qu'il en savait bien des choses et le pria de ne lui rien dire qu'il fût obligé de découvrir. « Mais vous n'avez, lui dit « l'autre, aucune récompense ; vous avez acheté « votre compagnie aux gardes. — Et vous, ré- « pondit Fabert, n'avez-vous point de honte « d'être comme le suivant d'un jeune homme qui « ne fait que sortir de page ? Vous êtes dans uu « plus mauvais pas que vous ne pensez. »

Or, voici comment on découvrit que le Roi n'aimait plus M. le Grand. Un jour, en présence du Roi, on vint à parler de fortifications et de sièges. M. le Grand disputa long-temps contre Fabert, qui en savait un peu plus que lui. Le feu Roi lui dit : « Monsieur le Grand, vous avez tort, « vous qui n'avez jamais rien vu, de vouloir l'em- « porter contre un homme d'expérience, » et ensuite dit assez de choses à M. le Grand sur sa présomption, puis s'assit. M. le Grand enragé lui alla dire sottement : « Votre Majesté se serait bien « passée de me dire tout ce qu'elle m'a dit. » Alors le Roi s'emporta tout-à-fait. M. le Grand sort, et en s'en allant il dit tout bas à Fabert : « Je vous « remercie, monsieur Fabert, » comme l'accusant de tout cela. Le Roi voulait savoir ce que c'était ; Fabert ne le lui voulut jamais dire. « Il vous « menace peut-être ? dit le Roi. — Sire ? on ne « fait point de menaces en votre présence, et

« ailleurs on ne le souffrirait pas. — Il faut vous « dire tout, monsieur Fabert, il y a six mois que « je le vomis (ce sont les propres termes du Roi). « Mais pour faire croire le contraire, et qu'on « pensât qu'il m'entretenait encore après que tout « le monde était retiré, continua le Roi, il demeu- « rait une heure et demie dans la garde-robe à lire « l'Arioste. Les deux premiers valets de garde- « robe étaient à sa dévotion. Il n'y a point d'hom- « me plus perdu de vices, ni si peu complaisant. « C'est le plus grand ingrat du monde. Il m'a fait « attendre quelquefois des heures entières dans « mon carrosse, tandis qu'il crapulait. Un royaume « ne suffirait pas à ses dépenses. Il a, à l'heure « que je vous parle, jusqu'à trois cents paires de « bottes. [a] » La vérité est que M. le Grand était las de la ridicule vie que le Roi menait, et peut-être encore plus de ses caresses. Fabert donna avis de tout ceci au cardinal. M. de Chavigny, qu'il envoya trouver Fabert, ne pouvait croire ce qu'il

---

[a] *Variante.* [M. le Grand] se brouilla avec le Roi par sa faute, et ce ne fut que quinze jours avant qu'il fût arrêté. Ce fut dans une conversation où il contesta sur la guerre contre le maréchal de La Meilleraye. Le Roi lui dit que c'était bien à lui qui n'avait rien vu à disputer contre un homme qui faisait la guerre depuis si longtemps. « Sire, répondit-il, quand on a du sens et de la lumière, » on sait les choses sans les avoir vues. » Quoique Ruvigny pût lui dire, il négligea de se remettre bien avec le

entendait. Cela donna courage au cardinal, qui, voyant qu'après cela M. le Grand faisait toujours bonne mine, conjectura qu'il y avait quelque grande cabale qui le soutenait ; c'était ce traité d'Espagne.

Avant que de dire mes conjectures sur le moyen par lequel il l'eut, je dirai quelle étoit la résolution du cardinal. Un peu devant [sa retraite de Narbonne, sous prétexte de sa maladie], le cardinal dictait un manifeste dont les cahiers ont été brûlés. Il parlait de se retirer en Provence, à cause du comte d'Alais : il espérait que ses amis l'y viendraient joindre. Il partit effectivement, après s'être fait dire par les médecins que l'air de la mer lui était si contraire, qu'il ne guérirait point s'il ne s'en éloignait pas davantage. Et au lieu d'aller par terre, pour plus grande sûreté, il se mit sur le lac pour aller à Tarascon, disant que le branle de la

---

Roi; il se fiait sur son traité avec l'Espagne. Il avait envoyé Montmort, parent de Fontrailles, au comte de Brion, car on n'osait, à cause de La Rivière, s'adresser à Monsieur directement. Par malheur pour lui, M. de Brion était à Paris aux noces de mademoiselle de Bourbon et de M. de Longueville. Cela empêcha qu'il n'eût réponse, et donna le temps d'avoir le traité d'Espagne.

— La princesse Marie lui avait promis [à Cinq-Mars] de l'épouser quand il se serait plus élevé : cela avait contribué à lui faire tourner la tête.

— Le feu Roi, en faisant des confitures, dit : « L'âme de Cinq-Mars était aussi noire que le cul de ce poelon.

litière lui faisait mal. Comme il était près de passer le Rhône, on dit qu'un courrier, qui ne l'avait point trouvé à Narbonne, arriva avec un paquet du maréchal de Brezé, vice-roi de Catalogne, qui, en quatre lignes, lui mandait qu'une barque ayant échoué à la côte, on y avait trouvé le traité de M. le Grand, ou plutôt le traité de M. d'Orléans avec l'Espagne, et qu'il le lui envoyait.

Voilà le bruit qu'on fit courir, mais ce n'est pas la vérité, comme nous dirons ensuite. Aussi n'y a-t-il guère d'apparence à ce qu'on disait là, et ceux qui l'ont cru sont de facile croyance. Le cardinal (à ce qu'a dit Charpentier, son premier secrétaire, qui peut avoir été trompé comme un autre, et qui a conté l'aventure de la barque), fort surpris, commanda que tout le monde se retirât, excepté Charpentier. « Faites-moi apporter un « bouillon, je suis tout troublé. » Charpentier le va prendre à la porte de la chambre, qu'on ferme après au verrou. Alors le cardinal, levant les mains au ciel, dit : « O Dieu ! il faut que tu aies bien du « soin de ce royaume et de ma personne ! Lisez « cela, dit-il à Charpentier, et faites-en des « copies. » Aussitôt il envoie un exprès à M. de Chavigny, avec ordre de le venir trouver, quelque part qu'il fût. Chavigny le vint trouver à Tarascon, car il jugea à propos de passer le Rhône. Chavigny, chargé d'une copie du traité, va trouver le Roi. Le

cardinal l'avait bien instruit. « Le Roi vous dira « que c'est une fausseté, mais proposez-lui « d'arrêter M. le Grand, et qu'après il sera bien « aisé de le délivrer si la chose est fausse ; mais que « si une fois l'ennemi entre en Champagne, il ne « sera pas si aisé d'y remédier. » Le Roi ne manqua pas ; il se mit en une colère horrible contre M. de Noyers et M. de Chavigny, et dit que c'était une méchanceté du cardinal, qui voulait perdre M. le Grand. Ils eurent bien de la peine à le ramener ; enfin pourtant il fit arrêter M. le Grand, et puis alla à Tarascon s'éclaircir de tout avec le cardinal.

Or, comme Frontailles vit que le Roi était si longtemps avec M. de Noyers et M. de Chavigny sans qu'on y appelât M. le Grand, il lui dit : « Monsieur, il est temps de se retirer. » M. le Grand ne le voulut pas. « Pour vous, lui dit-il, monsieur, « vous serez encore d'assez belle taille quand on « vous aura ôté la tête de dessus les épaules, mais « en vérité je suis trop petit pour cela. » Il se sauva en habit de capucin, comme il était allé faire le traité en Espagne ([a]).

([a]) Avant que de se mêler d'intrigues, Fontrailles avait mis tout son bien à couvert. Il est de bonne maison de Languedoc, et a vingt-deux mille livres de rente en fonds de terre. sans un sou de dettes. Il dit une plaisante chose au feu Roi, qui lui montrait des louis : « Sire, lui dit-il,

La vérité touchant le moyen qu'on a tenu pour avoir le traité n'est point encore divulguée. Fabert a dit que le feu Roi l'avait su, ainsi que M. de Chavigny et M. de Noyers, et qu'il n'y avait plus que la Reine, M. d'Orléans, M. le cardinal Mazarin et lui qui le sussent, mais qu'il se gardera bien de le dire. Un jour quelqu'un demande à M. le Prince par quelle invention on avait découvert ce traité ? M. le Prince dit quelque chose tout bas à cet homme ; Voiture, qui avait vu cela, dit à M. de Chavigny : « Vous faites tant le fin de ce grand

» j'aime les vieux amis et les vieux écus. » Il ne veut point qu'on raille de sa bosse ; sur tout le reste il entend raillerie. Il était des esprits forts du Marais. Ces messieurs se mirent, il y a près de vingt ans, à porter des bottes qui avaient de fort longs pieds, mais non pas si longs qu'on les a portés depuis. Quelques capitaines aux gardes dansèrent un balllet des *longs pieds*. Fontrailles alla prendre cela pour eux, et engagea le comte de Fiesque et Ruvigny à se battre. Le comte et son homme se blessèrent. Fontrailles fut culbuté par le sien, et Ruvigny désarma le troisième. Ces messieurs du Marais chargèrent les filous, et leur enjoignirent de ne voler plus dans le Marais. Ainsi le Marais fut quelque temps un lieu de sûreté. En dépit de lui, Espenan, soldat de fortune, qui avait été garde de M. d'Espernon, épousa sa sœur. Il avait gagné la mère et le cadet de Fontrailles. Cet Espenan avait été en crédit pour avoir déposé contre M. de La Valette à l'affaire de Fontarabie. Fontrailles le fit appeler en vain plusieurs fois en duel. Le cadet se mit si fort contre l'aîné qu'il lui envoya un cartel. Fontrailles en eut horreur, et, par l'avis de Ruvigny, conta cela à tout le monde. Le cadet fut blâmé. Il est mort à la guerre en Catalogne.

« secret, cependant M. le Prince l'a dit à un tel. — « M. le Prince ne le sait pas, dit Chavigny ; puis « quand il le saurait, il n'oserait le dire. » De là Voiture conjecturait que cela venait de la Reine, et pour preuve de cela, on remarquait qu'après avoir long-temps parlé de lui ôter ses enfants, on cessa tout-à-coup d'en parler. On dira à cela, que si la chose avait été ainsi, madame de Lansac, qui tenait la place de madame de Senecey, et qui était en même temps gouvernante de M. le Dauphin, n'eût pas tiré le rideau de la Reine si brusquement, pour lui insulter, en lui disant d'un ton aigre que M. le Grand était arrêté. Cela n'y fait rien, car, pour donner le change, on laissa apparemment faire tout cela à madame de Lansac, et peut-être le lui fit-on faire exprès. Le temps nous en apprendra davantage.

[A Lyon], M. le chancelier dit tant à M. le Grand que le Roi l'aimait trop pour le perdre, que cela n'irait qu'à quelque temps de prison, que Sa Majesté aurait égard à sa jeunesse, que le pauvre M. le Grand en crut quelque chose et confessa tout. Après, de peur de la question qu'on lui présenta, et qu'on lui eût donnée jusqu'à la mort, il persista.

Pour M. de Thou, il n'avait pas été d'avis du traité d'Espagne ; mais il avait toujours *brouillé*. On trouva la piste de toutes ses menées. C'était

le plus inquiet de tous les hommes ([a]). M. le Grand l'avait appelé *Son Inquiétude*. Quand il sortait, il était quelquefois une heure sans pouvoir se déterminer où il irait. Par une ridicule affectation de générosité, dès qu'un homme était disgrâcié, il le voulait connaître, et lui allait faire des offres de services.

M. le Grand était plein de cœur ; il ne s'ébranla point d'un si grand revers ; au contraire, il écrivit de fort bon sens, et même élégamment, à la maréchale d'Effiat, sa mère. Il mourut en galant homme ; mais M. de Thou fit le cagot. Il demandait sans cesse s'il n'y avait point de vanité dans son humilité. Il fit des inscriptions pour mettre à des offrandes qu'il faisait ([b]). Enfin il paillarda furieusement son vin, comme on dit ; et il semblait avec ses longs propos qu'il voulût se familiariser avec la mort. Je trouve qu'il mourut en pédant, lui qui avait toujours vécu en cavalier, car sa soutane ne tenait à rien. Les grands sei-

---

([a]) Etant conseiller, ou maître des requêtes, il alla voir le cardinal de La Valette à Mayence, et fut à la guerre d'où il revint avec un bras cassé. On se moqua de lui. Il faisait le coup de pistolet ; étant intendant de l'armée, il logeait M. de Turenne ; il était amoureux de Mme de Guéméné. On dit qu'il lui écrivit après avoir été condamné : au moins écrivit-il à une dame. C'était un vilain rousseau.

([b]) *Variante* : Il fit des inscriptions, des vœux, des fondations et autres choses semblables.

gneurs et les grandes dames l'avaient gâté, et aussi l'opinion d'être descendu des comtes de Toul, eux qui se devaient contenter d'être d'une maison illustre par de belles charges et des écrits célèbres. Si on cherchait, on trouverait qu'ils viennent de peu de chose. J'ai ouï dire d'un paysan d'Athis [a].

Le cardinal, qui avait traîné M. de Thou après lui sur le Rhône, eut bien de la peine à gagner la Loire [b]. On le portait dans une machine, et pour

---

[a] Cyprien Perrot, conseiller de la Grand'Chambre, ami intime du président de Thou l'historien, trouva un jour, par hasard, un acte par lequel il paraissait que l'avocat de Thou, de qui venaient le président et le premier président du Parlement, était fils d'un habitant d'Athis, village qui est à une journée de Paris. Cela le fit rire : il l'envoya au Président, et lui manda que par cette pièce il prouverait nettement qu'il venait des comtes de Toul ; c'était la chimère de la famille. Le Président prit cela comme il devait, il n'en fit que rire, et M. Perrot fut un de ses exécuteurs testamentaires. Perrot, sieur d'Ablancourt y était quand on trouva cette pièce. C'est de lui que nous le tenons.

Variante : Cyprien Perrot, père du président Perrot, en cherchant du papier, trouva un contrat de mariage, par lequel on voyait que M. M. de Thou venaient d'un paysan d'Athis, qui était père, je pense, de cet avocat général de la cour des aides qui fut père du président au mortier, père du premier président. Notez que celui qui fut premier président, quoique fils d'un président au mortier, fut avocat. M. Perrot dit en riant à son clerc : « Tenez, portez cela à mon bon ami M. de Thou (c'était l'historien), voilà les comtes d'Allemagne. »

[b] Il passa aux bains de Bourbon-Lancy. Mais ce remède ne lui servit guères. On trouva dans Pline que

ne le pas incommoder, on rompait les murailles des maisons où il logeait, et si c'était par haut, on faisait un rampant dès la cour, où il entrait par une fenêtre dont on avait ôté la croisée. Vingt-quatre hommes le portaient en se relayant. Une fois qu'il eut attrapé la Loire, on n'avait que la peine de le porter du bateau à son logis. Madame d'Aiguillon le suivait dans un bateau à part ; bien d'autres gens en firent de même. C'était comme une petite flotte. Deux compagnies de cavalerie, l'une deça, l'autre delà la rivière l'escortaient. On eut soin de faire des routes pour réunir les eaux qui étaient basses ; et pour le canal de Briare, qui était presque tari, on y lâcha les écluses. M. d'Enghien eut ce bel emploi.

Quand il fut de retour à Paris, il fit ajouter à l'*Europe* la prise de Sedan, qu'il appelait dans la pièce : *l'Antre des monstres*. Cette vision lui était venue dans le dessein qu'il avait de détruire la monarchie d'Espagne. C'était comme une espèce de manifeste. M. Desmarest en fit les vers et en disposa le sujet.

Le cardinal, s'il eût voulu, dans la puissance qu'il avait, faire le bien qu'il pouvait faire, aurait

---

deux consuls romains étaient morts de furoncles qu'ils prirent, comme lui, dans la Gaule narbonnaise. Le cardinal était sujet aux hémorroïdes, et Juif l'avait une fois charcuté à bon escient.

été un homme dont la mémoire eût été bénie à jamais. Il est vrai que le cabinet lui donnait bien de la peine. On a bien perdu à sa mort, car il choyait toujours Paris ; et puisqu'il en était venu si avant, il était à souhaiter qu'il durât assez pour abattre la maison d'Autriche. La grandeur de sa maison a été sa plus grande folie.

Pour montrer combien le cabinet lui donnait de peine, il ne faut que dire combien Tréville lui causa de mauvaises heures. Il avait su, peut-être par la déposition de M. le Grand, que le Roi, en montrant Tréville, avait dit : « Monsieur le Grand, « voilà un homme qui me défera du cardinal « quand je voudrai. » Tréville commandait les mousquetaires à cheval que le Roi avait mis sur pied pour en être accompagné partout, à la chasse et ailleurs, et il en choisissait lui-même les soldats. On y a vu des fils de M. d'Uzès. On faisait sa cour par ce moyen-là. Tréville est un Béarnais, soldat de fortune. Le cardinal avait gagné sa cuisinière ; on dit qu'elle avait quatre cents livres de pension. Le cardinal ne voulait point laisser auprès du Roi un homme en qui le Roi avait tant de confiance : M. de Chavigny fut, de la part du cardinal, presser le Roi de le chasser. Le Roi bien humblement lui dit : « Mais, monsieur de Chavigny, que l'on con- « sidère qu'on me perd de réputation, que Tré- « ville m'a bien servi, qu'il en porte des marques,

« qu'il est fidèle. — Mais Sire, dit M. de Chavigny, « vous devez aussi considérer que M. le cardinal « vous a bien servi, qu'il est fidèle, qu'il est néces- « saire à votre État, et que vous ne devez point « mettre Tréville et lui dans la balance. — Quoi ! « monsieur de Chavigny, dit le cardinal à qui il « faisait ce rapport, vous n'avez pas plus pressé le « Roi que cela ? vous ne lui avez pas dit qu'il le « fallait ? La tête vous a tourné, monsieur de « Chavigny, la tête vous a tourné. » Chavigny ensuite lui jura qu'il avait dit au Roi : « Sire, il faut « que vous le fassiez. » Le cardinal savait bien à qui il avait affaire. Le Roi craignait le fardeau, et de plus, il avait peur que le cardinal, qui tenait presque toutes les places, ne lui fît un méchant tour ; enfin, il fallut chasser Tréville.

L'Éminentissime croyait revenir de sa maladie ; toutes les déclarations contre M. d'Orléans en sont une marque. Il le haïssait et le méprisait, et il le voulait faire déclarer incapable de la couronne, afin que le Roi, qui ne pouvait pas vivre long-temps, venant à mourir, ce prince ne pût avoir part au gouvernement.

Il y en a qui ont cru que le cardinal avait fait dessein de gouverner la Reine par le cardinal Mazarin ; qu'il l'avait fait exprès cardinal. Il est vrai que M. de Chavigny y servit fort pour em-pêcher M. de Noyers de l'être. On a même cru

qu'il y avait déjà de l'intelligence entre la Reine et le cardinal de Richelieu, et qu'elle avait commencé dès le temps qu'il eut d'elle le traité d'Espagne. J'ai ouï dire à Lyonne que la première fois que le cardinal de Richelieu présenta Mazarin à la Reine (c'était après le traité de Cazal), il lui dit : « Madame, vous l'aimerez bien, il a de l'air de « Buckingham. » Je ne sais si cela y a servi, mais on croit que la Reine avait de l'inclination pour lui de longue main, et que le cardinal de Richelieu s'en était aperçu, ou que cette ressemblance lui donnait lieu de l'espérer.

Quand on joua l'*Europe*, il n'y était pas ; il l'avait bien vu répéter plusieurs fois avec les habits qu'il fit faire à ses dépens ; son bras ne lui permit pas d'y aller. Au retour, il dit à sa nièce, lui montrant le cardinal Mazarin : « Ma nièce, j'ins- « truisais un ministre d'état, tandis que vous étiez « à la comédie. » Et on dit qu'il le nomma au feu Roi, et qu'une autre fois il dit : « Je ne sache qu'un « homme qui me puisse succéder, encore est-il étranger. » D'autres pensent que c'est trop subtiliser que de dire ce que j'ai dit du dessein de gouverner la Reine par le cardinal Mazarin [a], et

[a] Arnoul, qui travaillait à la marine, dit que le dessein du cardinal de Richelieu était d'envoyer le cardinal Mazarin à Rome pour y servir le Roi ; et qu'il lui dit en sa présence : « M. Arnoul, dans combien de temps pouvez-

croient que son intention n'a été autre que de mettre dans les affaires un homme qui, étant étranger et sa créature, par gratitude et par le besoin qu'il aurait d'appui, s'attacherait apparemment à ses héritiers et à ses proches ; mais ce n'est pas la première fois qu'il s'est trompé. Il prenait M. de Chavigny pour le plus grand esprit du monde, et Morand, maître des requêtes, pour le premier homme de la robe. On parlera ailleurs de l'un et de l'autre.

Le Roi ne fut voir le cardinal qu'un peu avant qu'il mourût [a], et l'ayant trouvé fort mal, en sortit fort gai. Le curé de Saint-Eustache vint pour l'assister. On dit qu'il lui dit qu'il n'avait d'ennemis que ceux de l'État, et que madame d'Aiguillon étant entrée toute échauffée et lui ayant dit : « Monsieur, vous ne mourrez point, « une sainte fille, une brave carmélite, en a eu « une révélation. — Allez, allez, lui dit-il, ma « nièce, il faut se moquer de tout cela, il ne faut « croire qu'à l'Évangile. »

On a dit qu'il était mort fort constant. Mais

» vous apprêter un vaisseau pour passer M. le cardinal » Mazarin en Italie ? — Monseigneur, dit Arnoul. il y » en aura un de prêt au premier jour. » Le Mazarin alla supplier Arnoul de différer, et cependant le cardinal se porta plus mal. Jamais le Mazarin n'a reconnu ce service.

(a) Il se fit fermer son cautère, parce que son bras maigrissait trop. Cela pourrait bien l'avoir tué ; il ne vécut plus guère après.

Bois-Robert dit que les deux dernières années de sa vie, le cardinal était devenu tout scrupuleux, et ne voulait pas souffrir le moindre mot à double entente. Il ajoute que le curé de Saint-Eustache, à qui il en avait parlé, ne lui avait point dit que le cardinal fût mort si constamment qu'on l'avait chanté. M. de Chartres (Lescot), a dit plusieurs fois qu'il ne connaissait pas le moindre péché en M. le cardinal. Par ma foi ! qui croira cela pourra bien croire autre chose ([a]).

([a]) Il est fort parlé, dans le *Journal* du Cardinal, de la petite Lavau. Voici ce que c'était :

L'Infante Claire-Eugénie envoya une naine à la Reine dans une cage. Le gentilhomme qui la lui présenta dit que c'était un perroquet et offrit à la Reine, pourvu qu'on n'otât point la couverture, de peur de l'effaroucher, de lui faire faire par ce perroquet un compliment en cinq ou six langues différentes. En effet, elle en fit en espagnol, en italien, en français, en anglais et en hollandais. On dit aussitôt : « Ce ne saurait être un perroquet. » Il ôta la couverture, on trouva la naine. Elle crût assez pour être une forte petite femme, et on la maria à un assez grand homme, nommé La Vau-Irland, qui était à la Reine. Elle fut femme de chambre, et mourut au bout de quelques années en mal d'enfant.

— Mademoiselle a eu une naine qui était la plus petite qu'on eut jamais vue. Elle n'avait pas deux pieds de haut, était bien proportionnée, hors qu'elle avait le nez trop grand ; elle faisait peur. Les médiocres poupées étaient aussi grandes. Je crois qu'elle est morte.

— Le feu roi d'Angleterre avait un fort petit nain, nommé Geoffroy, mais fort bien proportionné. Il avait un portier qui avait huit pieds de haut, et on trouva, en ce temps-là, un paysan qui avait cent trente-sept ans, de sorte que ce prince se vantait d'avoir le plus grand, le plus petit et le plus vieil homme de l'Europe.

MADAME D'AIGUILLON[1]

J'ai déjà dit qui elle était et comment elle fut mariée à Combalet, qui était mal bâti et couperosé, et qui n'avait rien que la jeunesse. Elle avait une telle aversion pour lui, qu'elle ne le pouvait souffrir et était dans une mélancolie effroyable. Quand il fut tué aux guerres des Huguenots, de peur que, par quelque raison d'État, on ne la sacrifiât encore, elle fit vœu un peu brusquement de ne se marier jamais et de se faire Carmélite. Ce fut aux Carmélites mêmes qu'elle fit ce vœu ; elle s'habilla aussi modestement qu'une dévote de cinquante ans. Elle n'avait pas un cheveu abattu. Elle portait une robe d'étamine et ne levait jamais les yeux. Avec ce harnais-là elle était dame d'atour de la Reine-mère et ne bougeait de la cour. C'était alors la grande fleur de sa beauté. Cette manière de faire dura assez long-temps. Enfin, son oncle devenant plus puissant, elle

commença à mettre des languettes, après elle fit une boucle ou mit un petit ruban noir à ses cheveux ; elle prit des habits de soie et, peu à peu, elle alla si avant que c'est elle qui est cause que les veuves portent toutes sortes de couleurs, hors du vert. Le cardinal de Richelieu ayant été déclaré premier ministre, le comte de Béthune fut le premier qui se présenta pour épouser madame de Combalet. Le comte de Sault, aujourd'hui M. de Lesdiguières (ce devait être un des plus riches gentilshommes de France), fut le second qui se fit refuser. Il est vrai que le cardinal ne la pressa pas trop pour celui-ci, non plus que pour l'autre.

On a fait autrefois un vaudeville où je ne vois pas grand fondement, car je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la marier avec M. de Mantoue, auparavant M. de Nevers :

Ont dit que monsieur de Mantoue
S'apprête à danser un ballet,
Où madame de Combalet
Ne verra rien qu'elle n'avoue,
Que les vieux savent les bons tours.
Messieurs, voilà *le mot qui court* [a].

A l'*Historiette* de Senecterre j'ai parlé de M. le Comte et le *Journal* du cardinal en parle aussi.

Madame de Combalet renouvelait tous les ans son vœu de Carmélite ; elle l'a renouvelé jusqu'à

---

[a] On appelait ainsi ces vaudevilles.

sept fois. Le cardinal fit consulter s'il était obligatoire ; on lui répondit que non. Cependant, pour se décharger entièrement, elle fonda une place de Carmélite qui doit être reçue pour rien. Je crois pourtant qu'elle se fût résolue à épouser M. le Comte *(de Soissons)*, s'il l'eût voulu, et, comme j'ai déjà remarqué, il l'eût épousée si elle eût été veuve d'un homme plus qualifié. On fit courir le bruit en ce temps-là que le mariage n'avait point été consommé avec Combalet. Cependant il passait pour l'homme le mieux fourni de la cour, et qui était le plus grand abatteur de bois. J'ai ouï dire même que dans l'action, transporté de joie ou autrement, il avait appelé un valet de chambre qui avait été témoin de ce qui s'était passé [a]. Dulot, ce fou de poète royal et archiépiscopal, dont nous parlerons ailleurs, fit l'anagramme que voici sur cette prétendue virginité : MARIE DE VIGNEROT, *vierge de ton mari.* Madame de Rambouillet m'a pourtant assuré que jamais elle n'avait reconnu que Madame d'Aiguillon voulût passer pour fille [b].

---

[a] J'ai ouï dire encore que son mari n'avait pas trop bien vécu avec elle, et qu'il disoit qu'elle avait quelque chose sous le linge qui dégoûtait fort. Je donne cela pour tel qu'on me l'a donné.

[b] Cependant elle a pris des armes à losange ; il est vrai qu'il y a une cordelière ; ainsi elle est fille et veuve tout ensemble, car il n'y a point d'armes de son mari.

On a fort médit de son oncle et d'elle. Il aimait les femmes et craignait le scandale. Sa nièce était belle, et on ne pouvait trouver étrange qu'il vécût familièrement avec elle. Effectivement elle en usait peu modestement ; car, à cause qu'il aimait les bouquets, elle en avait toujours, et l'allait voir la gorge découverte. Un soir qu'il sortait assez tard de chez madame de Chevreuse : « Ne « laissons pas, dit-il, d'aller chez ma nièce ; car « que dirait-elle si je n'y allois [a] ? »

Ce qui a le plus fait de bruit, ça été cette bouteille d'eau qu'on jeta à madame de Chaulnes. Voici comment une personne qui y était l'a conté. Sur le chemin de Saint-Denis, six officiers du régiment de la marine, à cheval, voulurent casser deux bouteilles d'encre sur le visage à madame de Chaulnes ; mais elle mit la main devant, et tout tomba sur l'appui de la portière où elle était. C'étaient des bouteilles de verre ; le verre coupe et l'encre entre dedans les coupures ; cela ne s'en va jamais. Madame de Chaulnes n'en osa faire aucune plainte. On croit qu'ils n'avaient ordre que de lui faire peur. Madame d'Aiguillon, par jalousie d'amour ou d'autorité,

[a] La Reine-mère envoya des gens pour l'enlever comme elle devait aller à Saint-Cloud, afin de mettre le cardinal à la raison, quand elle aurait ce qu'il aimait tant ; mais Besançon découvrit toute l'entreprise.

ne voulait point que personne fût si bien qu'elle avec son oncle. Le cardinal ne faisait pas trop grand cas de madame de Chaulnes ; elle n'était plus dans une grande jeunesse ; sa beauté déclinait, et le reste n'était pas grand' chose. Il témoigna assez ce qu'il en pensait un jour qu'étant à Chaulnes, durant le siège d'Arras, il trouva que madame de Chaulnes s'était fait peindre dans un vestibule avec tous ses gens autour d'elle, qui lui apportaient ce qu'ils avaient acheté ; car, voyant cela, il ne put s'empêcher de dire avec un souris méprisant : « C'est bien cette fois madame notre « hôtesse. » Elle avait pourtant quelque pouvoir sur son esprit, ou bien elle demandait si hardiment qu'il ne pouvait le refuser. En effet, quoiqu'il n'eût point d'envie, à ce qu'on dit, de lui donner une abbaye de vingt-cinq mille livres de rente aux portes d'Amiens, il la lui donna pourtant. Par vanité elle voulait que tout le monde crût que le cardinal l'aimait ; et il y a eu bien des gens qui, sachant que madame de Chaulnes avait une fois conté qu'un jour qu'elle était seule, je ne sais quel monstre à quatre pieds lui était apparu dans sa chambre et avait disparu aussitôt ; il y a eu bien des gens qui ont dit que c'était une invention pour se faire de fête [a] : mais je le sais de trop

[a] Et d'autres ont dit qu'une dame de Picardie, dont

bon lieu pour en douter. Comme le cardinal avait été plus d'une fois à Chaulnes, Bautru dit un jour que M. le cardinal s'y plaisait ; mais le feu Roi, qui avait tourné tout son esprit du côté de la malignité, et qui harpignait toujours le cardinal, dit que Bautru avait dit que M. le cardinal se délassait chez madame de Chaulnes. Bautru fit son apologie au cardinal, qui lui dit en propres termes : « Vous mériteriez des coups de bâton, si « vous aviez dit cela. »

Le maréchal de Brézé, enragé de ce que madame d'Aiguillon ne l'a pas voulu aimer (car quoique ce fût la nièce de sa femme, il en a été amoureux à outrance), et peut-être aussi de dépit de ce que son fils n'était pas principal héritier ([a]), en a fait tous les contes qui ont couru. Il disait toutes les circonstances de la naissance et de l'éducation de chacun des Richelieu, et qu'ils étaient tous trois à Madame d'Aiguillon ; et même qu'elle en avait eu un quatrième. « Oh ! dit la Reine, il ne faut « jamais croire que la moitié de ce que dit M. le

---

on ne m'a pu dire le nom, était ennemie de Mme de Chaulnes et lui avait fait faire cette insulte.

([a]) Cela est faux ; au moins feu M. de La Gallissonnière, qui était présent, comme parent et tuteur, à l'ouverture du testament, dit que le maréchal de Brézé ne s'emporta pas, et ne dit rien de tout ce qu'on lui a fait dire.

« maréchal de Brézé ([a]). » Ainsi elle n'en aurait eu que deux.

Il se trouve que madame d'Aulroy, autrefois madame du Pont-de-Courlay, générale des galères ([b]), présenta, durant le procès de madame d'Aiguillon et du duc de Richelieu, une requête qu'on supprima bien vite, par laquelle elle exposa au prévôt de Paris qu'on lui avait supposé ces trois Richelieu au lieu de ses enfants. D'ailleurs madame d'Aiguillon, quand il a été question de la majorité de son neveu, le duc de Richelieu, a dit que le baptistaire n'est qu'en une feuille volante ; qu'il n'y en a eu ni du premier ni du second, qui sont baptisés tous deux en même jour et en même lieu. L'aîné avait cinq ans. Quelle apparence, s'il n'y avait eu du mystère, que le cardinal de Richelieu n'eût pas fait charger le registre !

Dans le procès qu'elle eut contre feu M. le Prince pour la succession du cardinal, on la traita de gourgandine. Gautier dit délicatement, parlant du crédit qu'elle avait auprès de son oncle : « Ce « Samson n'avait plus de force quand il était « entre les bras de cette Dalila. » Elle, en revanche,

---

([a]) Pour les deux filles, il n'en disait rien.

([b]) Elle s'appelait Guémadeux, d'une bonne maison de Bretagne : elle est un peu folle. Ce Pont-de-Courlay était un bossu bien ridicule, une bête.

lui fit reprocher à [M. le Prince], par Hilaire, son avocat, qu'il s'était mis à genoux devant le cardinal de Richelieu pour avoir mademoiselle de Brézé pour M. d'Enghien. Il se leva et dit que cela était faux, mais il n'y a rien de plus vrai. Il offrit au cardinal mademoiselle de Bourbon pour son neveu de Brézé ; et le cardinal dit en cette occasion une des plus raisonnables choses qu'il ait dites de sa vie : « Une demoiselle peut bien épouser « un prince, mais une princesse ne doit point « épouser un gentilhomme. » Feu M. le Prince fit tant de fautes dans les emplois de guerre qu'il eut, qu'il fut réduit à offrir ses enfants ; encore le cardinal les allait-il malmener, s'il ne se fussent bien réduits. Il voulait que M. d'Enghien, pour avoir négligé de voir M. le cardinal de Lyon, à Lyon, au retour de Perpignan, retournât le chercher à Marseille ; mais il n'y alla pas ; on trouva le moyen de l'en exempter.

Feu M. le Prince fit à madame d'Aiguillon un méchant tour pour la duché d'Aiguillon [a]. Par une pendarderie du lieutenant civil Moreau, cette duché fut adjugée à quatre cent mille livres, et les créanciers de M. de Mayenne en offraient huit cent mille. Or, durant ce procès, se voyant assistés d'un prince du sang, ils offrirent encore quatre cent

[a] C'était à feu M. de Mayenne, le fils.

cinquante mille livres, et il fallut que madame d'Aiguillon, qui n'eût plus été duchesse sans cela (car, quand elle eût acheté une autre duché, on n'eût pas reçu aisément une femme, et il fallait attendre pour cela la majorité [du roi]), les payât dans la journée. M. le Prince, après la mort de son père, du maréchal et du duc de Brézé, s'empara de tous leurs biens et en jouissait par force, quoique sa femme n'eût rien à prétendre à tout cela par le testament du cardinal. Madame d'Aiguillon ne voulut jamais s'accommoder, de peur qu'on ne dît que ç'avait été aux dépens des neveux. Le règne de son oncle l'a rendue fort impérieuse (a) ; elle ne saurait quitter sa première fierté (b). Elle a de l'esprit, du sens et de la fermeté ; mais elle est brusque et têtue. Nous parlerons après de son avarice.

On a fait bien des médisances d'elle et de madame du Vigean (c). On dit que quelquefois elles

(a) Elle s'est maintenue, et a traité, dans le commencement de la Régence, plusieurs fois la cour à Ruel.

(b) Un jour que Mme de La Trémouille avait fait mettre des pieux pour la maladie d'un de ses enfants, Mme d'Aiguillon, en allant aux Carmélites, les fit arracher. Mme de La Trémouille s'en plaignit ; M. le Cardinal ordonna à sa nièce de lui en faire faire excuse. Elle lui en fit faire compliment, disant que ses chevaux, qui étaient neufs, n'avaient jamais voulu tourner.

(c) Mme du Vigean a accoutumé de se chauffer sa jupe troussée. Une fille à qui elle la faisait tenir, lasse

se levaient avec les yeux battus jusqu'à la moitié des joues ; elles s'écrivaient des lettres les plus amoureuses du monde. Madame du Vigean se jeta à corps perdu entre les bras de madame d'Aiguillon ; c'eût été une tigresse si elle l'eût rejetée. Elle a été son intendante, sa secrétaire, sa garde-malade, et a quitté son ménage pour se donner entièrement à elle. Il y a eu des chansons terribles contre madame du Vigean, jusqu'à dire de son mari :

Dans l'abondance de ses cornes
On ne saurait trouver de bornes.

Cependant on ne m'a su nommer un seul galant de cette femme. A la vérité, on avait un grand mépris pour le mari ; et le duc de Lorraine voyant que cet homme avait levé un régiment : « Hélas ! « ce dit-il, il faut que je sois bien haï en France, « puisque, jusqu'au petit Vigean, on y prend les « armes contre moi. »

Feu madame la princesse avait recherché l'amitié de madame d'Aiguillon pour avoir la protection du cardinal, car elle craignait que son mari ne la confinât à Bourges [a]. Mademoiselle de Rambouillet, depuis madame de Montausier, était

---

de cela, l'attache avec une épingle à son corps : il vient compagnie, elle la reçoit et montrait sa chemise.

[a] Elle appelait le cardinal de La Valette *mon époux*, et lui l'appelait *mon épouse*.

admirablement bien avec elle [madame d'Aiguillon], et y est encore, mais non pas avec tant de chaleur. Nous en parlerons ailleurs.

Il est temps de parler de son avarice et de sa dévotion. Elle ne daigna pas écouter ceux qui lui conseillaient de donner cinq cent mille livres à feu M. le Prince pour avoir sa protection. Il lui en coûta plus d'un million d'or à elle et à ses neveux. Elle a eu trois cents procès, et pas un en demandant. Sans parler de toutes les grivelées qu'elle a faites, je dirai simplement ses vilainies. Voyant Cornuel à l'extrémité, elle envoya emprunter six chevaux blancs qu'il avait ; et quand il fut mort et qu'on les lui revint demander, elle dit que les morts n'avaient que faire de chevaux. Le frère aîné de M. de Noailles disait que pour épargner son carrosse, toutes les fois qu'elle allait à Ruel, elle prenait un beau carrosse que le bonhomme M. de Noailles avait eu à Rome, en son ambassade, et le renvoyait toujours tout crotté. On a dit qu'elle avait emprunté des jupes et qu'au bord crotté on avait reconnu qu'elle les avait portées. Si cela lui fût arrivé un de ces jours qu'elle a rencontré le *corpus Domini*, cela eût été plaisant, car, quelque part qu'elle le trouve, elle le suit dans les crottes, jusqu'au premier lieu où il se doit arrêter ([a]). Cela

([a]) Elle donne aux églises et ne paie pas ses dettes.

se fait en Espagne, et le Roi même le suit. Un Espagnol disait cela à un Français : « Je crois bien, « dit l'autre, en France il est parmi ses anciens « amis, il n'a que faire qu'on l'accompagne ; mais « parmi des Marranes il en a besoin. »

Un marchand lui ayant apporté des parties de choses dont le prix était fixé, elle dit qu'elle voulait voir son journal pour vérifier si elles y étaient conformes. Quand elle eut le journal et les parties, il fallut composer ([a]).

Les deux mariages de ses neveux sont si brouillés avec la cour, que je les mettrai dans les Mémoires de la Régence.

Dans sa vision de bigoterie, elle dit à toute chose : « En vérité, cela fait dévotion, » et le dira quelquefois en parlant d'une chose qui n'y aura aucun rapport. C'est simplement pour dire : « Cela touche. » Elle a passé quelquefois des nuits entières le ventre à terre dans l'Église de Saint-Sulpice.

([a]) On dit que présentement, 1659, elle fait ramasser le sucre que l'on met sur le bord de ses plats de dessert.



LE

CARDINAL DE LYON[2]

ALPHONSE-LOUIS du Plessis était l'aîné du cardinal de Richelieu. Il fut destiné à être chevalier de Malte ; en ce dessein on lui voulut apprendre à nager, mais il ne put jamais en venir à bout. Ses parents lui en faisaient des reproches et lui disaient qu'il ne voulait être bon à rien. Enfin, las de leurs crieries, un jour que par hasard il n'y avait personne avec lui qui sût nager, il se jeta dans l'eau si follement, que, sans un pêcheur qui y accourut avec sa nacelle, il était noyé. Il le fallut donc faire d'église. Il fut, comme j'ai dit, nommé évêque de Luçon, et abandonna cet évêché à son frère pour se faire Chartreux.

Cet homme avait naturellement quelque pente à la folie ; la solitude l'achevait. Pour cela, les Chartreux de la grande Chartreuse, où il était,

le firent procureur. Dans une contestation avec un gentilhomme fort brutal, il eut des coups de bâton. Il porta cet outrage patiemment et ne voulut jamais s'en venger quand il se vit cardinal. On dit qu'un astrologue lui avait prédit, avant qu'il fût procureur, qu'il serait en grand danger d'une grande blessure faite à la tête avec du fer. Mais, étant devenu procureur, comme il entrait dans Avignon, une chaîne du pont-levis lui tomba sur la tête, et il en pensa mourir. Le cardinal de Richelieu le fit sortir de la Chartreuse et le fit archevêque d'Aix, puis archevêque de Lyon, cardinal, grand aumônier de France, et lui donna de grands bénéfices ([a]). A Aix, aussi bien qu'à Lyon, il a fait la fonction d'un bon évêque. Le cardinal l'envoya à Rome pour autoriser d'autant plus la poursuite de la dissolution du mariage de M. d'Orléans. Là il acquit la réputation d'un homme fort charitable. A Lyon, durant la peste, il alla partout, comme s'il n'eût pas eu tout sujet d'aimer la vie. On ne lui peut reprocher qu'une action qui fut, ce me semble, bien inhumaine ; mais il faut croire que ce jour-là il avait quelqu'un de ses accès de folie. Etant à Marseille, où il avait l'abbaye de

([a]) On a remarqué que le cardinal de Richelieu et son successeur, le cardinal Mazarin, ont eu tous deux chacun un frère moine, fou et archevêque d'Aix.

Saint-Victor, il alla voir les galères. Or le cardinal de Richelieu y avait fait mettre le baron de Roman, qui avait voulu lever quelques troupes pour la Reine-mère, traitement bien indigne d'un gentilhomme. Mais comme on avait eu pitié de ce cavalier, il était à son ordinaire, hors qu'il portait un petit fer à la jambe. Le cardinal de Lyon le fait prendre, le fait raser et le fait attacher à la rame. Ce pauvre gentilhomme se coucha dans le banc et s'y laissa mourir de regret.

On dit que, entre autres visions, il croyait quelquefois être Dieu le Père. Un jour qu'il couchait dans une maison où on lui donna un lit dans la broderie duquel il y avait quelques têtes d'anges ou de chérubins : « Vraiment, dirent ses gens, c'est « bien à cette fois que notre maître croira être « Dieu le Père.

Madame d'Aiguillon disait à Ferdinand : « Pei- « gnez-moi M. le cardinal de Lyon en Dieu le « Père, bien dévot. »

Il était familier et aimait la conversation des dames. Berthold le châtré, de la musique du Roi, m'a juré qu'il l'avait vu auprès de Lyon, en un lieu où il y avait bonne compagnie ; on badinait, on se déguisait. Il se déguisa en berger comme les autres, et fit déguiser toutes les dames en bergères. Il a été amoureux plusieurs fois, mais cela ne passa pas de petits présents. Il ne laissait pas d'avoir de

l'esprit, mais il paraissait presque toujours hébété. Un homme de qualité du diocèse de Lyon avait un fils fort contrefait, et le voulait faire d'église. Le cardinal de Lyon ne voulut jamais le tonsurer, disant qu'on se moquait d'offrir à Dieu le rebut du monde.

Un abbé dont j'ai oublié le nom ([a]) l'étant venu voir, lui dit en entrant : « Monseigneur, je suis « l'abbé d'un tel lieu.. — Que voulez-vous que « j'y fasse ? répondit-il en l'interrompant. — « Qui suis venu pour faire la révérence... — « Faites-la donc », ajouta-t-il.

Etant à Bourbon, quelqu'un lui envoya une charge de melons ; il la fit jeter dans l'eau, disant que cela n'était pas bon à des gens qui étaient dans les remèdes, mais cela fût bon à ceux qui ne buvaient pas.

Le cardinal de Richelieu, qui le connaissait bien, ne voulut pas qu'il le fût trouver à Narbonne ; aussi l'autre ne le voulut point aller trouver à Lyon, quand on y coupa le cou à M. le Grand. Le cardinal Mazarin, qui ne fit pas ce qu'il devait dans le procès pour la Charité que le cardinal de Lyon eut contre Deslandes-Payen (à qui le cardinal de Richelieu, à ce qu'on dit, l'avait

([a]) De Caderousac, du Comtat.

ôté par violence), envoya offrir l'abbaye de Mauzac, dont il était titulaire, au cardinal de Lyon, pour le récompenser de ce prieuré ; mais il ne la voulut point prendre. Cette ingratitude le fâcha, car le cardinal Mazarin souffrit que Lyonne, dont la femme est parente de Deslandes-Payen, sollicitât contre lui, et c'était, ce semble, se déclarer, Lyonne étant ce qu'il était auprès de lui. Mais les mariages de ses petits-neveux de Richelieu le fâchèrent bien davantage. Celui qui a écrit sa Vie en latin le veut faire passer pour un grand homme, et dit que l'emprisonnement du cardinal de Retz, à cause du mauvais exemple, l'affligea sensiblement. Il mourut environ vers ce temps-là.



LE

MARÉCHAL DE BRÉZÉ[3]

Le maréchal de Brézé était de la maison de Maillé ; mais celle de Brézé était entrée dedans celle-là, et ils en devaient porter le nom. Il épousa la sœur du cardinal de Richelieu, alors évêque de Luçon. Cette femme était folle, et est morte liée ou du moins enfermée ([a]). Elle s'appelait Nicole ; et Cohon, en faisant son oraison funèbre, disait : « La grande Nicole du Plessis, » comme on dit *la grande Anne* ([b]). Quand elle fut mariée, elle ne voulait point retourner à la pro-

---

([a]) Elle croyait avoir le cul de verre et ne voulait point s'asseoir. Elle eut un temps une plaisante folie ; elle croyait avoir froid à un petit endroit au-dessus de la main, et passait tout le jour à y mettre des (gouttes) de résine, quelquefois jusques à cinq cents, et puis à les ôter, selon qu'il lui semblait que la partie se réchauffait.

([b]) Une chanson ce ce temps-là :

Avec la fille à la grande A, A, A, A, A, Anne.

vince : que fit-il un beau jour ? il fit ôter tous les meubles, jusqu'aux rideaux du lit de madame, et la laissa là. Elle fut enfin toute glorieuse d'aller en Anjou.

Il [M. de Brézé] fut capitaine des gardes-du-corps, puis maréchal de France et gouverneur d'Anjou et de Saumur. Le cardinal dégagea tout son bien, ou, pour mieux dire, l'acheta ; mais il l'en laissait jouir.

L'amour lui a fait faire d'étranges choses, outre qu'il n'était pas trop sage naturellement, non plus que sa femme.

Il y avait à Angers une jeune fille qui travaillait pour les tailleurs sur leur boutique, selon la mode du pays. Un laquais du maréchal de Brézé la débaucha et l'amena à Paris. Il dit à son maître, car on ne vivait pas autrement dans l'ordre avec lui, qu'il avait une jolie maîtresse, et la lui fit voir. Elle plut au maréchal, et elle leur servit quelque temps à tous deux. Il fit ce garçon valet de chambre et il la lui fit épouser : il s'appelait Dervois. Cette femme avait du sens et de l'esprit : elle empaume le maréchal, s'en rend la maîtresse et lui fait traiter la maréchale comme il lui plaisait. Une des choses qui servit autant à achever *la grande Nicole*, ce fut que le maréchal lui ôta ses pendants et les mit en sa présence aux oreilles de la Dervois.

Après la mort de la maréchale, elle eut l'ambition d'épouser M. de Brézé, et pour cela elle fit tuer Dervois à l'affût. Je ne sais si ce fut par l'ordre du maréchal, où s'il en était seulement consentant, mais on assure que depuis il s'évanouissait quand il voyait un lapin ([a]). Cette femme pour-

([a]) Voici la vérité : « M. de Brézé, étant capitaine des gardes de la Reine-mère, Marie de Medicis, alla aux bains dans les Pyrénées, où il trouva un prêtre de Catalogne qui avait avec lui deux petits garçons que les galères d'Espagne avaient pris sur les côtes d'Afrique. Ce prêtre les lui donna : l'un fut son laquais, et se nomma *la Ramée* ; l'autre, qu'on appela tantôt le Catelan, tantôt Dervois, ne fut point habillé de livrée ; il servit d'abord à lui porter son fusil à la chasse; après il le mit en apprentissage chez un tailleur à Angers, où il devint amoureux d'une belle fille qui travaillait en linge dans une boutique vis-à-vis. Les tailleurs en ce pays-là ont des boutiques et y travaillent. Elle avait déjà eu quelques aventures, et on disait qu'elle avait suivi un homme jusqu'en Lorraine, où elle fut quelque temps au service de quelque dame de la duchesse ; mais elle fut obligée d'en revenir bientôt. Dervois l'épousa, et ensuite il retourna au service de M. de Brézé, alors maréchal de France et gouverneur d'Anjou et de Saumur. Avril, homme de bonne famille d'Angers, voisin du maréchal à la campagne et bien dans son esprit, obtint de lui de loger le mari et la femme dans le château de Milly. Comme elle était propre et jolie, qu'elle avait du sens, elle régla cette maison et se mit bien dans l'esprit du maréchal. Depuis, le Catelan ou Dervois s'avisa de se faire appeler *de Doré* ; on ne sait pas sur quoi il se fondait, mais il dit qu'il avait découvert que c'était son véritable nom. Le mari devint un peu dévot, et disait parfois à sa femme qu'il fallait changer de vie. Il y a apparence que le maréchal s'en défit à cause de cela, car il fut tué à l'affût,

tant ne vint point à bout de son dessein. Peut-être craignait-elle le cardinal de Richelieu, qui apparemment n'eût pas trouvé bon qu'on eût ainsi contaminé sa noblesse ([a]).

La Dervois faisait tout chez le maréchal et dans la province. Elle se levait dès quatre heures, était servante et maîtresse tout à la fois, faisait ses affaires et celles du maréchal en même temps, et était plus habile que tout son conseil. Il lui est arrivé souvent de déchirer tout ce qu'on avait dressé et de dicter les actes elle-même. Elle envoyait des gens de guerre où elle voulait, et à Angers même, à cause qu'elle était mal satisfaite d'un des officiers du Présidial. Pour complaire au maréchal, qui était le plus grand tyran du monde pour la chasse, (jusque-là que les personnes de qualité n'osaient avoir un chien, ni une arquebuse, pour tirer seulement dans leur parc ; car il fit une fois rompre la porte d'un parc, parce qu'il y avait ouï tirer, et on tua les chiens et cassa les arquebuses).

---

le maréchal étant de la partie : ils étaient trois à l'affût. Depuis il croyait voir un lièvre blanc, et souvent lui et ses gens criaient : « Ne le voyez-vous pas ? il court par la » chambre. » Avril, dont j'ai parlé ci-dessus, et son fils, sénéchal de Saumur, qui m'a conté ce que je viens d'écrire, n'ont jamais rien vu. Il y en a qui ont cru que le cardinal de Richelieu lui avait fait mettre cette vision dans l'esprit pour le tenir à la province. »

([a]) Il y en a pourtant qui ont cru qu'il l'avait épousée : je ne le crois pas.

La Dervois fit attacher un prêtre au pied d'un arbre tout un jour, avec un lièvre, qu'il avait tué, autour du cou.

Il avait mis sur la porte de Milly, car il était honnêtement hargneux : *Nulli nisi vocati*. Sur cela on fait un conte : on dit que quelques avocats étant allés pour lui parler, il les gronda fort, et leur demanda qui les avait faits si hardis que de venir sans être mandés, et s'ils n'avaient pas lu ce qui était sur la porte : « Oui, monseigneur, dit l'un d'eux, il y a *nulli nisi vocati*, *rien que des avocats*. » Il se mit à rire et les écouta. Un jeune homme de Saumur y était allé une fois pour jouer à la longue paume avec le marquis de Brézé. On lui donna avis qu'il se retirât. C'est qu'outre cela le maréchal était jaloux de la Dervois comme d'une belle créature ; en ce temps-là elle était passée. Pour la province, en général, il la conservait, et ils ont perdu à sa mort.

Pensez que sans le cardinal de Richelieu, il n'eût pas été autrement en état de faire tout ce qu'il faisait ; cependant il ne se tourmentait pas trop de lui, et ne lui a jamais guère fait la cour. Je me souviens d'un couplet ([a]), qui disait :

Buvons à l'illustre Brézé,
Qui s'est si bien désabusé

([a]) Sur l'air Daye, Dandaye.

De cette chimère importune
De la fortune.

Cependant le cardinal lui faisait du bien, de peur qu'on ne crût que quelqu'un se pouvait passer de lui ([a]).

Il lui arriva une assez plaisante chose à son entrée à Barcelone, quand il y fut envoyé vice-roi. Il s'était fait tout le plus beau qu'il avait pu. Quelques Catalans disaient ! « *Es muy bizarro este ma-« rechal.* » Un bon gentilhomme de sa suite, étonné de ce mot *bizarro* ([b]), disait à un autre : « Qui « diable a déjà dit l'humeur de M. le maréchal « à ces gens-ci ? »

Il écrivait bien, et était galant et civil quand l'humeur lui en prenait. Il a écrit à Ménage un million de fois ; et comme il aimait à lire, Ménage lui envoyait des livres qu'il prenait fort bien, sans songer à lui faire le moindre présent. Ce n'était pas pourtant par avarice, mais il lui demandait souvent son mémoire, que l'autre n'avait garde de lui envoyer.

Retournons à ses amours. Il y avait à Saumur

([a]) Il disait de sa fille, comme si c'eût été la fille d'un autre : « Ils vont faire cette petite fille princesse, » et nè s'en émouvait pas plus que cela. — M. le Prince allait voir la Dervois avant que de voir le maréchal : ce fut elle qui le fit (Brézé) résoudre à vendre le gouvernement d'Anjou à M. le Prince.

([b]) Galant.

chez la sénéchale une belle fille qui était sa nièce. Elle s'appelait Honorée de Bussy, fille d'une veuve bien demoiselle ([a]). Le maréchal s'en éprit. Il la mena avec cette tante voir le sacre d'Angers, et lui avait fait faire une espèce d'échafaud, où il y avait des degrés. Elle était seule tout au haut, et il avait fait mettre à ses pieds les plus belles filles de la ville. C'était proprement *la gloire de Niquée*. Il y avait des gardes pour faire avancer le monde à mesure qu'on avait contemplé cette nouvelle infante. Madame d'Aiguillon prenait le soin d'envoyer tous les habits qu'il fallait pour cette fille, qui se vante que le maréchal la voulut épouser secrètement, et lui assurer vingt mille livres de rente, mais qu'elle avait trop de cœur pour souffrir du clandestin. Elle eût pourtant fort bien fait, comme vous verrez par la suite ; mais je doute qu'en l'âge où elle était alors, elle ait pu avoir tant de courage.

Mademoiselle Dervois rompit le cou à cette amourette. Le marquis de Boisi, père du duc de Roanès d'aujourd'hui, en conta aussi à Honorée. Il y eut quelques billets que la Dervois escamota,

---

([a]) Molière lui lisait toutes ses pièces, et quand l'*Avare* sembla être tombé : « Cela me surprend, dit-il, car une demoiselle de très bon goût et qui ne se trompe guère, m'avait répondu du succès ». En effet la pièce revint et plut.

et les fit voir au maréchal. La sénéchale avait toujours espéré que sa nièce se marierait pour sa beauté. La fille m'a conté elle-même que sa tante lui fit faire une robe neuve, à elle qui n'avait jamais eu que de la vieillerie, pour donner dans la vue à je ne sais quel prince allemand qui était à Saumur. Cette tante proposa à Madame Bigot, qui n'avait garde de le faire, de marier Honorée avec M. Servien, relégué à Angers. Servien, qui déjà avait failli de se brouiller avec le maréchal en je ne sais quelle galanterie, n'avait pas seulement voulu voir cette fille, de peur d'irriter le dragon.

Depuis, Honorée se trouva à Poitiers quand Chemerault, aujourd'hui madame de La Bazinière, y vint après avoir été chassée de chez la Reine. Il y avait encore une mademoiselle de La Vacherie et une autre belle fille. Chemerault avait un grand avantage, car elle avait le bel air. Mais M. de Châteauneuf se déclara pour La Vacherie, et Villemontée, intendant de la province, pour Honorée. Toute la ville se partagea, et toute la noblesse qui y passe l'hiver. On se demandait : « Qui vive ? ». Villemontée s'amusait fort à cette fille et y faisait assez de dépense ; cela fit crier les Poitevins et les receveurs généraux. On disait que c'était elle qui faisait l'intendance. Il fallut qu'il s'en séparât au bout de deux ans. Il dit qu'elle n'est point intéressée, et que, si elle eût voulu, elle eût gagné cin-

quante mille écus avec lui. La pauvre fille n'en a rien tiré que du mauvais bruit. Son plus grand malheur, à ce qu'elle dit, c'est la mort de Villandry, qui fut tué par Miossens, comme ils servaient tous deux le chevalier de Rivière et Vassé, qui ne se firent point de mal. Ils étaient amis et se battirent pour autrui. Villandry l'allait épouser, et déjà les bans se jetaient en Poitou. Si cela est, il a quasi aussi bien fait de se faire tuer, car la demoiselle était un peu bien décriée. Elle était à Paris en ce temps-là. Jamais on n'a vu un tel abord de gens. Sa mère était encore en vie. Ç'a toujours été une évaporée et, présentement, en Poitou, où elle est, c'est elle qui met tout en train, quoiqu'elle soit fort âgée.

Valliconte voulait l'épouser ; il était parent de M. Cornuel. Il s'est ruiné depuis ; mais alors il avait du bien. Elle s'alla éprendre de La Moussaye, et elle avait quelque espérance qu'il l'épouserait ([a]).

Depuis la mort de La Moussaye elle quitta sa mère et se retira avec la femme de La Mothe Le Vayer, qui est sa tante ; mais elle n'était plus

---

([a]) Elle en reçut les compliments, comme si c'eût été son accordé qui fût mort. Arnauld, maréchal de camp, dit qu'il y avait apparence que La Moussaye l'eût épousée ; pour un petit maître, ce n'était pas avoir le goût trop fin.

belle. Elle a soin aujourd'hui du ménage de son oncle, car sa tante est morte ([a]). Elle s'est remise un peu en réputation ([b]).

Elle a l'esprit agréable, elle dit bien les choses, sait vivre et est bonne amie ([c]).

J'oubliais que la Dervois, pour faire voir aux dames d'Anjou jusqu'où allait son pouvoir, rompit

([a]) Le fils de La Mothe Le Vayer, qui était abbé, étant mort, le bonhomme se remaria. C'était un des plus faux philosophes qu'on eût jamais vus. Feu Madame lui dit un jour qu'il n'avait rien de philosophe, que ses bottines. Il était si colère, que, lorsqu'un tison l'incommodait, il le jetait dans la place, et le foulait aux pieds. Il allait quelquefois, pour faire dépit à son fils et à sa nièce, souper avec eux avec le visage tout gras de suif, car en se mettant au lit il se frottait de suif tout le visage. Quand sa nièce s'excusait sur la messe, et qu'elle n'avait pas pu quitter Dieu : « Je veux que vous le quittiez, et que vous ne me fassiez point attendre. »

([b]) On a cru que sa mère avait tout le tort, et qu'il est aisé à une fille de faire des imprudences quand elle n'est pas bien conduite. Il y peut avoir un an et demi qu'elle se blessa fort à la tête. Elle en fut en danger. Il y avait plus de six mois qu'elle était guérie, quand elle se creva de cochon de lait, à dîner, chez une de ses amies. Ce cochon lui fit du mal, et lui donna le dévoiement. Après elle fut voir Maulevrier, qui était mort d'un mal dans la tête. Son cochon la travaillait ; elle oublie que c'était cela, et va se mettre dans l'esprit que c'était sa plaie. Elle envoie quérir médecins et chirurgiens, et, pour la satisfaire, il lui fallut mettre un emplâtre. Je l'ai vue se confesser parce qu'il était mort un cocher subitement dans son voisinage.

([c]) Mais elle se pique un peu de bonne maison, et veut se mêler de prendre le dessus sur les femmes de la ville qui ne sont pas des principales. Il n'y a rien plus inégal ni plus soupçonneux ; elle se fâche de rien.

une partie qu'il [le maréchal] avait faite avec des dames de qualité, sans lui en dire autre raison, sinon qu'elle ne le voulait pas ; et il n'osa souffler. Après cela il prit fantaisie au maréchal d'en conter à cette madame Bigot, et elle, qui ne voulait pas perdre Servien, ni avoir affaire à cet extravagant, évitait toujours de se trouver avec lui. Un jour qu'à son goût elle avait trop témoigné de le fuir, il s'en alla un peu fâché. Servien le sut : le voilà en alarme ; et, sous prétexte de je ne sais quelle partie de jeu, il envoya Lyonne chercher le maréchal par toute la ville. Il faisait un chaud enragé ; Lyonne trotta partout et ne trouva le maréchal qu'après avoir sué tout son soûl, car il était au parloir de je ne sais quelles religieuses. Il ne voulut pas venir. Il s'apaisa pourtant après, et disait à cette madame Bigot : « Votre mari n'a qu'à continuer dans son emploi, je ferai noyer quiconque voudra venir prendre sa place. » A Paris, où elle était retournée, quand le duc de Brézé fut tué, elle alla voir le maréchal, qui lui fit le meilleur accueil du monde, et la fit mettre sur son lit, parce que madame la Princesse, la jeune, tenait le fauteuil. Il obligea même M. de Césy à recommencer une histoire du sérail qu'il avait presque à moitié dite. Il y en avait trop là pour ne pas mettre martel en tête à mademoiselle Dervois : elle fit toutes les médisances imaginables. Cependant le

bonhomme, soit qu'il commençât à secouer le joug, ou qu'il l'eût apaisée, allait faire société avec la dame et quelques autres femmes, ses voisines, lorsque la goutte le prit et qu'il se fit porter en Anjou, où il mourut. Je n'ai que faire de dire que ce n'était ni un bon soldat ni un bon capitaine : l'histoire le dira assez.

LE DUC DE BRÉZÉ[1]

Le duc de Brézé fut élevé par les soins du cardinal de Richelieu. Il n'avait pas un grand esprit ; il était timide et embarrassé ([a]). Le cardinal de Richelieu en le voyant levait les épaules, et disait à madame d'Aiguillon : « Ma nièce, quel successeur ! » Il était brave cependant et libéral ; il donnait beaucoup aux auteurs. Benserade avait trois mille livres de pension de lui.

Avant que d'aller à Orbitelle, où il fut tué faisant sa charge d'amiral, il voulut voir de quoi on paierait ses créanciers s'il mourait, et s'étant satisfait sur cela, il partit content. On trouva après sa mort qu'il donnait près de cinquante mille livres tous

---

([a]) Il ne laissait pas pourtant d'être glorieux, et se tenait découvert tout le matin, afin qu'on ne se couvrît pas.

les ans. Son précepteur, l'abbé d'Aubignac, en a eu pour récompense quatre mille livres de pension viagère. M. le Prince les lui a disputées, et le pauvre abbé n'en jouit que depuis que ce héros est hors de France ; il s'est accommodé avec les économes.

Le malheur du duc de Brézé fut d'avoir trouvé du Dognon ([a]), qui l'empauma de telle sorte qu'on pouvait dire qu'il ne faisait que ce que l'autre voulait.

A la mort du duc, du Dognon, qui était vice-amiral, quitta tout, et s'alla saisir de Brouage et de La Rochelle. Les Mémoires de la Régence diront le reste.

Ç a été un grand tyran. Il fit faire un balustre dans le chœur de l'église de Brouage, où il entendait seul la messe. Pas une femme n'y eût osé entrer. On fermait les portes de la ville quand il dînait. Il avait cent gardes, montés comme des saint Georges, et rançonnait fermiers et marchands. Grande maison, grand équipage, tout cela bien réglé, et point de désordre, pourvu qu'on fît tout ce qu'il voulait.

([a]) Second fils de Saint-Germain Beaupré.

LE

MARÉCHAL DE LA MEILLERAYE[5]

ET LES SŒURS DE LA MARÉCHALE

Le maréchal de La Meilleraye est cousin germain du cardinal de Richelieu ; car la mère du cardinal, le grand-prieur et le père du maréchal étaient tous trois enfants d'un avocat au parlement de Paris, nommé La Porte, qui se disait d'une bonne maison de Poitou, appelée La Porte-Vezins ; et voici, dit-on, comme cela arriva. Une madame de Vezins avait La Porte pour avocat; il se disait son parent ; elle en riait : « Il ne l'est pas, disait« elle ; mais il me fait service, il lui faut donner cette petite satisfaction. » Cet homme avait tous les titres de cette maison entre les mains, et en fit comme il voulut. C'est peut-être sur ces titres-là que Me Charles Dumoulin lui a donné la

qualité de *nobilissimus*, et c'est sur ces mêmes titres-là que le grand prieur avait été reçu chevalier de Malte ([a]).

Il y avait une madame de Chausseraye en Poitou, fille de ce petit de Vezins, qui fut trouvé à Genève ([b]), qui soutenait que le maréchal de La

([a]) Ce grand-prieur de La Porte était un homme de bien et un homme d'honneur. Quand le grand-prieur de Vendôme fut mort, le cardinal de Richelieu le voulut faire grand-prieur, encore qu'il y eût un commandeur plus ancien que lui, et il avait assez de pouvoir pour cela ; mais il ne le voulut jamais, et dit que c'était une injustice. Il laissa passer l'autre devant ; mais il n'attendit guère, car cet homme mourut bientôt après. J'ai vu ce grand-prieur fort aimé à La Rochelle, dont il était gouverneur avec le pays d'Aulnis, Brouage et les îles. Depuis sa mort la religion de Malte a démembré le grand-prieuré, à cause qu'il n'était plus que pour des princes et des gens de la faveur.

([b]) C'était un héritier qu'on avait fait enlever ; La Noue, dit *Bras de fer*, son parent, le reconnut à Genève. Cet enfant était chez un cordonnier.

(Lignes biffées). [Il est vrai que Me Charles du Moulin appelle cet avocat *nobilissimus*, et qu'il épousa la fille d'un conseiller de la Grand' Chambre. Ils prétendent que cet avocat était d'une bonne maison de Poitou qu'on appelle la Porte-Vezins. Je mettrai ici ce que j'en ai appris : M. de la Porte-Vezins s'étant remarié en faveur de sa seconde femme qui avait eu des enfants de lui consentit que son fils du premier lit fut enlevé et mené où Dieu voulut. M. de La Noue, *Bras-de-fer*, cousin-germain de Vezins, étant à Genève, envoya quérir un cordonnier qui amena avec lui un jeune garçon. L'âge l'air et la bonne grâce de cet enfant donnèrent quelques soupçons à M. de La Noue. Il se confirma dans ses soupçons en l'examinant. On plaida, le petit garçon fut re-

Meilleraye venait d'un notaire d'Ervaux, qui est une abbaye en Poitou ; et un gentilhomme de mes alliés m'a dit avoir vu une cession d'un abbé d'Ervaux, où il y a : « J'ai quitté à mon compère « Jean de La Porte, notaire, la rente du blé qu'il « me devait, mais non celle des chapons. » Et le fils de ce notaire fut avocat à Paris.

Le maréchal de La Meilleraye était huguenot, et a étudié au collège de Saumur ; mais il changea bientôt de religion. Il fut d'abord écuyer du cardinal, lorsqu'il était évêque de Luçon ; car le cardinal de Richelieu, en quelque fortune qu'il ait été, a toujours eu un équipage raisonnable. Après il fut enseigne des gardes de la feue Reine-mère ; et après la *drôlerie* des Ponts-de-Cé, il fut capitaine de ses gardes ([a]).

---

connu ; le père était mort auparavant. On dit que La Porte ayant gagné la cause de ce petit garçon, on lui permit de prendre les armes de Vezins et de se dire leur parent.

([a]) Le maréchal de La Meilleraye conte que le feu Roi ne le pouvait souffrir, et que le cardinal de Richelieu lui ayant dit cela, il s'en alla dans l'antichambre ; de rage, il mangea toute une chandelle. Le Cardinal le vit faire, sans rien dire, et ne pouvait s'empêcher d'en rire. La Meilleraye s'en va, vend tout ce qu'il avait ; sa terre de La Meilleraye était alors de deux mille livres de rente. Il vient trouver le Cardinal et lui déclare qu'il s'en allait trouver le roi de Suède. Le Cardinal lui dit : « Puisque vous avez ce courage-là, attendez ; je tenterai tout pour vous ». Il fit rompre le contrat de vente et le poussa.

— Le feu duc de Roannès, grand-père de celui-ci,

En ce temps-là, le cardinal mit aussi mademoiselle de La Meilleraye auprès de la Reine-mère. C'est elle qui est encore aujourd'hui abbesse de Chelles. Cette abbaye jusqu'alors n'avait été tenue que par des princesses. Le cardinal fit M. de La Meilleraye chevalier de l'Ordre, et après lui fit épouser la fille du maréchal d'Effiat ([a]), qu'on désaccorda exprès d'avec un gentilhomme d'Auvergne, nommé M. de Beauvais ([b]). C'était une extravagante. Elle mourut jeune, après avoir eu un fils, qui est aujourd'hui grand-maître de l'artillerie. M. de La Meilleraye eut cette charge après la mort de son beau-père.

Par son second mariage avec mademoiselle de

---

fit faire une peinture à Oiron, vers Loudun, où le cardinal de Richelieu est peint habillé comme la Fortune, qui donne des canons à un petit grimaud qui représente La Meilleraye, une ancre à une espèce de gobin, le général des galères Pont-de-Courlay (et les enseignes des Suisses au colonel des Suisses, le marquis de Coislin, autre bossu). Le duc y est représenté en habit de jardinier bêchant la terre.

([a]) On lui avait refusé Mme de Courcelles d'aujourd'hui, autrefois Mlle de Villeroy, du temps qu'il était capitaine des gardes de la Reine-mère, et qu'on l'appelait *le petit Meilleraye*.

([b]) Ils avaient été épousés ; mais, à cause de la jeunesse de la fille, M. d'Effiat emmena le comte de Beauvais en Angleterre. Elle soutint que le mariage était consommé, car Beauvais était bien fait. Elle était belle, et traita toujours La Meilleraye du haut en bas. Elle mourut d'une fausse couche.

Brissac, il eut la lieutenance de roi de Bretagne et le Port-Louis. Il est gouverneur de Nantes, où il a vécu encore plus tyranniquement qu'ailleurs.

C'est un grand assiégeur de villes ; mais il n'entend rien à la guerre de campagne.

Il est brave, mais fanfaron, violent à un point étrange ([a]). Je pense que la meilleure action qu'il ait faite de sa vie fut au blocus de La Rochelle qu'on fit avant le dernier siège. Il envoya, par bravoure, un trompette dans la ville pour savoir s'il n'y avait personne qui voulût faire le coup de pistolet. Ce trompette, au plus avancé corps de garde, trouva un gentilhomme, nommé La Coustancière, qui accepta le parti. Il se rend à l'assignation : M. de La Meilleraye, mieux monté que lui, après avoir tiré ses deux pistolets sans le blesser, lui gagne facilement la croupe ; mais La Coustancière, qui

---

([a]) A la campagne de Charlemont, où tout alla si mal, pour être parti avant qu'il y eût du fourrage et que les chemins fussent beaux, Ruvigny le trouva qui criait dans sa chambre comme un désespéré : « N'ai-je point » un ami au monde qui me donne un coup de pistolet » dans la tête ? ». Ruvigny fit fermer la porte, de peur qu'on ne vît le général en cet état, et lui remontra que le cardinal entendrait ses raisons, qu'il avait voulu qu'on mît trop tôt en campagne, que le pays était gras, et que le canon ne pouvait marcher. Le maréchal envoya à la cour, et les ennemis n'ayant point encore mis en campagne, il ne reçut point d'échec. Si on l'eût pu attaquer, il était perdu, car il avait été obligé de séparer ses troupes.

avait encore un pistolet à tirer, le tire par-dessus l'épaule, et fut si heureux que de donner dans la tête du cheval de son ennemi, et ainsi eut l'avantage. M. de La Meilleraye, bien loin de haïr ce gentilhomme, lui fit donner une compagnie dans son régiment et lui a toujours témoigné de l'affection.

A l'armée, il leva la canne sur le colonel Gassion, depuis maréchal de France ; mais il avait trouvé chaussure à son pied, car l'autre mit le pistolet à la main, et pour cela n'en fut point mal avec le cardinal de Richelieu ([a]).

([a]) Hors la tranchée, qu'il entendait assez bien, il ne savait rien à la guerre. Entre autres occasions, il y parut bien à Aire. Les ennemis furent si fous que de passer, sur six ponts qu'ils avaient faits, une petite rivière, en plein jour, en présence de notre armée. Rantzau, depuis maréchal de France, qui se trouva en cet endroit-là, dit à Ruvigny, qui commandait le régiment de cavalerie du maréchal : « Ils ont perdu le sens ; il les faut » laisser passer à demi, et puis les charger ; envoyons » avertir le maréchal. » On y envoie, il vient, et ne voulut jamais donner. Il n'y avait pas un goujat qui ne criât qu'il fallait donner. Cela fut cause de la perte d'Aire, qu'il venait de prendre ; car les ennemis se se mirent dans nos lignes. Depuis il reconnut sa faute et envoya Ruvigny prendre les devants auprès du cardinal. Ruvigny lui fit entendre que la place était bien munie, que M. le grand-maître pouvait ravager le pays ennemi et attaquer une autre place, dès qu'on l'aurait fortifié des troupes revenues de Sedan. Le cardinal le remit au lendemain, et lui fit quelques propositions qu'il n'avait garde de ne pas approuver. « Voilà pour vous montrer, » disait-il, M. de Ruvigny, que le cardinal de Richelieu, » quoiqu'il n'aille pas à la guerre, ne laisse pas d'être » grand capitaine. »

Sa femme est jolie, et chante bien. Le cardinal de Richelieu s'en éprit ; il avait toujours affaire à l'Arsenal : c'était sa *bonne cousine*. Voilà le grand-maître dans une mélancolie épouvantable. Il avait un peu de goutte ; il feint d'en avoir bien davantage. Il ne savait où il en était. Le cardinal était dangereux ; il n'y avait point de quartier avec lui. La maréchale pouvait, si elle eût voulu, le faire enrager impunément ; elle, qui ne manque pas d'esprit, s'aperçut de cela ; et un beau jour, par une résolution assez rare en l'âge où elle était alors, elle va trouver le grand-maître et lui dit que l'air de Paris ne lui était pas bon et qu'elle serait bien aise, s'il l'approuvait, d'aller chez sa mère en Bretagne. « Ah ! madame, lui dit le grand-« maître, vous me donnez la vie ; je n'oublierai « jamais la grâce que vous me faites. » Le cardinal, par bonheur, n'y songea plus ; mais sans doute il s'allait enflammer d'une étrange sorte.

Tournons la médaille. Au même temps madame de La Meilleraye se va mettre dans la tête que MM. de Cossé viennent de l'empereur Cocceius Nerva, qui n'eut point d'enfants. Buchanan avait bien plus de raison d'appeler Timoléon de Cossé le sang de Cossus, un dictateur romain ; mais cela est permis à un poète. Sa folie alla jusqu'au point de faire passer ses sœurs devant elle, disant qu'elle a dégénéré en épousant un autre qu'un prince ;

et dans le cabinet de l'Arsenal, où tous les grands-maîtres de l'artillerie sont peints, elle a fait mettre le titre de prince à M. de Brissac, son grand-père. Depuis, je ne sais si elle l'a fait effacer, car elle est revenue de cette grotesque [a].

Elle faisait mettre comme des princesses romaines ses sœurs au-dessus d'elle, en des fauteuils, et elle se mettait après sur une chaise à l'ordinaire. A Nantes, car c'est son empire, elle faisait asseoir

---

[a] MM. de Brissac, ses frères, ne furent guère plus sages. Cerisay fit une chanson contre eux sans se nommer ; ce fut pour complaire à M. de La Rochefoucauld. La voici :

Petit Brissac, chacun baise les mains
A vos aïeux les empereurs romains ;
On sait assez comme la chose va,
Et n'est auteur
Qui ne soit serviteur
De Cocceius Nerva.

Votre cadet, le prince de Cossé,
Tranche le mot et franchit le fossé ;
De cette histoire on sait tout le détail,
Et comme on va
De Cocceius-Nerva
Jusqu'à Rocher-Portail.

J'ai oui dire que la maison de Cossé, quoique illustre, n'est pas trop ancienne. Le premier maréchal de Brissac fit sa fortune par les femmes. M[me] d'Estampes l'aimait, et François I[er] venant chez elle, il se cacha sous le lit. Le Roi ne l'ignorait pas, et comme il mangeait du cotignac, il en jeta une boîte sous le lit en disant : « Tiens, Brissac, il faut que tout le monde vive. » M[me] d'Estampes lui fit donner de l'emploi.

toutes les principales femmes de la ville autour d'elles, sur de petits tabourets haut de demi-pied, et s'il y en avait quelqu'une qui eût la taille gâtée, elles la faisaient tourner de tous côtés, faisant semblant d'admirer sa taille. A une d'elles qui était un peu pelée sur le front, elles se tuaient de lui dire qu'elle avait la plus grande quantité de cheveux du monde. Une fois elle se coiffa ridiculement, pour leur faire accroire que c'était la mode ; mais il n'y en eut guère d'assez simples pour donner dans le panneau. On n'osait danser sans le lui faire savoir, et quand elle avait promis de s'y trouver, elle attendait que tout le monde fût assemblé, et puis elle mandait qu'elle n'y pouvait aller ; et alors il fallait renvoyer les violons, car c'eût été un crime capital que d'avoir fait une assemblée quand Madame avait témoigné qu'elle n'en pouvait être.

Comme on se moule aisément sur un mauvais patron, le gouverneur du château de Nantes, nommé Chalusset, voulait faire aussi le petit tyranneau, au bal, quand le grand-maître n'y était pas. Il fit une assemblée au château, et, pour se parer, il avait mis un hausse-col, et ne faisait danser que ceux de la cabale de la gouvernante, sa femme. Il y avait une autre cabale à Nantes, qu'on appelait vulgairement le *fretin*, dans laquelle pourtant étaient les plus jolies de la ville. Cette

pauvre cabale ne faisait que regarder les autres. Enfin un gentilhomme nommé Bois-Yvon [a], qui avait ses inclinations dans *fretin*, prit sa dame par la main, et, de concert avec elle, comme M. le gouverneur allait prendre une dame pour danser, l'arrêtèrent, et, se mettant à genoux, lui chantèrent tous deux ce couplet :

Qu'il plaise à votre hausse-cou,
Monsieur, d'avoir pitié de nous,
Landrirette,
Le *fretin* vous crie merci,
Landriri.

Le couplet achevé, ils se mettent à danser, laissant Chalusset tout étourdi de cette aventure. Ainsi le *fretin* entra en danse et eut sa revanche tout le reste de la soirée.

---

[a] Ce Bois-Yvon était un homme persuadé de la mortalité de l'âme, et quand on lui voulut parler de se confesser, il s'en moqua, et dit qu'il lui restait trente sols qu'on donnerait à des porteurs, qui, dans leur chaise, le porteraient à la voirie. Il mourut ainsi, et on n'en put obtenir autre chose. Etant malade une autre fois, je ne sais quel jeune moine lui parlait fort de Dieu : « Frère » Jean, lui dit-il, ne me parle point tant de Dieu : tu » m'en dégoûtes. » Des Barreaux lui amena un confesseur : « Il n'est pas de ma croyance, » dit-il ; il lui dit aussi : « Faire ce que vous dites n'est pas de la vie que » j'ai faite, et ce que vous faites n'est pas de la vie que » vous menez. » Bois-Yvon, comme on lui parla de Dieu, dit : « Dieu est si grand seigneur, et moi si petit compa- » gnon (que) nous n'avons jamais eu de communication » ensemble. »

Or, puisque nous avons trouvé Chalusset en notre chemin, nous dirons ce que nous en savons. Ce bon gentilhomme avait autrefois enlevé une fille. Il coucha avec elle, mais il ne lui put rien faire. Le lendemain, cette pauvre fille pria ceux qui avaient assisté Chalusset de la renvoyer à ses parents ; ce qu'ils firent : depuis elle fut mariée à un autre. En ce temps-là, pour dire un *Jean qui ne peut*, on disait un Chalusset. Il a pourtant trouvé une femme et a des enfants. Cette femme a l'honneur de vérifier le proverbe qui dit : « Grosse tête et peu de sens. » Boissat, *l'esprit*, la trouva une fois en visite ; cette grosse tête l'étonna ; il fit ce quatrain :

Dieu, qui gouvernes tout par de secrets ressorts,
En faveur d'une dame accorde ma requête,
Donne-lui le corps de sa tête
Ou bien la tête de son corps.

Elle s'est mis en fantaisie qu'il n'y a rien de si beau que de bien écrire ; que sans cela on n'est qu'une bête : elle a persuadé cela à trois femmes aussi sages qu'elle. Elles s'exercent toutes quatre à bien écrire ; et on les a trouvées plusieurs fois aux quatre coins d'une chambre, avec chacune une table, s'écrivant des douceurs les unes aux autres.

Revenons à la maréchale. Elle disait qu'elle rendait grâces à Dieu de deux choses : l'une, d'être

née princesse ; et l'autre, d'être la femme de M. le maréchal de La Meilleraye : « Car, disait-« elle, si je ne l'avais épousé, je ne pourrais pas « m'empêcher de l'aimer d'amour. » Elle ment comme tous les diables : c'est un petit homme mal fait et jaloux, et je sais bien qu'un jour, à Bourbon, une de ses femmes de chambre lui ayant essayé en riant le bandeau d'une veuve qui était là, et lui ayant dit : « Madame, que cela vous siérait bien ! » elle se mit à rire, et lui dit : « Que tu es folle ! » Sans la peur du diable, elle l'aurait fait mille fois cocu : elle croit qu'il n'y a point de pardon pour l'adultère. Elle est coquette, badine et follette naturellement, mais cela la retient ; peut-être l'humeur violente de cet homme lui fait-elle peur aussi. On dit qu'elle serait fort plaisante en amourette. Nous parlerons encore bien des fois d'elle et de son mari dans les *Mémoires de la Régence*. Je dirai seulement, pour faire voir son humeur fière, qu'un jour (en 1648) qu'elle se trouva chez la Reine au Palais-Royal, où madame de Longueville et mademoiselle de Guise vinrent, on parla d'aller à la comédie. Or il y avait toujours assez de presse, parce qu'il n'en coûte rien. La maréchale pria madame de Longueville de la laisser passer devant, parce qu'après elle on n'avait plus de considération pour personne. Madame de Longueville la fait passer. La maré-

chale entre la première, et se place bien à son aise sur un banc qu'on avait gardé pour madame de Longueville, qui fut contrainte de donner la moitié de sa place à mademoiselle de Guise, et fut si incommodée, que la plupart du temps elle aima mieux se tenir debout. La maréchale, au lieu de se lever, disait : « Je veux avoir place, moi. » On vit bien que c'était pour cela qu'elle avait demandé à passer devant.

Pour le maréchal de La Meilleraye, il n'y a pas grand plaisir d'avoir affaire à lui. Il a tyrannisé et tyrannise encore tous ceux sur qui il a quelque pouvoir. Il a fait battre des gens, il en a fait jeter par les fenêtres. Il a fait interdire les officiers qui n'ont pas jugé à sa fantaisie ; il a fait affront à tous ceux dont les femmes n'étaient pas allées assez tôt voir la sienne. Enfin, c'est un diable d'homme. Mais il n'est pas si méchant à ceux qui sont mal endurants. Il est fanfaron, comme j'ai déjà dit, et pourtant il ne le veut pas paraître. A Gravelines, il avait la goutte, et allait sur un fort petit bidet à la tranchée, le jour qu'on l'ouvrit ; il y alla sans nécessité, et se tint quelque temps à découvert sur un rideau. On lui tira vingt volées de canon, et un boulet fut si près que son cheval en fut effrayé. Les officiers le prièrent de se retirer : « Quoi ! vous avez peur ? leur dit-il. — Nous « avons peur pour vous, monsieur, lui répon-

« dirent-ils. — Pour moi ! oh ! ce n'est point à « un général d'armée, et encore moins à un maré« chal de France, à avoir peur. »

Au siège de Perpignan, il envoya à don Florès d'Avila, gouverneur de la place, des noix confites, pour lui réconforter le cœur, à cause de la faim qu'il endurait. L'autre lui envoya deux capes à l'espagnole, fourrées d'hermine, pour lui signifier qu'il se morfondrait devant cette place.

Voici ce que j'ai appris des deux sœurs de la maréchale. L'aînée, toute princesse romaine qu'elle était, et prétendant le tabouret chez la Reine, devint amoureuse d'un gros homme qui n'était plus jeune, et qui était de fort basse naissance, et, de plus, réfugié, de peur de ses créanciers. C'était un nommé Sabattier, à qui le cardinal de Richelieu, le croyant fort riche, fit épouser l'aînée de La Roche-Posay, qui était un peu sa parente ; mais elle mourut bientôt. Sans cela, le cardinal eût soutenu cet homme, qui, faute de conduite et d'appui, donna du nez en terre et fit banqueroute. Il avait connaissance avec le maréchal de La Meilleraye. Cela fut cause qu'il se retira en Bretagne chez M. le duc de Brissac, et il se mit aux bonnes grâces du duc et de la duchesse. Ce fut là que mademoiselle de Brissac, qui jusques alors s'était piquée d'une grande pruderie, trouva

cet homme à son goût, et l'aima si éperdument, qu'on a dit qu'elle lui tirait ses bottes. Elle l'épousa en cachette ([a]). Le bruit en courut quelque temps ; mais il s'apaisa, jusqu'à la mort de Sabattier, qu'elle prit le deuil. Le maréchal de La Meilleraye dit qu'il ne le souffrirait pas. Elle lui répondit que si on recherchait de qui il venait, on ne trouverait pas que sa sœur eût épousé un homme de meilleure maison que M. Sabattier.

Depuis, un parent du maréchal de La Meilleraye, La Porte-Vezins, gentilhomme de huit mille livres de rente, l'a épousée. Il faut qu'il ait bien su qu'il y avait quelque *si*, puisqu'on lui donnait une fille de cette qualité, ou il se prend bien pour un autre. Elle n'en est pas moins fière. A Angers (1653), plusieurs dames de qualité ayant des fauteuils au bal, elle s'assit sur le dos du sien pour être plus haut que les autres, et le lendemain elle y fit apporter un tapis et un carreau, comme aurait pu faire la Reine.

La troisième sœur a épousé M. de Biron. Celle-ci est bien faite ; elle s'est divertie avant que d'être mariée. Un jour Ruvigny, comme le capitaine des gardes du maréchal, nommé Piaillière, se plaignait à lui de l'humeur de son maître : « Eh ! lui dit-il, « que ne quittez-vous un homme fougueux et

([a]) Il y a un couplet du chevalier de Rivière.

« ingrat ? — Mordieu, dit Piaillière, je n'y de-
« meure que pour tâcher de mettre sa femme à
« mal, car pour sa belle-sœur elle est dépêchée. »
On a dit même que ce M. le capitaine des gardes n'était pas le seul. Cet homme, comme on lui demandait ce que c'était que le grand-maître d'aujourd'hui : « C'est, dit-il, bourse fermée et « bouche ouverte. » Il a toujours la bouche ouverte et est de fort mauvaise grâce.

LE

MARÉCHAL DE GRAMONT[6]

SON commencement fut à Mantoue (a) ; il y acquit quelque réputation ; cependant il n'a jamais pu passer pour brave, quoiqu'en quelques endroits il ait payé de sa personne ; au contraire, la bataille d'Honnecourt, qu'il perdit, le décria si fort, que plusieurs vaudevilles, qu'on appelait *les Lampons*, ayant été faits contre lui, on l'appela quelque temps *le maréchal Lampon* (b). On l'y traita de sodomite :

Monseigneur, prenez courage,
Il vous reste encore un page.
Lampons, etc. (c)

(a) Il est fils du comte de Gramont, gouverneur du Béarn, et qui eut un brevet de duc au commencement de la régence. C'était un méchant mari, au moins pour sa première femme, car, sur quelque soupçon, il la mit dans une chambre où le plancher en un endroit s'enfonçait, et on tombait dans un puits profond. Elle y tomba et se rompit une cuisse, dont elle mourut.

(b) Parce que la reprise était *Lampon, lampon, camarades lampon.*

(c) Voici la chanson :

Le maréchal de Guiche,
Général des François,
A voulu faire niche

On appela même de certains grands éperons des éperons *à la Guiche* : alors il ne s'appelait que le maréchal de Guiche. On le fit général d'armée pour le faire maréchal de France. Tout son plus grand exploit, ce fut de prendre La Bassée, qui n'était rien en ce temps-là. Tout le monde fut

---

A Melo, Beck, Buquoy.
Il s'arma de son casque
Et combattit en Basque,
Turlu tu tu tu tu
En leur tournant le cu.

M. de la Feuillade ([a])
N'oubliant ses bons mots,
Voyant cette cacade
Dit : « Où vont tous ces sots ?
Cette race ennemie
Ne vient point d'Italie,
Turlu tu tu tu tu
Pour lui tourner le cu. »

Autre

Le Prince de Bidache
Criait aux Allemands :
Rendez-moi mon bardache,
Voilà six régiments.
Tenez les voilà. Foutez-les tous, je vous en prie,
Sauvez ma putain de la tuerie,
Le roi des Lampons
A de bons éperons.

Lampons.

Roquelaure et Saint-Maigrin *(bis)*
Ont tenu jusqu'à la fin,
Pour le maréchal de Guiche

([a]) Il est mort. Il disait à son laquais que, pour le récompenser, il lui voulait donner un brevet de maréchal de camp.

surpris de lui voir sitôt donner le bâton ; mais il avait épousé une parente du cardinal ([a]). Voici comme la chose se passa : le cardinal de Richelieu, voulant attraper Puy-Laurens, dit au comte de Guiche : « Je vous avais promis mademoiselle de « Pont-Château la cadette, je suis bien fâché de « ne vous la pouvoir donner, et je vous prie de

---

Qui fuyait comme une biche.
Lampon ! lampon !
Camarade lampon !

Quand il fut dans Saint-Quentin
On lui présenta du vin.
Monseigneur, prenez courage,
Il vous reste encore un page.
Lampon ! lampon !
Camarade lampon !

Je ne puis, mes bons amis,
Car nos gens sont déconfits ;
L'ennemi près de Vauchelle
M'a fait battre la semelle
Lampon ! Lampon !
Camarade lampon !

Autre air

Messieurs de Saint-Quentin, ouvrez-moi votre porte,
Melo me suit, ou le Diable m'emporte !
— Qui va là ! Hola !
— Je suis Lampon qui vient faire retraite
Je suis Lampon
Abaissez votre pont.

([a]) Comme il était fort jeune, il fut comme accordé avec Mlle de Rambouillet, aujourd'hui Mme de Montausier. Mais M. de Gramont, son père, voulut donner si peu que M. et Mme de Rambouillet ne s'y purent résoudre.

« prendre en sa place mademoiselle du Plessis-« Chivray. » Le comte de Guiche, qui a toujours été bon courtisan, lui dit « que c'était son Émi-« nence qu'il épousait, et non ses parentes, et qu'il « prendrait celle qu'on lui donnerait. » Le cardinal l'avait déjà fait mestre de camp du régiment des gardes après la mort de Rambure.

Le maréchal de Gramont n'a été souple que pour les premiers ministres, il est assez fier pour tout le reste. Il alla, à la vérité, comme les autres, voir Puy-Laurens, qui eut, au retour de Monsieur, six semaines du plus beau temps du monde. Cet homme faisait le petit Dieu, et quand le comte de Guiche entra chez lui, le maréchal d'Estrées en sortait qui ne s'était point couvert, quoique l'autre se fût toujours tenu couvert et assis. Il ôta à peine son chapeau de dessus sa tête et le coude de dessus sa chaise pour le comte de Guiche. Il avait le dos tourné au feu ; le comte, voyant cela, prend un fauteuil, qu'il met au dos du sien, et, ayant le nez au feu et les pieds sur les chenets, il se mit à lui dire : « Monsieur, vous vous levez bien tard, » et autres bagatelles semblables ; et puis s'en alla quand il le trouva à propos. Puy-Laurens était de la Marche, bien gentilhomme ; il s'appelait de L'Age, d'où vient qu'on a fait dire au cardinal de Richelieu une sotte pointe : « Si je vis, j'aurai *de « l'âge.* » Le cardinal, qui savait que Puy-Laurens

était amoureux de la princesse de Chimay, se douta bien qu'il ne manquerait pas d'écrire, et lui fit accroire tout ce qu'il voulut. Puy-Laurens était un grand homme, mais de mauvaise grâce ; cependant, durant cette grande faveur, il paraissait le mieux fait du monde à toutes les dames de la cour et de la ville.

Pour revenir au maréchal, M. le Grand l'ayant appelé en riant *ma Guiche*, l'autre l'appela *Cinq-Mars*. « Ah ! le Roi m'appelle bien *monsieur*, dit « M. le Grand. — Et moi aussi. » répondit le maréchal. Avec le cardinal de Richelieu même il gardait toujours quelque ombre de liberté. Il s'est maintenu long-temps avec le cardinal Mazarin et M. le Prince tout ensemble ([a]).

Enfin il fut contraint de se retirer durant la *Fronderie*, ne pouvant se résoudre à être contre M. le Prince. Les gendarmes de Bordeaux pensèrent l'enlever, comme il allait en Béarn ; il s'en plaignit hautement, et disait : « Cela ne se ferait « pas chez les cannibales : je ne suis point armé « contre eux, je vais planter mes choux tout « doucement. »

([a]) M. le Prince l'appelait *le grand prince de Bidache*, et Toulongeon, *le piètre prince de Bidache* : c'est une belle terre en Béarn. Ce Toulongeon était des petits-maîtres ; c'est le plus grand *lésineur* de France, il n'a jamais un habit qui soit tout neuf. Il ne manque pas d'esprit.

On le trouvait à dire à la cour ; il joue ; son train est toujours propre et en bon état ; lui est bien fait, mais il a la vue courte ; il est adroit et d'une conversation fort agréable.

Il dit en se couvrant : « Madame, vous l'ordonnez « donc, » quoique la dame n'y ait point songé. Il a dit d'assez plaisantes choses. En Champagne, ayant trouvé un garde d'Aiguebère, gouverneur du Mont-Olympe : « Qui êtes-vous ? lui dit-il. — « Je suis garde de M. d'Aiguebère. — Vous êtes « donc *garde-fou* ? » Et tout le jour, en rêvant, car il est aussi rêveur qu'un autre, il ne fit que dire : « Garde d'Aiguebère, garde-fou ; garde-fou, garde d'Aiguebère. » Il sera un an quelquefois à redire, quand il rêve, un bout de chanson, ou quelque autre chose qui lui sera demeurée dans l'esprit.

Des comtes d'Allemagne, qui s'appellent les comtes d'Olac, [d'*Hohenlohe* en allemand], le vinrent saluer ; ils étaient plusieurs frères, et comme en ce pays-là les cadets ont la même qualité que l'aîné, il en vint je ne sais combien l'un après l'autre ; cela l'ennuya : « Serviteur, dit-il à « messieurs les comtes d'Olac, fussent-ils un « cent. »

Un vicomte du Bac, de Champagne, qui fait l'homme d'importance, voulait quelque chose du maréchal, et ne le quitta point de tout le jour ; même il soupa avec lui. Après souper il ne s'en

allait point ; le maréchal dit à un valet de chambre : « Fermez la porte, donnez des mules à mon-« sieur le vicomte, je vois bien qu'il me fera « l'honneur de coucher avec moi. — Ah ! mon-« sieur, dit l'autre, je me retire. — Non, mordieu ! « reprit le maréchal, monsieur le vicomte, vous me « ferez l'honneur de prendre la moitié de mon « lit. » Le vicomte se sauva. Toute la province se moqua fort de ce monsieur le vicomte.

Un jour qu'on disait des menteries, il dit qu'à une de ses terres il avait un moulin à rasoirs où ses vassaux se faisaient faire la barbe à la roue, en deux coups, en mettant la joue contre.

Il n'est pas autrement libéral ; mais il refuse en goguenardant. Les vingt-quatre violons allèrent une fois lui donner ses étrennes. Après qu'ils eurent bien joué, il met la tête à la fenêtre : « Combien êtes-vous messieurs ? — Nous som-« mes vingt, monsieur. — Je vous remercie tous « vingt bien humblement ; » et referme la fenêtre ([a]).

([a]) Il avait un fripon d'écuyer, nommé du Tertre, qui un jour le vint prier de le protéger dans un enlèvement qu'il voulait faire. « Hé bien ! la fille t'aime-t-elle » fort ? est-ce de son consentement ? — Nenny, monsieur, » je ne la connais pas autrement, mais elle a du bien. » — Ah ! si cela est, reprend le maréchal, je te conseille » d'enlever Mlle de Longueville, elle en a encore » davantage ; » et sur l'heure il le chassa. Ce galant homme était filou et enfin a été roué. Il était gou-

Rangouze lui apporta un jour une belle lettre ; il la reçut, et puis dit à un valet de chambre : « Menez monsieur à un tel, et qu'il lui donne ce « que j'ai habitude de donner aux gens de mérite. » On l'y conduit. Cet homme se met à rire et dit à Rangouze qu'il n'avait qu'à s'en retourner, et que rien et ce que M. le maréchal donnait aux gens de mérite, c'était une même chose.

Quand il perd, il va, de furie, donner de la tête dans un panneau de vitres et s'en fait comme une fraise. Une fois il dit à d'Andonville, homme de service : « Mordieu, monsieur, votre nom de cloche me porte malheur. »

Il lui est arrivé quelquefois de jeter le reste de son argent par la chambre quand il perd. Ses pages et ses laquais se ruent dessus ; il s'en repent aussitôt, et leur crie : « Pages, quartier ! »

Une fois, choqué d'un certain visage qui lui portait malheur, à ce qu'il croyait, après en avoir bien souffert : « Hé ! mordieu, Monsieur, lui dit-il, foutez-moi et vous en allez ; voilà que je me détache. »

---

verneur de Gergeau ; cela [lui rapportait] quatre mille livres. Le curé au prône dit : « Vous prierez Dieu pour » l'âme de M. du Tertre, notre gouverneur, qui est mort » de ses blessures. »

BOIS-ROBERT [7]

Bois-Robert se nomme Metel. Il est fils d'un procureur ([a]) de Rouen, qui était Huguenot. Il l'a été lui-même aussi. Il se mit au barreau à Rouen. Un jour, étant prêt à plaider, une maquerelle le vint avertir qu'une fille l'accusait de lui avoir fait deux enfants. Il ne laissa pas de plaider, et après il va pour se défendre ; mais ayant eu avis que le juge d'une petite justice par-devant lequel il avait été assigné, le voulait faire arrêter, il se sauve, vient à Paris, et s'attache au cardinal du Perron ([b]), puis au cardinal de Richelieu, qui ne

([a]) Dans une épître il fait son père avocat.

([b]) Il fut à la Reine-mère, et comme elle était à Blois, il eut ordre de traduire le *Pastor Fido*. L'intention de la Reine était de faire semblant de s'amuser à faire jouer des comédies, pour empêcher M. de Luynes d'avoir du soupçon d'elle. Mais Bois-Robert ayant demandé six mois, on lui dit : « Vous n'êtes pas notre fait. » A propos de la Reine-mère, Verderonne dit un jour à Bois-Robert : « J'ai été page de la Reine-mère. — Hé quoi ! » lui dit Bois-Robert, se peut-il que vous ayez été page » de la Reine-mère, et que je ne vous aie point connu ? » Comme vous verrez, on l'a accusé d'aimer les pages.

le goûtait point, et plusieurs fois il gronda ses gens de ne le pas défaire de cet homme. « Hé ! « monsieur, lui dit Bois-Robert, qui a toujours « été lâche, vous laissez bien manger aux chiens « les miettes qui tombent de votre table. Ne « vaux-je pas bien un chien ? »

Bois-Robert, pour subsiter à la cour, s'avisa d'une subtile invention ; il demanda à tous les grands seigneurs de quoi faire une bibliothèque. Il menait avec lui un libraire qui recevait ce qu'on donnait, et le lui vendait moyennant tant de paraguante. Il a confessé depuis qu'il avait escroqué cinq ou six mille francs comme cela (a). On n'a osé mettre le conte ouvertement dans *Francion*, mais on l'a mis comme si c'eût été un musicien qui eût demandé pour faire un cabinet de toutes sortes d'instruments de musique.

Il devint chanoine de Saint-Ouen de Rouen. Il fut assez imprudent pour faire quelque raillerie du chapitre ; mais le chapitre lui en fit faire une espèce d'amende honorable en présence de tous les chanoines.

Mademoiselle de Toucy, aujourd'hui madame la maréchale de La Mothe, tomba malade dans l'abbaye de Saint-Amand de Rouen, dont sa tante

(a) Bois-Robert dit qu'ayant demandé les *Pères* à M. de Candale, il lui répondit : « Je vous donne le mien « de bon cœur. »

était abbesse. Bois-Robert, chanoine de Notre-Dame, promit à la malade que l'on ne sonnerait point les cloches de l'église cathédrale de cette ville-là le jour de la Vierge ; il ne put l'obtenir. Le lendemain il envoya sur cela des vers à mademoiselle de Toucy, où il lui disait que mademoiselle de Beuvron (c'est aujourd'hui madame d'Arpajon), sa rivale en beauté, avait par son crédit, comme fille du gouverneur du vieux Palais, empêché que le chapître ne fît cette galanterie ; elle espérait que, son mal continuant, ses appas en diminueraient. Les chanoines furent assez sots pour se mettre en colère contre Bois-Robert : il fut interdit ; il en appela comme d'abus ; enfin on dit au chapitre qu'il se tournait en ridicule, et l'interdiction fut levée.

Il dit que de ce temps-là on s'avisa de jouer dans un quartier de Rouen une tragédie de *la Mort d'Abel*. Une femme vint prier que son fils en fût, et qu'elle fournirait ce qu'on voudrait. Tous les personnages étaient donnés, cependant les offres étaient grandes ; on s'avisa de lui donner le personnage du *sang d'Abel*. On le mit dans un porte-manteau de satin rouge cramoisi, on le roulait de derrière le théâtre, et il criait : *Vengeance ! vengeance !* ([a]).

([a]) Il dit qu'un homme de sa connaissance avait mis toute la Bible en vaudevilles qu'on appelle guéridons. Et il en sait quelques vers qu'il a bien la mine d'avoir faits.

Il conte encore qu'ayant fait un voyage à Rome, et ayant salué jusqu'à se prosterner un certain cardinal Scaglia, qui ne lui rendit point son salut, il crut qu'il y allait de l'honneur de la nation, surtout ayant deux estafiers après lui. La première fois donc qu'il rencontra ce cardinal, il enfonça son chapeau et le regarda effrontément entre les deux yeux sans le saluer. Le cardinal en colère fait courir après lui : il se sauve dans une église. Le cardinal s'excusait sur sa mauvaise vue pour la première fois, et disait qu'à la seconde *quel coglion l'havea vituperato*. Il fallut capituler, et il en fut quitte pour saluer à l'avenir le cardinal fort humblement.

Il y avait alors un gentilhomme breton à Rome, à qui il prit une telle haine pour les prêtres, et surtout pour les cardinaux, que quand il prenait un cocher, c'était à condition de n'arrêter point devant eux ; tous le lui promettaient, mais ils manquaient tous de parole ; et lui se mettait à pisser quand ils arrêtaient. Les cardinaux ne faisaient qu'en rire, et chacun le montrait au doigt. Non content de cela, il fit venir le curé de son village, par belles promesses, et quand il fut à Rome, il l'intimida tant qu'il l'obligea à se faire doyen de ses estafiers, avec une soutanille qui ne lui allait qu'au genou. On s'en plaignit à l'ambassadeur de France, qui envoya quérir ce maître fou.

« Monsieur, lui répondit notre homme, c'est que « j'ai cru que je ne pouvais mieux humilier les « prêtres qu'en faisant un prêtre estafier, et puis- « qu'ils le prennent là, je le ferai le dernier de « tous les miens. Il m'a coûté deux cents écus à le « faire venir, je n'ai garde d'avoir employé cet « argent pour rien. » Enfin on fut contraint de faire évader ce prêtre ([a]).

([a]) Un jour que Bois-Robert était avec le cardinal, alors évêque de Luçon, on apporta des chapeaux de castor. L'évêque en choisit un : « Me sied-il bien, Bois- » Robert ? — Oui, mais il vous siérait encore mieux » s'il était de la couleur du nez de votre aumônier. » C'était M. Mulot, alors présent, qui depuis ne le pardonna jamais à Bois-Robert. Une fois ce pauvre M. Mulot, qui aimait le bon vin, en attendant l'heure d'un déjeuner, alla à la messe à l'Oratoire. Par malheur c'était M. de Bérulle, depuis cardinal, qui, avant que de consacrer, s'amusa à faire je ne sais combien de méditations. Mulot enrageait, car il voyait bien que tout serait mangé. Enfin, après que tout fut dit, tout furieux il s'en va trouver M. de Bérulle : « Vraiment, lui dit-il, » vous êtes un plaisant homme de vous endormir comme » cela sur le calice : allez, vous n'en valez pas mieux pour » cela. »

Une fois que le conseil était au pavillon de Charenton, il pria M. d'Effiat, alors premier écuyer de la grande écurie, de l'y mener, pour quelque affaire. Mulot d'abord fut expédié, car on lui refusa ce qu'il demandait. Chagrin du mauvais succès, il presse peu civilement d'Effiat de s'en retourner. « Je n'ai pas fait encore. — Ah ! » me voulez-vous laisser à pied ? — Non, mais ayez » patience. » Il grondait. « Ah ! *mons de Mulot*, *mons de* » *Mulot*, dit d'Effiat avec son accent d'Auvergnat. » — Ah ! *mons Fiat*, *mons Fiat*, répondit Mulot, qui-

Bois-Robert alla en Angleterre avec M. et madame de Chevreuse, au mariage de Madame, pour y attraper quelque chose. Il y tomba malade, et fit une élégie où il appelait l'Angleterre un *climat barbare*. Étourdiment il la montra à madame de Chevreuse, qui, aussi sage que lui, alla dire au comte de Carlisle et au comte d'Holland qu'il avait fait une élégie, et la lui envoya demander pour la leur montrer. Il répondit qu'il ne l'avait point, et que quand il l'aurait, elle savait bien qu'il ne devait point l'avoir. « Ah ! leur dit-elle, vous ne « savez pas pourquoi il ne la veut pas donner, c'est « qu'il y appelle l'Angleterre un *climat barbare*.» Le comte de Carlisle ne se tourmenta pas autrement de cela, mais le comte d'Holland, qui prétendait en galanterie, en querella Bois-Robert la première fois qu'il le vit, et même en présence de madame de Chevreuse. Bois-Robert s'excusa, et dit qu'il tenait pour *barbares* tous les lieux où il était malade, et qu'il en aurait dit autant du paradis terrestre en pareille occasion, « et depuis

---

» conque m'allongera mon nom, je lui accourcirai le » sien ; » et, tout en colère, s'en alla à pied.

Un jour qu'il avait bien la goutte, Boileau rencontra son laquais : « Comment se porte ton maître ? lui dit-il. » — Monsieur, il souffre comme un damné. — Il jure donc » bien ? — Monsieur, répliqua naïvement le laquais, » il n'a de consolation que celle-là dans son mal. »

« que je me porte bien, et que le roi m'a fait la « grâce de m'envoyer trois cents jacobus, je « trouve le climat fort radouci. » Le comte de Carlisle oyant ce qu'il disait, dit : « Cela n'est pas « mal trouvé ; » mais l'autre enrageait. Au retour, ils accompagnaient madame de Chevreuse ; et Bois-Robert, à quelques milles de Londres, en montant un coteau qui est sur le bord de la Tamise, dit, comme tout le monde était descendu à cause que le chemin est fort rude : « Mon Dieu ! « madame, le beau pays ! » — C'est pourtant un « *climat barbare*, » dit le comte d'Holland, qui avait toujours cela sur le cœur.

Bois-Robert avait acheté quatre haquenées. Il fit demander par madame de Chevreuse permission au duc de Buckingham, grand amiral, de les faire passer en France. Buckingham, dans le passe-port, ne put s'empêcher, après ces mots : *quatre chevaux*, d'ajouter : *pour le tirer d'autant plus promptement de ce climat barbare* [a]. Comme Bois-Robert faisait un jour reproche de cela à madame de Chevreuse : « Vraiment, lui dit-elle, « ce n'est pas la plus grande méchanceté que je « vous aie faite ; je vous ai fait contrefaire le comte « d'Holland une fois que le roi d'Angleterre et lui

[a] Je vous laisse à penser combien il eût mal passé son temps sans la considération du mariage.

« étaient cachés derrière une tapisserie. » Or ce comte Holland disait : *foutistiquer* pour *il faut distinguer*.

Bois-Robert, bien établi chez le cardinal de Richelieu, se mit, car il est officieux, à servir tous ceux qu'il pouvait. Il avait présenté au cardinal le *Panégyrique* de Gombauld. Le cardinal le prit, le fit mettre auprès de son lit, et dit : « Je m'éveille« rai cette nuit, et je me le ferai lire. » Ce n'était pas le compte de Bois-Robert, et encore moins de Gombauld, qu'un garçon apothicaire, qui couchait dans la chambre de Son Éminence, lût cette pièce. [Bois-Robert] se glisse tout doucement et la prend ; le cardinal s'étant éveillé, ne trouve point le panégyrique ; il envoie voir si Bois-Robert était couché ; on lui dit que non ; Bois-Robert descend, lui avoue tout, et ajoute qu'exprès il ne s'était point couché : il lut les vers, qui plurent extrêmement au cardinal.

En ce temps-là, je ne sais quel provincial dédia un livre à Bois-Robert, où il lui donnait la qualité de *favori de campagne du cardinal de Richelieu*. M. d'Orléans [*Gaston*] appelait du Boulay, un de ses officiers, *bougre de campagne*, et feu Renaudot, le gazetier, donnait le titre de *femme de campagne du duc de Lorraine* à madame de Cantecroix.

Bois-Robert témoigna en l'affaire de Mairet, que

je m'en vais conter, non seulement de la bonté, mais de la générosité. Mairet lui avait rendu de mauvais offices auprès de feu M. de Montmorency et avait bafoué ses pièces de théâtre ; cependant, se voyant réduit à la nécessité, ou de mourir de faim, ou d'avoir recours à Bois-Robert, il va trouver M. Chapelain et M. Conrart, leur dit que M. le cardinal avait répondu à madame d'Aiguillon et à M. le grand-maître, que Bois-Robert et lui feraient cela et qu'ils n'en parlassent plus ; qu'il reconnaissait sa faute, et que s'ils voulaient parler pour lui à M. de Bois-Robert, il pouvait les assurer qu'à l'avenir on aurait tout sujet d'être satisfait de son procédé. Ils parlèrent à Bois-Robert, qui leur dit : « Je veux qu'il vous en ait « l'obligation. » En effet, il dit au cardinal : « Mon- « seigneur, quand ce ne serait qu'à cause de la « *Sylvie*, toutes les dames vous béniront d'avoir « fait du bien au pauvre Mairet. » Le cardinal lui donna deux cents écus de pension. Bois-Robert les porta à M. Conrart. Mairet l'en vint remercier et se mit à genoux devant lui.

Quand on fit l'Académie, Bois-Robert y mit bien des passe-volants. On les appelait *les enfants de la pitié de Bois-Robert*. Par ce moyen, il leur fit donner pension. Il s'appelle, en je ne sais quelle épître imprimée, car son volume d'épîtres est ce qu'il a fait de meilleur, *Solliciteur des Muses*

affligées. Il envoyait souvent la pension à ces pauvres diables d'auteurs, et à loisir il se remboursait. Il s'est brouillé bien des fois avec le cardinal pour avoir parlé trop hardiment pour le tiers et pour le quart ; mais souvent il disait au cardinal tout ce qu'il voulait, quoique le cardinal ne le voulût pas. Il savait son faible, et voyait bien que Son Éminence aimait à rire.

M. le maréchal de Vitry ayant été mis dans la Bastille, envoya prier Bois-Robert à dîner, lui fit grand'chère, et lui fit promettre de dire telle et telle chose au cardinal. Bois-Robert, le soir, entre dans la chambre de Son Éminence : « Ah ! voilà « *le Bois*, voilà *le Bois*, » dit le cardinal. (Il l'appelait ainsi à cause que M. de Châteauneuf, pour obliger Bois-Robert à le servir auprès de certaines filles de sa connaissance, lui avait scellé le don d'un certain droit sur le bois qui vient de Normandie, quoique cette affaire eût été rebutée cent fois.) « Eh bien ! *le Bois*, quelles nouvelles ? » car il le divertissait à lui conter tout ce qu'il avait appris. « Monseigneur, je vous dirai premièrement que j'ai fait aujourd'hui la plus grande « chère du monde ; vous ne devineriez pas où : « à la Bastille, dans la chambre de M. de Vitry. — « — Oui ! dit le cardinal. — Monseigneur, vous « ne sauriez croire qu'il est devenu savant. Il m'a « voulu prouver par des passages des Pères, que

« frapper un évêque n'était pas un crime. — Ah ! « *le Bois*, reprit le cardinal, vous êtes donc le « censeur du Roi ? le Roi a blâmé son action et « veut qu'il en soit puni. » (Notez que M. de Bor- « deaux était alors mieux avec le cardinal qu'il n'a « jamais été). Ah ! vraiment, vous faites le petit « ministre, je vous trouve bien insolent. — Vous « avez raison, monseigneur, punissez-moi, ordon- « nez tout ce qu'il vous plaira contre moi, si je « parle plus d'affaires d'État. » Et après, pour le tirer de ce discours : « Monseigneur, vous m'aviez « donné, lui dit-il, une telle commission : cela « a réussi comme vous souhaitiez. » Il lui en rendait compte exactement. « Mais, monsei- « gneur, on m'a chargé encore de vous dire... « — Mais est-ce affaires d'État ? — Non, ce « n'est point affaires d'État ; que M. le maré- « chal de Vitry donnera tant à sa fille en « mariage, et que vous lui fassiez l'honneur de « lui donner qui vous voudrez pour mari. — « Tout beau, *le Bois*, dit le cardinal. — Monsei- « gneur, disait Bois-Robert pour rompre les « chiens, vous m'avez fait l'honneur de me donner « encore une telle commission, j'ai fait ceci et « cela. » Il lui en disait toutes les circonstances. « Attendez, monseigneur, j'ai encore eu charge de « vous dire que M. de Vitry a un grand garçon « bien fait, bien nourri, qu'il vous offre ; ordonnez

« de lui comme vous voudrez. — Ah ! *le Bois.* — « Monseigneur, ma troisième commission était... » Il lui parlait encore de je ne sais quel ordre qu'il lui avait donné. « Ce vilain, disait le cardinal, me « dira tout sans que je m'en puisse fâcher. »

Citois, médecin du cardinal, et lui [Bois-Robert] se servaient l'un l'autre ; une fois, à Ruel, Bois-Robert était mal avec le cardinal, pour quelque chose dont il l'avait trop pressé. L'Éminentissime, las de l'entretien de quelqu'un qui l'avait fort ennuyé, demanda à Citois : « Qui est là dedans ? — « Il n'y a, dit Citois, que le pauvre Bois-Robert ; « je l'ai trouvé tantôt dans le parc, qui allait se « jeter dans l'eau, si je ne l'en eusse empêché. — « Faites-le venir, » dit le cardinal. Bois-Robert vient et lui fait des contes. Ils furent meilleurs amis que jamais ([a]).

Une fois, il fit prendre au cardinal un page en dépit de lui. Le cardinal y était plus délicat que le Roi, et ne voulait que des fils de comte et de marquis. Un président de Dijon y voulait mettre son fils. Il en fait parler par Bois-Robert, et le cardinal le rebute. Bois-Robert ne laisse pas d'écrire qu'on envoyât ce garçon, le plus brave qu'on pourrait.

([a]) Aussi, comme dit l'*Histoire de l'Académie*, Citois disait toujours au cardinal : « Tous mes remèdes ne feront « rien, s'il n'y entre un peu de Bois-Robert. »

Il vient. Bois-Robert dit au cardinal : « Monseigneur, le page que vous m'avez promis de « prendre est arrivé. — Moi ! — Oui, monseigneur. — Je n'y ai pas songé. — Hé ! monseigneur, parlez bas ; il est là ; s'il vous entendait, « vous le désespéreriez. — Moi ! je vous l'ai « promis ? — Oui, monseigneur ; ne vous souvient-il pas que ce fut un tel jour qu'un tel vint « vous faire la révérence ? » Enfin il fut contraint, par l'effronterie de Bois-Robert, de le prendre.

En revanche, s'il a servi bien des gens, il a bien nui aussi à quelques-uns. Desmarest se plaint fort de lui, car il dit qu'en lisant au cardinal les *Remarques de Costar sur les odes de Godeau et de Chapelain*, en un endroit où l'auteur comparait avec les stances de ces messieurs dix ou douze vers d'une pièce au cardinal, qu'il louait fort, Son Éminence ayant demandé de qui elle était, il dit de Marbeuf ([a]) ; et elle était de Desmarest. Il craignait Desmarest, que Bautru introduisait chez le cardinal, et qui, ayant un esprit universel et plein d'instruction, était assez bien ce qu'il lui fallait. Mais il n'était pas propre pour faire rire, et Bois-Robert eût toujours eu son véritable emploi tout entier. Il fit bien pis une autre fois, car, par une

([a]) Il y a des vers d'un homme de ce nom-là au cardinal, mais qui ne sont guère bons.

malice de vieux courtisan, il s'avisa de dire au cardinal que ses gardes ne se contentaient pas d'entrer à la comédie sans payer, mais qu'ils y menaient encore des gens. « Oui ! dit le cardinal, « qui voulait se faire aimer de ses gardes ; on se « plaint donc de mes gardes ? » Bois-Robert se retire, et en passant par la salle des gardes, il leur dit que Desmarest avait dit telle et telle chose contre eux. Depuis cela, les gardes poussaient le valet de Desmarest aux ballets et aux comédies mêmes qu'il avait faites, et lui disaient que c'était à cause qu'il était à M. Desmarest. Desmarest s'en plaignit à Manse, lieutenant des gardes, qui leur en demanda la raison. On sut que c'était une calomnie de Bois-Robert.

Pour divertir le cardinal et contenter en même temps l'envie qu'il avait contre *le Cid*, il le fit jouer devant lui en ridicule par les laquais et les marmitons. Entre autres choses, en cet endroit où don Diègue dit à son fils :

Rodrigue, as-tu du cœur ?

Rodrigue répondait :

Je n'ai que du carreau.

On ne saurait faire plus plaisamment un conte qu'il le fait ; il n'y a pas un meilleur comédien au monde. Il est bien fait de sa personne. Il dit qu'une

fois, par plaisir, le cardinal en particulier leur ordonna à lui et à Mondory de pousser une passion, et que le cardinal trouva qu'il avait mieux fait que le plus célèbre comédien qui ait peut-être été depuis Roscius.

Il fut pourtant disgracié une fois pour longtemps, et il ne profita guère de son rétablissement. Voici comme j'en ouïs conter l'histoire.

A une répétition, dans la petite salle, de la grande comédie que le cardinal fit jouer, Bois-Robert, à qui il avait donné charge de ne convier que des comédiens, des comédiennes et des auteurs pour en juger, fit entrer la petite Saint-Amour Frerelot, une mignonne qui avait été un temps de la troupe de Mondory. Comme on allait commencer, voilà M. d'Orléans qui entre. On n'avait osé lui refuser la porte ; le cardinal enrageait. Cette petite gourgandine ne se put tenir ; elle lève sa coiffe et fait tant que M. d'Orléans la voit. Quelques jours après, on joue la grande comédie. Bois-Robert et le chevalier Desroches avaient ordre de convier les dames ; plusieurs femmes non conviées, et entre elles bien des *je ne sais qui*, entrèrent sous le nom de madame la marquise *celle-ci*, et de madame la comtesse *celle-là*. Deux gentilshommes qui les recevaient à la porte, voyant que leur nom était sur le mémoire, et qu'elles étaient bien accompagnées, les livraient à

deux autres qui les menaient au président Vignier et à M. de Chartres-Valençay, depuis archevêque de Reims, que Bois-Robert appelait *le maréchal de camp comique*, et ils avaient le soin de les placer ([a]). Le Roi, qui était ravi de pincer le cardinal, ayant eu le vent de cela, lui dit, en présence de M. d'Orléans : « Il y avait bien du gibier, l'autre jour, à « votre comédie. — Hé ! comment n'y en aurait-il « point eu, dit M. d'Orléans, puisque, dans la « petite salle, où j'eus tant de peine à entrer moi-« même, la petite Saint-Amour, qui est une des « plus grandes gourgandines de Paris, y était. » Voilà le cardinal interdit ; il enrageait, et ne dit rien, sinon : « Voilà comme je suis bien servi ! » Au sortir de là : « Cavoie, dit-il à son capitaine des « gardes, la petite Saint-Amour était l'autre jour « à la répétition. — Monseigneur, elle n'est point « entrée par la porte que je gardais. » Palevoisin, gentilhomme de Touraine, parent de l'évêque de Nantes, Beauveau, ennemi de Bois-Robert, dit sur l'heure au cardinal : « Monseigneur, elle est entrée « par la porte où j'étais ; mais ç'a été M. de Bois-« Robert qui l'a fait entrer. » Bois-Robert, qui ne savait rien de cela, trouve M. le chancelier qui lui

([a]) Le cardinal employait des prêtres et des évêques à convier et à placer à la comédie. Depuis, le cardinal donna des billets.

dit : « M. le cardinal est fort en colère contre vous, « ne vous présentez pas devant lui. » Au même temps le cardinal le fait appeler. Il n'y avait que madame d'Aiguillon, qui ne l'aimait pas, et M. de Chavigny, qui l'aimait assez. Le cardinal lui dit d'un air renfrogné : « Bois-Robert (point *le Bois*), « de quoi vous êtes-vous avisé de faire entrer une « petite garce à la répétition l'autre jour ? — Mon- « seigneur, je ne la connais que pour comédienne, « je ne l'ai jamais vue que sur le théâtre, où Votre « Éminence l'avait fait monter. » (Cependant il avoue que le matin elle l'avait été prier de la faire entrer.) « Je ne sais pas d'ailleurs ce qu'elle est : « fait-on information de vie et de mœurs pour être « comédienne ? je les tiens toutes garces, et ne crois « pas qu'il y en eût jamais eu d'autres. — S'il n'y « a que cela, dit le cardinal à sa nièce, je ne vois « pas qu'il y ait de crime. » Bois-Robert pleura, fit toutes les protestations imaginables ; mais le cardinal, à qui ce que le Roi avait dit tenait furieusement au cœur, lui dit : « Vous avez scandalisé le « Roi, retirez-vous. » Voilà Bois-Robert au lit ; toute la cour et tous les parents du cardinal le visitèrent. Le maréchal de Gramont y alla plusieurs fois, et à la dernière il lui dit : « Si vous « pouviez vous taire, je vous dirais un secret ; « mais n'en parlez point : dimanche vous serez « rétabli. M. le cardinal doit voir le Roi samedi, il

« vous justifiera. » Le dimanche venu, voilà l'abbé de Beaumont qui le vient trouver. Bois-Robert dit dès qu'il le vit : « Me voilà rétabli. » Il ne fit pourtant semblant de rien. L'abbé s'approche en sanglotant, fait la grimace tout du long, car il ne l'aimait pas : lui, Grave et Palevoisin étaient jaloux de Bois-Robert, peut-être aussi les avait-il joués ; et enfin il lui dit que le Roi n'avait pas voulu écouter Son Éminence, et lui avait dit : « Bois-Robert déshonore votre maison. » Bois-Robert eut donc ordre de se retirer à son abbaye (elle s'appelle Châtillon) ou à Rouen, où il était chanoine ; il aime mieux aller à Rouen. Or ce désordre venait de plus loin. M. le Grand voulant perdre La Chesnaye, qui, comme je l'ai déjà dit, était l'espion du cardinal, s'adressa à Bois-Robert, et seul à seul, à Saint-Germain, lui dit qu'il avait toujours fait cas de lui, et que M. le maréchal d'Effiat l'avait toujours aimé ; que jusques ici M. de Bois-Robert n'avait volé que pour alouettes et pour moineaux, et qu'il le voulait faire voler pour perdrix et pour faisans ; qu'il lui fallait faire attraper quelque grosse pièce ; qu'il était temps qu'il pensât à sa fortune, et qu'il le priait de le servir. « La Chesnaye, ajouta-t-il me trahit ; il a « eu une longue conférence avec M. le cardinal, « dans le jardin, au sortir de laquelle Son Émi- « nence m'a traité comme un écolier. Vous pouvez

« aisément me dire qui a introduit Le Chesnaye « auprès du cardinal, et qui sont ses amis dans « la maison, je les veux tous perdre. » Ensuite il s'emporta un peu, et dit que le cardinal le maltraitait, mais que par la mordieu..... et il s'arrêta sans dire rien davantage. Bois-Robert voyant cela, eût bien voulu n'avoir point eu de conférence avec M. le Grand, et après lui avoir promis de savoir qui étaient les amis de La Chesnaye, s'en va chez madame de Lansac, gouvernante de M. le Dauphin, et lui demande conseil. Madame de Lansac est d'avis d'en avertir le cardinal. Lui dit qu'il ne le veut point, que ce n'est qu'une boutade de jeune homme, qu'il ne saurait se résoudre à lui nuire. Depuis, M. le Grand cherchait Bois-Robert partout, et Bois-Robert l'évitait. Il se met dans l'esprit que Bois-Robert lui avait fait un méchant tour. Il parle mal de lui au Roi, se sert de tout ce qu'on avait dit contre Bois-Robert, et c'est à cause de cela que le Roi disait que Bois-Robert déshonorait la maison de son maître.

Voilà principalement sur quoi le Roi se fondait. Bois-Robert ayant découvert au cardinal que Saint-Georges, gouverneur du Pont-de-l'Arche, prenait tant sur chaque bateau qui remontait, et qu'on appelait ces bateaux des *cardinaux* [a], Saint-

[a] *Mots biffés.* A cause de Georges d'Amboise, cardinal et archevêque de Reims.

Georges fut chassé, et pour se venger, il dit que Bois-Robert avait vitupéré son fils, qui était page du cardinal. Palevoisin avait fait pis, car il avait dit la même chose devant quatorze personnes dans l'antichambre. Bois-Robert le sut, il prend le maréchal de Gramont. « Monsieur, lui dit-il, « faisons venir le page. — Il est couché, dit-on. — « Faisons-le lever » Le page, qui ne savait pas que son père eût fait cette calomnie, dit qu'il ferait mentir et mourir tous ceux qui l'avaient dit. Le maréchal de Gramont fit tant, que Bois-Robert se contenta que Palevoisin dît en pleine garde-robe que tous ceux qui disaient qu'il avait dit telle et telle chose de M. de Bois-Robert en avaient menti. Voilà d'où venait la haine de Palevoisin contre lui ([a]).

Bois-Robert étant à Rouen, le maréchal de Guiche, y allant comme lieutenant de roi de Normandie, demanda au cardinal s'il ne trouverait point mauvais qu'il le vît. « Vous me ferez plaisir », dit le cardinal. Bois-Robert traita magnifique-

---

([a]) Vandy, alors page du cardinal de Richelieu, à ce qu'il m'a conté lui-même, lui livra son camarade Nanteuil, beau garçon, moyennant dix-huit livres d'or. Il le mena en badinant dans la chambre de Bois-Robert. Mais comme Vandy en veut à Nanteuil, qui a épousé une nièce du maréchal de Schulemberg, dont il prétendait être héritier, ce qu'il m'a dit m'est un peu suspect.

ment le maréchal, et perdit après-dîner six-vingts pistoles contre lui, car il ne peut se tenir de jouer, et joue comme un enfant.

Le cardinal fit ensuite le voyage de Perpignan, et comme il était malade à Narbonne, Citois lui dit : « Je ne sais plus que vous donner, si ce n'est trois « dragmes de Bois-Robert après le repas. — Il « n'est pas encore temps, monsieur Citois, » dit le cardinal.

Après la mort de M. le Grand, tout le monde parla pour Bois-Robert. Le cardinal Mazarin lui écrivit : « Vous pouvez aller à Paris, si vous y avez « des affaires. » Bois-Robert y vient, et en attendant Son Éminence il perdit vingt-deux mille écus qu'il avait en argent comptant. Le cardinal arrivé, le cardinal Mazarin lui écrit [à Bois-Robert] : « Venez me demander un tel jour, et fussé-je dans la « chambre de Son Éminence, venez me trouver. » Bois-Robert y va. Le cardinal l'embrasse en sanglotant, cat il aimait ceux dont il croyait être aimé ([a]). Bois-Robert, qui voyait pleurer son maître, cette fois, contre la coutume, ne put trouver une larme. Il s'avise de faire le saisi et le cardinal Mazarin, qui le voulait servir, dit : « Voyez ce pauvre homme

---

([a]) Ce fut par cette raison qu'il fit la fortune du comte de Charost ; car au commencement il ne le pouvait souffrir et disait : « Que ferai-je de ce grand Béthunier ? » Il ne servait qu'à marcher sur ses crachats.

« il étouffe ; il en est si saisi qu'il ne saurait pleu-
« rer ; quelquefois on est suffoqué pour moins que
« cela ; un chirurgien, vite. » On saigne Bois-Robert, qui se portait le mieux du monde ; on lui tire trois grandes palettes de sang. Tous ses envieux le vinrent embrasser, mais le cardinal mourut dix-neuf jours après. Bois-Robert dit que c'est le seul bien que le cardinal Mazarin lui ait fait que de lui faire tirer ces trois palettes de sang ([a]).

Bois-Robert, quelques années après, eut un grand démêlé avec M. de La Vrillière ([b]), secrétaire

([a]) Après la mort du cardinal de Richelieu, il [Bois-Robert] dit à Mme d'Aiguillon qu'il n'aurait pas moins de zèle pour elle qu'il en avait eu pour son oncle. Elle le remercia, et lui promit qu'il ne serait pas longtemps sans recevoir des marques de l'affection qu'elle avait pour lui, puisque son neveu avait des abbayes dont dépendaient de bons prieurés. Bois-Robert eut plusieurs avis, mais les prieurés qu'il demandait avaient toujours été donnés la veille. Il se douta qu'il y avait de la fourberie, et pour en être éclairci, il la fut trouver un jour avec une lettre par laquelle on lui donnait avis que le prieuré de *Kermassonnet* était vacant, et qu'il était à la collation de l'abbé de Marmoutier. « Ha ! mon pauvre » monsieur de Bois-Robert, s'écria-t-elle, que je suis » malheureuse ! si vous fussiez venu deux heures plus » tôt, vous l'auriez eu. — Je n'en serais pas mieux, » madame, car vous pouvez disposer de ce prieuré-là » comme de la lune. — Eh ! pourquoi ? — C'est qu'il » n'y en a jamais eu de ce nom-là ; je vous rends grâces » de votre bonne volonté, me voilà plus convaincu que » jamais de votre sincérité et de votre bonne foi. »

([b]) Phelippeaux. Il est fort brutal.

d'État. Il avait ôté de dessus l'état des pensions un frère de Bois-Robert, nommé d'Ouville qui était comme ingénieur. Bois-Robert le fit prier par tout le monde de l'y remettre ; ses amis lui dirent : « Nous l'avons un peu ébranlé, voyez-le. » Bois-Robert y va : Il [La Vrillière] le reçoit par un *mordieu*. « Mordieu ! monsieur, vous vous passe-« riez bien de me faire accabler par tout le monde « pour votre frère, pour un homme de nul mé-« rite. » Bois-Robert, en contant cela, disait : « Je le savais bien, il n'avait que faire de me le « dire, je n'allais pas là pour l'apprendre. » Ce qui fâchait le plus Bois-Robert, c'est que cet homme lui avait fait la cour autrefois : « Ah ! monsieur, « lui dit-il, je ne croyais pas que les ministres « d'Etat jurassent comme vous faites. En vérité, « cette *mordieu* sièrait bien autant à un charretier « qu'à vous. Allez, monsieur, mon frère sera remis « sur l'état malgré vous et vos dents. » De ce pas il alla trouver le cardinal Mazarin, à qui il fit sa déclaration de ne prétendre rien de lui que cela, mais qu'il y allait de son honneur. Le cardinal le lui promit. Cependant, dans son ressentiment, Bois-Robert fit une satire plaisante contre La Vrillière, qu'il appelle Tirsis ([a]).

([a]) Il y a en un endroit :

Le Saint-Esprit, honteux d'être sur ses épaules,
Pour trois sots comme lui s'envolerait des Gaules.

Il l'a dite à tout le monde ; les uns en retinrent un endroit, les autres un autre ; M. de La Vrillière le sut ; M. de Chavigny avertit l'abbé que M. de La Vrillière devait aller au Palais-Royal faire ses plaintes. Bois-Robert prend les devants avec le maréchal de Gramont ; ils vont au cardinal, qui ne se pouvait tenir de rire : « Monseigneur, lui « dit Bois-Robert, ce n'est point contre M. de La « Vrillière que j'ai fait ces vers ; j'ai lu les *Carac-* « *tères* de Théophraste, et à son imitation j'ai fait « le caractère d'un ministre ridicule. — Vous « voyez l'injustice, disait le maréchal ; le pauvre « Bois-Robert, l'aller accuser de cela ! » On lui fait réciter les vers tout du long ; La Vrillière vient. « Monseigneur, il m'a vitupéré, il m'a jeté « une bouteille d'encre sur le visage. — *Monsou* « de La Vrillière, ce n'est point vous, disait le « cardinal, ce sont des *Caractères* de Théophraste.» Cependant il ne remettait point le sieur d'Ouville sur l'état ; le cardinal enfin l'y fit remettre, car Bois-Robert l'attendait tous les jours dans sa garde-robe. « Monseigneur, lui disait-il, M. de La « Vrillière dit qu'il ne le fera pas, quand la Reine « le lui commanderait ; il faut donc qu'il monte sur « le trône après cela. » Durant ce désordre, feu M. d'Emery, par malice, fit dîner Bois-Robert chez lui vis-à-vis de La Vrillière et guignait, pour voir la grimace de son gendre. Penon, commis de

La Vrillière, était lent à la délivrance du brevet, Bois-Robert lui montre quatre pistoles : aussitôt le brevet vint. Bois-Robert, dès qu'il l'eut, empoche ses quatre pistoles. « Ah ! monsieur, « ah ! monsieur, dit-il à Penon, je pense que « je suis ivre ; à vous de l'argent ! je vous « demande pardon, je ne songeais pas à ce « que je faisais. ». — « Enfin, dit Bois-Robert « au cardinal, à qui il en faisait le conte, « mon impudence fut plus forte que la « sienne. » D'Ouville fut payé durant trois ans de ses appointements. Après cela La Vrillière voulut l'ôter de dessus l'état. Bois-Robert eut l'insolence de lui mander qu'il ferait imprimer la satire. L'autre n'osa. « Ce n'est qu'un coquin, « disait Bois-Robert, il devait me faire assommer « de coups de bâton. » Il est vrai qu'un de mes étonnements, c'est que l'archevêque de Bordeaux ait été battu deux fois et Bois-Robert pas une ([a]).

Une fois que Bois-Robert alla au Petit-Luxembourg voir messieurs de Richelieu, madame Sauvoy, femme de l'intendant de madame d'Aiguillon, lui dit dès qu'elle le vit : « Ah ! vraiment, mon-

([a]) Après la mort du cardinal de Richelieu, Bois-Robert fut gourmé deux fois à Rouen : la première par l'abbé de Turseville, qui, comme lui, était chanoine de Saint-Ouen, et l'autre à la Comédie. Je n'ai pu savoir par qui.

« sieur de Bois-Robert, j'ai des réprimandes à « vous faire. » Bois-Robert, pour se moquer d'elle, se mit incontinent à genoux. « Vous passez par- « tout, lui dit-elle, pour un impie, pour un athée. « — Ah ! madame, répondit-il, il ne faut pas « croire tout ce qu'on dit : on m'a bien dit, « à moi, que vous étiez la plus grande garce « du monde. — Ah ! monsieur, dit-elle en « l'interrompant, que dites-vous là ! — Madame, « ajouta-t-il, je vous proteste que je n'en ai rien « cru. » Toute la maison fut ravie de voir cette insolente mortifiée ([a]).

([a]) Une fois Mlle Melson, fille d'esprit, le déferra. Il lui contait qu'il avait peur qu'un de ses laquais ne fût pendu. « Voire, lui dit-elle, les laquais de Bois-Robert » ne sont pas faits pour la potence ; ils n'ont que le feu » à craindre. »

Il appelait Ninon *sa divine*. Un jour il alla chez elle avec un joli petit garçon. « Mais, lui dit-elle, ce petit » vilain vous vient toujours retrouver. — Oui, répondit- » il, j'ai beau le mettre en métier, il revient toujours. » — C'est, reprit-elle, qu'on ne lui fait nulle part ce que » vous lui faites. »

Une autre fois il vint la voir tout hors de lui. « *Ma* » *divine*, je m'en vais me mettre au noviciat des » Jésuites ; je ne sais plus que ce moyen-là de faire taire » la calomnie. J'y veux demeurer trois semaines, au » bout desquelles je sortirai sans qu'on le sache, et on » m'y croira encore. Tout ce qui me fâche, c'est que ces » b...-là me donneront de la viande lardée de lard rance, » et pour tous petits pieds quelques lapins de greniers. » Je ne m'y saurais résoudre. » Il revint le lendemain : « J'y ai pensé, c'est assez de trois jours, cela fera le » même effet. » Le voilà encore le lendemain : « *Ma*

A une représentation d'une de ses pièces de théâtre, les comédiens dirent un méchant mot qui n'y était pas : « Ah ! s'écria-t-il de la loge où « il était, ces marauds me feront chasser de l'Académie. »

Bois-Robert, toujours bon courtisan, s'avisa de faire des vers contre les Frondeurs ; il n'y eut jamais un homme plus lâche. Le coadjuteur le sut, et la première fois qu'il vint dîner chez lui : « Monsieur de Bois-Robert, lui dit-il, vous me les « direz. — Bien, monsieur, » dit Bois-Robert. Il crache, il se mouche, et sans faire semblant de rien, il s'approche de la fenêtre, et ayant regardé en bas, il dit au coadjuteur : « Ma foi, monsieur, « je n'en ferai rien, votre fenêtre est trop haute. »

Bois-Robert, en ce temps-là, s'abandonna de telle sorte à faire des contes comme celui des trois Racans, qu'on disait, comme des marionnettes : Je vous *donnerai* Bois-Robert ([a]). De quelques uns de ces contes-là, il voulut faire une comédie qu'li

» *divine*, j'ai trouvé plus à propos d'aller aux Jésuites, » je les ai assemblés, je leur ai fait mon apologie, nous » sommes le mieux du monde ensemble ; je leur plais » fort, et en sortant, un petit frère m'a tiré par ma » robe et m'a dit : « Monsieur, venez nous voir quelque- » fois, il n'y a personne qui réjouisse tant les Pères que » vous. »

([a]) L'abbé de La Victoire dit que la prêtrise en la personne de Bois-Robert est comme la farine aux bouffons, que cela sert à le faire trouver plus plaisant.

appelait *le Père avaricieux*. En quelques endroits, c'était le feu président de Bercy et son fils, qui a été autrefois débauché, et qui maintenant est plus avare que son père. Il feignait qu'une femme, qui avait une belle fille, sous prétexte de plaider, attrapait la jeunesse ; là entrait la rencontre du président de Bercy chez un notaire, avec son fils qui cherchait de l'argent à gros intérêt. Le père lui cria : « Ah ! débauché, c'est toi ? — Ah ! vieux « usurier, c'est vous, » dit le fils [a]. Il y avait mis aussi la conversation de Ninon et de madame Paget à un sermon, où cette dame, qui ne la connaissait pas, se plaignit à elle que Bois-Robert voulait quitter son quartier pour aller au faubourg Saint-Germain, pour une je ne sais qui de Ninon, et Ninon, lui répondit : « Il ne faut pas croire tout « ce qu'on dit, madame, on en pourrait dire « autant de vous et de moi. » Bois-Robert, étourdi à son ordinaire, alla dire en plusieurs lieux que c'était le président de Bercy qu'il entendait. Bercy, qui est un brutal, alla prendre cela de travers, et en fit du bruit au lieu d'en rire. Madame Paget fit aussi la sotte à son exemple. Bois-Robert disait : « Je ferai signifier à cet homme que j'ai

---

[a] Un nommé du Boulay se trouva comme cela chez un notaire avec sa femme qui prêtait à gros intérêts et sur gages.

« un neveu qui tue les gens, car, pour l'autre, il est « renégat, et sera grand-visir un de ces matins. » Le Roi voulait que la pièce se jouât, et Bois-Robert le voulait prier de le lui commander en présence du président. Cependant il n'osa la faire jouer ; je pense que M. de Matignon, beau-frère de Bercy, l'en pria, ou lui fit sentir qu'il ne le trouverait nullement bon. Le Roi voulut savoir pourquoi la pièce ne se jouait point ; il dit que le président de Bercy, qui avait livré tant de combats contre la Fronde, s'en trouverait offensé ([a]) et ainsi il lui fit faire sa cour en son absence. Bercy en remercia Bois-Robert.

Ses neveux, dont nous venons de parler, n'étaient pas fils de d'Ouville. Il avait donné [ce dernier] au comte du Dognon, gouverneur de Brouage. Cet homme faisait et écrivait en beaux caractères une comédie en treize jours. Bois-Robert les raccommodait un peu et en tirait tout ce qu'il pouvait des comédiens, et on disait qu'il ne donnait pas tout à son frère. Il [Douville] s'était marié autrefois en Espagne ([b]). Bois-Robert fit rompre le mariage. Tous ces beaux

([a]) Cajolerie.
([b]) D'Ouville savait la géographie le plus exactement du monde, et avait une mémoire prodigieuse.

messieurs faisaient dire à Bois-Robert ([a]) :

> Melchisédech était un heureux homme,
> Car il n'avait ni frères ni neveux.

Il y a trois ans qu'il mena d'Ouville au Mans pour y vivre avec un de ses frères qui est chanoine, car le maréchal Foucault, autrefois le comte du Dognon, au lieu de le récompenser de sept ans de service, lui avait pris un cadran de trois cents livres, et à la foire Saint-Germain, il lui emprunta, pour acheter des bagatelles à sa fille, les derniers deux écus blancs qu'il avait. Ce pauvre d'Ouville est mort depuis deux ans ([b]).

Il arrivait toujours des aventures à Bois-Robert pour ses comédies. Dans l'une, il avait mis une comtesse *d'Ortie*, croyant qu'il n'y avait personne de ce nom-là. Cependant un beau matin il voit entrer chez lui un brave qui lui dit avec un accent gascon : « Monsieur, je me nomme d'Ortie. » Cela étonna Bois-Robert : « Vous avez mis une « comtesse d'Ortie dans votre pièce. — Monsieur, « dit l'abbé, je ne l'ai pas fait pour vous offenser.— « Tant s'en faut, dit l'autre, que je vous en veuille « mal, qu'au contraire je vous en suis obligé

([a]) Dans une épître à M. le Chancelier qui n'a pas éte imprimée. Elle l'a été depuis.

([b]) Il a fait je ne sais combien de volumes de contes, intitulés : *les Contes de d'Ouville.*

« vous m'avez fait faire ma cour toutes les fois
« qu'on a joué votre pièce ; le Roi m'a fait appeler,
« et il connaît bien plus mon visage qu'il ne fai-
« sait. » C'était un lieutenant aux gardes ; il est
« à cette heure capitaine. Bois-Robert a dit depuis : « Si j'eusse cru cela, j'eusse mis la mar-
« quise *de la Ronce.* » On lui dit : « Il y a une mar-
« quise de la Ronce, c'eût été bien pis. » Sa *Cassandre* est la meilleure pièce de théâtre qu'il ait faite.

Bois-Robert, malade d'une vieille maladie dont il ne guérira jamais, malade de la lâcheté de la cour, a fait cent bassesses au cardinal, et puis en a médit. Il va toujours chez la Reine ; or, la Reine a un huissier nommé La Volière, qui est le plus capricieux animal qui soit au monde. Il lui prit une aversion pour le pauvre abbé. Un jour qu'il lui avait refusé la porte : « J'y entrerai en dépit de
« vous, » lui dit-il. En effet, il vint de grands seigneurs à qui Bois-Robert dit : « Prenez-moi par
« la main. » Il entre, puis en sortant : « Nargue,
« dit-il, monsieur de La Volière. » [a]

[a] Il fit une malice à un M. Courtin, qui avait épousé une nièce de Picard, trésorier des parties casuelles, fils de ce cordonnier Picard à qui les gens du maréchal d'Ancre firent insulte, ce qui commença à mettre le peuple en fureur. Bois-Robert dînait chez Picard fort souvent. Courtin le pria, s'il connaissait Loret, celui

Il faut souvent revenir aux pièces de théâtre, parce qu'il en a fait beaucoup. Scarron, le frère de Corneille et lui avaient imité tous trois de l'espagnol une pièce qu'on appelle *l'Ecolier de Salamanque*. Celle de Corneille n'était pas si avancée ; mais les deux autres étaient achevées. Les comédiens voulaient jouer celle de Scarron la première. Madame de Brancas, à qui Bois-Robert le dit, pria le prince d'Harcourt, lui à qui les comédiens ont bien de l'obligation, car il les fait jouer souvent en ville, de leur en parler. Le prince menaça les comédiens de coups de bâton, s'ils faisaient cet affront à l'abbé, qui, contant cette aventure, disait : « Ma foi, le prince d'Harcourt a « pris cela héroï-comiquement. » [a]

En ce temps-là, les dévôts de la cour rendirent

qui fait la *Gazette en vers* imprimée, de lui dire que s'il voulait mettre les louanges de M. Picard, qu'il lui donnerait ce qu'il voudrait. Bois-Robert lui dit : « Donnez-moi » vingt écus. — Voilà cinquante livres, dit Courtin ; » s'il fait bien j'y ajouterai une pistole. » Loret met Picard tout de son long. La cour en rit fort. Picard, irrité, lui qui a une nièce mariée au marquis de La Luzerne, fait menacer Bois-Robert de coups de bâton. Bois-Robert en faisait partout le conte ; mais il oubliait les coups de bâton.

[a] Une fois le prince de Conti, comme on jouait une pièce de Bois-Robert, lui dit de la loge où il était : « Mon» sieur de Bois-Robert, la méchante pièce ! » Bois-Robert, qui était sur le théâtre, se mit à crier bien plus fort : « Monseigneur, vous me confondez de me louer comme » cela en ma présence. »

de mauvais offices à Bois-Robert, et le firent exiler comme un homme qui mangeait de la viande le carême, qui n'avait point de religion, qui jurait horriblement quand il jouait, et cela est vrai. Au retour, il ne put s'empêcher de dire que madame Mancini, qui avait fait sa paix, ne l'avait fait revenir que pour être payée de quarante pistoles qu'il lui devait du jeu.

Depuis on l'obligea à dire la messe quelquefois. Madame Cornuel, à la messe de minuit, comme ce vint à *Dominus vobiscum*, vit que c'était Bois-Robert, et elle dit à quelqu'un : « Voilà toute ma « dévotion évanouie. » Le lendemain, comme on la voulait mener au sermon : « Je n'y veux pas aller, « dit-elle ; après avoir trouvé Bois-Robert disant « la messe, je trouverai sans doute Trivelin en « chaire. Je crois, ajouta-t-elle, que sa chasuble « était faite d'une jupe de Ninon. » Lui, ayant su cela, fit un sonnet contre madame Cornuel, où il jouait sur le mot de *Cornuel* ([a]). Elle se repentit d'avoir parlé : on les raccommoda. En un an, il eut huit querelles, et fit huit réconciliations : il n'a point de fiel. M. Chapelain disait : « Autrefois je tremblais pour lui, mais à cette « heure, après l'avoir vu sortir de tant de

---

([a]) Il n'est pas imprimé.

« mauvais pas, je n'ai plus peur de rien. » ([a])

Voici encore quelques-uns de ses démêlés. Costar, dans la *Suite de la Défense de Voiture*, alla mettre étourdiment, en parlant de la lettre du *Valentin*, de laquelle Girac a dit qu'elle sentait le méchant comédien, qu'il y avait des comédiens de ruelle, témoin cet abbé que nous estimons, etc., qu'on appelle *l'abbé Mondory*. Bois-Robert alla relever cela à son ordinaire, c'est-à-dire follement, car cela était su de fort peu de gens, et il l'a fait savoir à tout le monde, en écrivant une grande

---

([a]) Comme on lui parlait un jour de généalogies fabuleuses, il dit : « Pour moi, j'ai envie de me faire descendre de Metellus, puisque je m'appelle Metel. Ce » ne sera donc pas, lui dit-on, de *Metellus Pius* que vous » descendrez. »

Il fit une satire contre d'Olonne, Sablé-Bois-Dauphin, et Saint-Évremont, que l'on appelait *les Côteaux*. Cela vient de ce qu'un jour M. du Mans *(Lavardin)*, qui tient table, se plaignit fort de la délicatesse de ces trois messieurs, et dit qu'en France il n'y avait pas quatre coteaux dont ils approuvassent le vin. Le nom de coteaux leur demeura, et même on nomme ainsi ceux qui sont trop délicats, et qui se piquent de raffiner en bonne chère. Il y avait de plaisantes choses dans cette pièce, entre autres, que pour les beautés ils consentaient qu'elles fussent journalières, mais point les cuisiniers. Il en mordait deux assez fort, c'est-à-dire Sablé et Saint-Évremont, comme des gens qui ne trouvaient rien bon, et qui de leur vie n'avaient donné un verre d'eau à personne. Avec le temps, ils le cajolèrent, et lui firent jeter sa pièce dans le feu. J'oubliais que la principale maxime des *Côteaux*, c'est de ne manger jamais de cochon de lait.

lettre contre Costar, qui n'avait pas eu dessein de l'offenser. Voici le conte : Un jour Bois-Robert entendait messe aux Minimes de la Place-Royale avec l'abbé de La Victoire. Il y avait de jeunes gens de la cour qui causaient ; un religieux leur en alla faire réprimande, mais il prit fort mal son temps ; Bois-Robert lui en dit son avis. Avec ce religieux il y avait un jeune ecclésiastique qui demanda à l'abbé de La Victoire qui était cet honnête homme-là qui avait parlé si sagement au bon Père : « C'est *l'abbé Mondory*, dit l'abbé de « La Victoire ; il prêche tantôt au *Petit-Bourbon.*» (Il y a une chapelle à Bourbon, et aussi des comédiens italiens.) Bois-Robert s'appelait lui-même le *Trivelin de robe longue*. Bois-Robert avait fait ce conte à Costar, en passant au Mans. Costar lui a répondu fort doucement et l'a apaisé.

Pour montrer combien il se cachait peu de ses petites complexions, il disait que Ninon lui écrivait, parlant du bon traitement que lui faisaient les Madelonnettes, où les dévots la firent mettre : « Je pense qu'à votre imitation, je com- « mencerai à aimer mon sexe. » — Le portier de Bautru donna une fois des coups de pied au cul du laquais de Boisrobert. Voilà l'abbé en une fureur épouvantable. « Il a raison, disaient les gens, cela est bien plus offensant pour lui que

« pour un autre. C'est la partie noble de ces « Messieurs-là. »

Il n'est pas à se repentir d'avoir vendu à Villarceaux une maison qu'il avait fait bâtir à la porte de Richelieu, à condition d'y avoir son logement, sa vie durant. Ce n'est pas le seul fou marché qu'il ait fait.

Avec le bien qu'il a, car il en a assez pour aller toujours en carrosse, quoiqu'il en ait bien perdu, il s'amuse de faire des comédies, et pourvu qu'elles plaisent aux comédiens et aux libraires, il ne se soucie point du reste. Il s'est amusé à cajoler une *libraíresse* pour tirer cent livres de quatre Nouvelles espagnoles qu'il a mises en mauvais français. Le comte d'Estrées [a], voyant que Bois-Robert parlait de ces Nouvelles comme de quelque chose, s'avisa plaisamment de lui écrire une grande lettre où il l'avertit, sans se nommer, de tout ce qu'on y trouve à redire. Bois-Robert crut que c'était Saint-Évremont, auteur de la comédie de *l'Académie*, et répondit d'une façon fort aigre. Saint-Évremont riposte qu'il ne voulait point de brouillerie avec lui : « Non pas à cause « lui dit-il, que vous faites d'assez méchantes « pièces de théâtre et d'assez méchantes nou- « velles, mais à cause de cette inconsidération

---

[a] Le deuxième fils du Maréchal.

« perpétuelle dont Dieu vous a doué, et qui « fait dire à l'abbé de La Victoire qu'il vous faut « toujours juger sur le pied de huit ans. » Depuis, Bois-Robert découvrit la vérité, et on les raccommoda, le comte et lui. « Il a bien fait, dit Bois- « Robert, sans cela je l'eusse honni [a]. »

(a) Dernièrement il disait en riant, au Palais, à un jeune conseiller : « Je suis ravi quand je vois la France si » bien conseillée. » Le jeune homme ne se déferra point, et lui dit du même ton : « Je suis ravi quand je vois » l'Église si bien servie. »

En 1659, quand le Roi alla à Lyon, il [Bois-Robert] prêta généreusement trois cents pistoles au marquis de Richelieu, qui n'avait pas un teston pour faire le voyage. Contre son attente, il en fut ensuite payé. Le grand-maître, sachant qu'il avait donné cet argent, se moqua de lui. « Je fais, répondit Bois-Robert, ce que vous » devriez faire ; pour moi, je me souviendrai toujours » qu'il est le neveu du cardinal de Richelieu. »

Il fit imprimer, au printemps de 1659, un second volume d'Épîtres. Il y mit celle qu'il fit contre M. Servien, en disant : « Pourquoi est-il mort le premier ? » Il le dit à M. le chancelier : « Allez, allez, monsieur, vous y pren- » drez plaisir, elle vous divertira. » Un certain..., qu'il traite de faussaire, alla dire à M. Servien que Bois-Robert, à la table du garde des sceaux Molé, avait dit le diable de lui. Il s'en justifia, et M. de Lyonne fit sa paix. On voit tout cela dans ses Épîtres, et comme Servien l'amusa de belles promesses.

Depuis leur raccommodement, il avait prié M. Servien d'une affaire. M. Servien lui montra son *Agenda* quelques jours après. « Tenez, lui dit-il, je m'en souviens bien, » vous êtes le premier sur mon *Agenda*. — Oui, répondit » l'abbé, mais j'ai bien peur d'en sortir le dernier. »

En 1661, dans le temps de la mort du cardinal Mazarin, un homme de Nancy s'adressa, au Palais, aux diseurs de nouvelles, et leur dit : « Je vous prie, messieurs, dites-

» moi si ce qu'on nous a mandé à Nancy est véritable, » que Bois-Robert s'était fait Turc, et que le Grand-» Seigneur lui avait donné de grands revenus avec de » beaux petits garçons pour se réjouir, et que, de là, » il avait écrit aux libertins de la cour : — Vous autres, » messieurs, vous vous amusez à renier Dieu cent fois le » jour ; je suis plus fin que vous : je ne l'ai renié qu'une, » et je m'en trouve fort bien. »

Il avait vendu son abbaye de Châtillon à Lenet, de chez M. le Prince. Il avait fricassé presque tout, hors cette acquisition dont il sera parlé ci-dessous, et un billet de douze mille livres sur un homme d'affaires. Il jouait un soir chez Paget, maître des requêtes ; il perdait, et dans l'emportement pour se faire tenir jeu, il dit : «Ne » craignez pas que je vous fasse banqueroute, voilà » encore un billet de quatre mille écus qui ne doit rien » à personne. » Paget le prit, et, au lieu, il lui donna un placet que l'autre serra. En se couchant, Bois-Robert reconnut sa bévue, il envoie chez l'homme d'affaires donner les avis qu'il était expédient de donner, et, en pantalon de ratine, il va faire un bruit du diable chez Paget, qui lui rendit son billet, mais qui ne le voulut plus voir depuis.

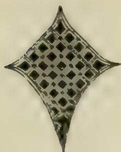
Bois-Robert a acheté une maison aux champs, et la Providence a voulu que ce fût une maison qui s'appelle Villeloison. Il dit, lui, que c'est pour la substituer à ses neveux, qui sont de vrais oisons ; mais, sur ma foi, elle ne convient pas mal à leur oncle. Il mourut un an ou deux après cette belle acquisition.

Mme de Châtillon, sa voisine, fut la première qui le porta à faire une fin bien chrétienne. Il disait aux assistants : « Oubliez Bois-Robert vivant et ne considérez que » Bois-Robert mourant. » Comme son confesseur lui disait que Dieu avait pardonné à de plus grands pécheurs que lui : « Oui, mon Père, il y en a de plus grands. L'abbé » de Villarceaux, mon hôte, (il lui en voulait, parce qu'il » avait perdu son argent contre lui), est sans doute plus » grand pécheur que moi, cependant je ne désespère » pas que Dieu ne lui fasse miséricorde. » Mme de Thoré lui disait : « Monsieur l'abbé, la contrition est une vertu..., » etc. — Eh ! madame, je vous la souhaite de tout mon

» cœur. » Il fut avare jusqu'à la fin, et voulait que son neveu s'habillât d'un habit qu'il laissait, au lieu de le donner à un pauvre valet de chambre qu'il avait.

Il disait : « Je me contenterais d'être aussi bien avec » Notre-Seigneur que j'ai été avec le cardinal de Riche- » lieu. »

Comme il tenait le crucifix et qu'il demandait pardon à Dieu : « Ah ! se dit-il, au diable soit ce vilain potage que » j'ai mangé chez d'Olonne ; il y avait de l'oignon, c'est » ce qui m'a fait mal. » Et puis il reprenait : « Le cardinal » de Richelieu m'a gâté ; il ne valait rien, c'est lui qui » m'a perverti. »



NOTES HISTORIQUES SUCCINCTES

(1) Marie-Madeleine de Vigrerod, fille de René de Vignerod, sieur de Pontcourlay et de Françoise du Plessis-Richelieu, née en 1604, mariée le 26 novembre 1620 à Antoine de Roure, seigneur de Combalet, nommée duchesse d'Aiguillon en 1638, morte le 17 avril 1675. Elle était nièce du cardinal de Richelieu. Voir sur cette duchesse, comte de Bonneau-Avenant : *La duchesse d'Aiguillon, sa vie et ses œuvres charitables*, 1879, in-8.

(2) Alphonse-Louis du Plessis-Richelieu, fils de François et de Suzanne de La Porte, né en 1582, sacré archevêque d'Aix le 22 juin 1626, puis de Lyon en 1628, cardinal en 1629, grand aumônier de France en 1632, mort le 28 mars 1653. Frère du cardinal de Richelieu.

(3) Urbain de Maillé, marquis de Brézé, fils de Charles et de Jeanne de Thévalle, né en 1597, marié le 25 novembre 1617, à Nicole du Plessis-Richelieu, nommé maréchal de France en 1632, mort le 13 février 1650. Il était beau-frère du cardinal de Richelieu.

(4) Armand de Maillé, fils d'Urbain et de Nicole du Plessis-Richelieu, né en 1619, surintendant général de la navigation, tué devant Orbitello le 14 juin 1646. Il était neveu du cardinal de Richelieu.

(5) Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, fils de Charles et de Claude de Champlais, né vers 1602, maréchal de France en 1639, marié : 1°, en février 1640, à Marie Ruzé d'Effiat ; 2°, en mai 1637, à Marie de Cossé-Brissac, mort le 8 février 1664. Il était grand-maître de l'artillerie, et cousin germain du cardinal de Richelieu

(6) Antoine III, d'abord comte de Guiche, puis maréchal-duc de Gramont, fils de Antoine II et de Louise de Roquelaure, né en 1604 à Hagetmau, marié le 28 novembre 1634 à Françoise-Marguerite du Plessis-Chivré, mort le 12 juillet 1678. Parent par alliance du cardinal de Richelieu,

(7) François Le Metel, abbé de Boisrobert, fils de Jérémie et de Jeanne Delion, né en 1597, entré dans les ordres le 22 novembre 1623, prieur de la Ferté-sur-Aube en 1634, abbé de Châtillon en 1638, chanoine de Rouen, aumônier du roi et conseiller d'État, mort le 30 mars 1662. Il a laissé de nombreuses œuvres de poésie et de prose dont on trouvera la bibliographie dans notre ouvrage : *Le plaisant abbé de Boisrobert, fondateur de l'Académie française.* Paris, *Mercure de France*, 1909, in-18.

TABLE DES MATIÈRES

LA COLLECTION DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS
EST IMPRIMÉE PAR
FRÉDÉRIC PAILLART
IMPRIMEUR A ABBEVILLE
(SOMME), SUR VELIN
PUR CHIFFON DES PAPETERIES
D'ANNONAY ET DE RENAGE

Prix : 12 fr